



LOUIS-RÉGIS TREMBLAY
Le pdg quitte l'A.B.I.
pour la Norvège - page 11

STAR ACADEMIE
Éloïse Boies passe
à une autre étape - page 23



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

85e ANNÉE, No 121

TROIS-RIVIÈRES, LE MARDI 22 MARS 2005

70¢ PLUS TAXES



PHOTO: KRYSITINE BUISSON

Deux personnes âgées se sont retrouvées nez à nez, hier après-midi, avec un malfaiteur qui s'était introduit dans leur logement, situé dans la résidence Les Jardins Laviolette. Surpris en pleine action, le voleur les a aspergés de poivre de Cayenne. Heureusement, l'homme et la femme, âgés de 78 et 79 ans, n'ont pas été blessés.

Aspergées de poivre de Cayenne

Deux personnes âgées victimes d'un voleur surpris en pleine action

MARIE-EVE LAFONTAINE
Trois-Rivières

Deux personnes âgées de 78 et 79 ans ont été aspergées de poivre de Cayenne après avoir surpris un voleur en pleine action, hier après-midi, dans leur logement de la résidence Les Jardins Laviolette, située sur le boulevard Laviolette, dans le secteur Trois-Rivières.

La dame a même été aspergée de poivre de Cayenne en plein visage. Quant à l'homme, il en a plutôt reçu sur le dessus de la tête. Heureusement, ces deux septuagénaires ont rapidement été décontaminés par les policiers et leur état n'a pas nécessité leur transport à l'hôpital. «Un individu se trouvait à l'intérieur du logement de ces deux résidents. Dès qu'ils ont ouvert la porte, l'individu les a aspergés de poivre de Cayenne. Il s'est fait

prendre sur le fait», précise l'agente Carole Arbelot, porte-parole de la Sécurité publique de Trois-Rivières. Le cambrioleur a rapidement pris la poudre d'escampette.

L'agression s'est produite au quatrième étage de cette résidence pour personnes retraitées autonomes. «Dans le couloir, il y a eu beaucoup de poivre de Cayenne. Il était concentré au quatrième étage. Une quinzaine de logements ont été évacués à cet étage par mesure de prévention», explique Mme Arbelot.

Les résidents ont rapidement quitté leur logement. Plusieurs personnes vivant au quatrième étage ont d'ailleurs ressenti les effets du poivre de Cayenne. «Dans ma chambre, il n'y avait pas de problème. Mais dans le passage, ça sentait fort. J'étouffais et j'avais les yeux qui pleuraient. C'est dur pour les poumons», raconte M. Paul-Eugène

Nollet. «Ça m'a pris à la gorge. C'était comme une sensation de brûlure. Je me suis mise une débarbouillette sur le visage, ça m'a aidée», mentionne Mme Richard.

Même au troisième étage, des résidents ont été quelque peu incommodés par le poivre de Cayenne. «On a entendu l'alarme. On pensait que c'était le feu. Ça sentait fort dans le corridor. Ça nous étouffait», déplore Mme St-Arnaud.

Même son de cloche de la part de Mme Charbonneau. «J'ai étouffé au départ. En plus, j'avais un peu peur. Je ne savais pas ce qui se passait. C'est comme une irritation. Ça fait mal à la gorge.» «On pensait que le feu était pris. On était comme étouffé. On toussait», renchérit une résidente prénommée Blanche. Cette dernière était

Voir **POIVRE** en page 2

Québec s'apprête à vendre les hippodromes

Le gouvernement Charest désavoue une autre fois Yves Séguin

JOCELYNE RICHER
Québec (PC)

Le gouvernement Charest désavoue une fois de plus Yves Séguin en s'appropriant à mettre au panier sa décision dans le dossier des hippodromes, a appris hier la Presse Canadienne.

Contrairement à ce qu'avait décidé l'ex-ministre des Finances, Québec a finalement choisi de vendre en bloc et directement les quatre hippodromes au secteur privé. Le ministère des Finances est à préciser les termes de l'appel d'offres qui devrait être lancé dans les semaines qui viennent.

Du coup, les hippodromes de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Gatineau devraient passer aux mains d'une entreprise privée, vraisemblablement Remstar ou Magna, qui se sont déjà montrées intéressées.

La nouvelle approche préconisée par le gouvernement Charest semble indiquer que les jours de la Société nationale du cheval du course (SONACC), l'organisme sans but lucratif voué au développement de cette industrie, sont désormais comptés.

Or, la décision prise par l'ex-ministre Séguin, et proposée fin janvier au conseil des ministres, était fort différente, selon ce qu'a appris la Presse Canadienne de diverses sources gouvernementales.

Dans son mémoire, M. Séguin soutenait qu'il fallait plutôt maintenir en place la SONACC et lui confier le soin de décider si oui ou non les hippodromes devaient être vendus, en tout ou en partie, sauf celui de Montréal qui lui aurait dû passer au privé.

De plus, le député d'Outremont misait sur une refonte du conseil d'administration de la SONACC, en faisant une plus grande place au secteur privé, pour y ajouter des gens reconnus pour

Voir **HIPPODROMES** en page 2

La Tuque veut se doter d'un parc régional

Une centaine d'emplois pourraient être créés

ANDRÉ MERCIER
(Collaboration spéciale)
La Tuque

Le conseil municipal de La Tuque a donné son accord, hier soir, à la création du parc régional Des Trois Soeurs sur son territoire. «L'orientation que Ville de La Tuque prend ce soir, lance un message résolument optimiste à la population, car il s'inscrit dans une nouvelle approche du développement de nos ressources, créatrices d'emplois pour nos jeunes et moteur d'une diversification de notre économie», déclare celui qui a proposé l'adoption de cette résolution, le conseiller Michel Garceau.

Le projet prévoit la création d'une centaine d'emplois spécialisés au cours des prochaines années et on évalue à 100 000 le nombre de visiteurs sur une



LE NOUVELLISTE: ANDRÉ MERCIER

Le conseiller municipal
Michel Garceau.

base annuelle. «Opérationnel sur toute l'année, il est réaliste d'affirmer qu'après la réalisation de son plan de développement, sur une base de 5 à 7 ans, plus de 100 000 personnes annuellement y seront consommatrices d'activités de plein air, ainsi que de services connexes de restauration et d'hébergement offerts par notre industrie touristique. La réalisation de l'ensemble de ce plan de développement créera près de 100 emplois spécialisés dans notre région», explique Michel Garceau.

«Je tiens à préciser que l'éducation sur les écosystèmes le composant, la préservation de son environnement ainsi que l'accessibilité à l'ensemble des citoyens, seront au coeur de toutes les interventions visant le développement de ce parc», ajoute-t-il.

Le territoire visé par ce projet de parc régional est situé sur la rive ouest

de la rivière Saint-Maurice, de Lac-à-Beauce jusqu'au Crique Clair. Les rivières sur la rive est, s'étendent de l'église de Lac-à-Beauce, jusqu'à la boutique d'artisanat du Crique Clair.

«Sur une profondeur de plus d'un kilomètre et d'une superficie d'un peu plus de 16 kilomètres carrés, ce territoire est composé de terres publiques sur plus de 85 % de sa superficie. Ses principales caractéristiques incluent les plus hautes montagnes de notre région, qui sont déjà protégées par des normes visant la protection des paysages. Ce territoire comprend aussi, et ce à moins de 10 km de notre centre-ville, les derniers peuplements centenaires de pins blancs sur terres publiques», souligne Michel Garceau.

«Plusieurs pays, depuis la fin des

Voir **PARC** en page 2

ENCAN DIRECT
auto
GREGOIRE
1 866 GREGOIRE
www.encandirect.com

MÉTÉO
passages nuageux
Maximum: 2 Minimum: -9
détails p. 28

SOMMAIRE

Arts et Culture: 23-24	Loterie: 24
Bandes dessinées: 19	Mauricie
Détente: 19	Centre-du-Québec: 9
Économie: 11-12-13	Mots croisés: 19
Gens d'ici: 20	Nécrologie: 27-28
Horoscope: 19	Opinions: 6
Les Sports: 15 à 18	Petites annonces: 25-26

Semaine
13536 00001 3

POÈME

Je l'ai aimée sans la comprendre
parce que de nuit elle était blonde
et de jour elle était brune
Jaime Torres Bodet, in Anthologie de la
Poésie mexicaine moderne, FCE
(Mexique)/Écrits des Forges, 2003.
www.ecritsdesforges.com

BAR DE
DANSEUSES LA DIVA
4 h à 7 h
du lundi au vendredi
29,95 pour 1 bière en fût
JOLIES DANSEUSES
4201, rue Saint-Charles
Pointe-du-Lac

L'HUMOUR DE...
STÉPHANE LAPORTE
Si ça continue, il va falloir
créer un prêt-grève.
PONTIAC VIBE 2005
239\$
1819 228-2711

EQUINOX LT 2005
TOUT ÉQUIPÉ, TRACTION INTÉGRALE
OUVERT TOUS LES SOIRS
de la semaine jusqu'à 21 heures
Location 48 mois, 4650 \$ de comptant, 20 000 km/année.
Taxes en sus, photo à titre indicatif, sujet à l'approbation de crédit.
TROIS-RIVIÈRES
CHEVROLET
4201, boul. Gene-H. Kruger
(boul. Royal) Trois-Rivières
376-3791
et 0\$ /mois
299\$ /mois
ou 0% d'intérêt à l'achat

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920

1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376.2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR : RAYMOND TARDIF

RÉDACTION

RÉDACTEUR EN CHEF : ALAIN TURCOTTE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION : MICHEL SAINT-AMANT
information@lenouvelliste.qc.ca
Télécopieur : (819) 376.0946

PRÉIMPRESSION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR : RAYMOND PITRE
ADJOINTS : JACQUES GRENIER
JEAN LEMIRE

PUBLICITÉ

DIRECTRICE : GINETTE PANNETON
ADJOINTS : ANDRÉ GARCEAU
LOUIS GAUTHIER

ANNONCES CLASSÉES

Publicité et annonces • télécopieur (819) 376.4356
Nécrologie • télécopieur : (819) 376.8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR : PATRICK GIASSON
ADJOINT : MARTIN LAVICTOIRE
abonnement@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone : (819) 376.2000

ADMINISTRATION ET FINANCES

DIRECTEUR : MARC AUGER

IMPRESSION : TRANSCONTINENTAL T.R. OFFSET
DIRECTEUR : FERNAND SYLVAIN

HIPPODROMES

Suite de la page 1

leurs qualités de «redresseurs d'entreprises», en vue d'assurer la relance de cette industrie moribonde.

Ce faisant, M. Séguin renforçait au lieu de remettre en question les pouvoirs de la SONACC et laissait éventuellement au gouvernement un pied dans cette industrie, une avenue critiquée par certains collègues ministres et, surtout, considérée inacceptable par le cabinet du premier ministre Charest, qui songe plutôt à mettre la clef dans la porte, a-t-on appris.

Après plus d'une année de tergiversations - l'ex-ministre Séguin avait promis à quelques reprises une annonce «d'ici deux semaines» - et le départ forcé de ce dernier des Finances, le mois dernier, le gouvernement Charest a maintenant les coudées franches pour procéder rapidement et selon ses vœux, d'autant plus qu'il a obtenu l'absolution du titulaire actuel des Finances, Michel Audet.

Le gouvernement entend donc agir directement, sans passer par l'intermédiaire de la SONACC, ni s'en remettre à elle, en vue de s'assurer que prochainement aucun des quatre hippodromes ne demeurera sous son aile.

L'idée de base défendue par l'ex-ministre Séguin consistait à faire d'une pierre, deux coups: relancer l'industrie des courses de chevaux et «diminuer l'offre de jeu», en rendant les appareils de

loterie vidéo moins faciles d'accès.

Son plan incluait donc le transfert de 1500 appareils de loterie vidéo des bars vers les salons de jeu des hippodromes, qui y trouveraient une précieuse source de revenus pouvant atteindre quelque 30 millions \$ annuellement. Ce volet du plan tient toujours, assure-t-on.

Sur les rangs, on devrait trouver deux entreprises, l'une québécoise, l'autre ontarienne, et toutes deux se sont déjà montrées prêtes à annoncer des investissements de l'ordre de 100 millions \$ pour relancer ce secteur d'activités.

L'entreprise québécoise Remstar, de Montréal, s'est alliée à deux sociétés possédant de l'expérience dans les courses de chevaux dans l'espoir de gagner la mise.

Les quatre équipements sont aussi convoités par le géant torontois Magna Entertainment, dirigé par Frank Stronach, le père de la députée fédérale ontarienne Belinda Stronach, candidate défaite à la direction du Parti conservateur du Canada.

L'industrie des courses de chevaux, qui génère quelque 3000 emplois directs chez nous, est florissante en Ontario, mais en déclin au Québec depuis quelques années. Depuis plus d'un an, elle multiplie les pressions sur Québec pour qu'une décision soit enfin prise dans ce dossier. ●



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Ce Ford Explorer est entré en collision avec un camion de déneigement.

Un accident fait un blessé

Trois-Rivières (PVD)

Un accident de la circulation a fait un blessé hier soir, vers 22 h, sur le boulevard Thibeu dans le secteur Saint-Louis-de-France. Un homme, possiblement en état d'ébriété, circulait sur le boulevard au volant d'un véhicule Ford Explorer et aurait heurté un camion transportant de la neige. L'accident est survenu face au 2315, boulevard

Thibeu. Le conducteur du Ford Explorer a été blessé et transporté par ambulance à l'hôpital où un échantillon de sang devrait être prélevé afin de déterminer si l'alcool était bel et bien en cause. Pour sa part, le conducteur du camion n'a subi aucune blessure.

La circulation a été perturbée dans le secteur durant plusieurs minutes. ●

Les flammes causent des dommages

Saint-Gérard-des-Laurentides (PVD)

Une petite entreprise de soudure a subi de légers dommages hier après-midi sur le chemin des Érables à Saint-Gérard-des-Laurentides en raison d'un incendie.

Les flammes, supposément d'origine acciden-

telle, se seraient déclarées vers 16 h 55 à l'intérieur du garage où se trouvait l'entreprise, mais ont été rapidement maîtrisées par les pompiers de l'endroit.

La Sûreté du Québec a été appelée sur les lieux en renfort, puisque la circulation a été passablement perturbée dans le secteur. ●

INCENDIE RUE SAINT-PAUL

Un incendie a pris naissance hier soir, vers 21 h, au coin des rues Saint-Paul et Sainte-Geneviève, dans le centre-ville de Trois-Rivières. Les flammes se seraient déclarées dans un petit garage style «abri Tempo», annexé à une résidence. Par mesure de précaution, les résidents des maisons avoisinantes ont été évacués mais ont pu rapidement regagner leur domicile. L'incendie a été maîtrisé rapidement et les dommages seraient mineurs. Les enquêteurs de la Sécurité publique de Trois-Rivières ont été dépêchés sur les lieux puisqu'il pourrait s'agir d'un incendie criminel. En effet, le garage n'était pas alimenté par l'électricité.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

PARC

Suite de la page 1

années 1800, ont su identifier les richesses et le potentiel que recelait leur territoire. Ils ont voulu les protéger et les rendre accessibles à l'ensemble de leurs concitoyens en créant des parcs. Aujourd'hui, ces parcs sont devenus le moteur de leur développement économique et touristique, comme les parcs de Yellowstone, Yosemite et Séquoia aux États-Unis, ainsi que les parcs de Banff et de Jasper, au Canada. Plus près de nous, le parc de la Mauricie, Forillon et de Mingan drainent des centaines de milliers de visiteurs, dans leur région», poursuit M. Garceau.

Rappelant les orientations gouvernementales en matière de développement durable à l'aide du Fonds vert, qui permettra le financement d'initiatives créatrices d'emploi, tout en mettant de l'avant la préservation des ressources et de l'environnement, le conseiller Michel Garceau a confirmé les intentions de la Ville de La Tuque à ce sujet. «Nous comptons bien nous en prévaloir. De plus, le rapport de la commission Coulombe recommande la création de parcs et de réserves sur l'ensemble du territoire québécois», souligne-t-il.

«À partir d'aujourd'hui, notre équipe en aménagement du territoire aura le mandat de mettre en oeuvre, avec tous les partenaires concernés, le cadre de référence gouvernemental pour la création de ce parc régional. La première étape que nous réalisons ce soir, est la déclaration d'intention de Ville de la Tuque. La deuxième étape verra la création du parc et de son plan provisoire d'aménagement et la troisième étape consistera en la mise en oeuvre du parc régional et de ses modalités de gestion», précise-t-il.

Le processus comprendra l'évaluation du po-

tentiel récréo-touristique de l'ensemble du territoire convoité afin d'en établir les besoins en infrastructures. Il faudra aussi réaliser une étude de faisabilité et un plan directeur d'aménagement et finalement, dresser un inventaire des contraintes à son développement et à son aménagement. «Les défis seront grands mais le potentiel de développement l'est tout autant. Nous pouvons dès à présent prévoir la création d'une corporation à but non lucratif à qui Ville de la Tuque pourra confier le mandat de gestion du parc régional des Trois Soeurs et l'érection d'une passerelle piétonnière au-dessus de la rivière Saint-Maurice, à la hauteur du Crique Clair, afin de faciliter l'accessibilité du parc», mentionne le porteur du projet.

Parmi les autres étapes dévoilées hier soir, mentionnons la création de partenariats avec l'entreprise privée, visant l'aménagement de sentiers dans les arbres tout en mettant en valeur des peuplements de pins centenaires, ainsi qu'une «via ferrata», un type de circuit pour les alpinistes, grâce à la présence de massifs rocheux s'y prêtant. Il est aussi question de la création d'une école d'escalade et de parapente. Le plan de développement inclura aussi la construction de refuges et d'écologies, un concept existant en Europe et présentement en construction pour la première fois en Amérique, dans les Monts Chics-Chocs par la SEPAQ. Il est aussi prévu, à moyen terme le développement d'un écomusée sur le thème du poste de traite et d'un village atikamekw. Par ailleurs, le parc régional des Trois Soeurs veut aussi devenir le premier refuge nocturne au Québec favorisant l'observation des étoiles dans un environnement sans lumière. ●

POIVRE

Suite de la page 1

quelque peu inquiète à la suite de cet événement. «J'ai de la misère à dormir, maintenant ça va être encore pire», déplore-t-elle. Heureusement, aucun résident n'a été incommodé au point de devoir être transporté à l'hôpital.

Notons que cette résidence, où vivent 160 personnes, est munie d'un système de sécurité. Toutes les issues sont verrouillées. Les visiteurs doivent donc sonner au logement où ils désirent se rendre et s'identifier par un intercom. Dans leur enquête, les policiers tenteront donc de déterminer comment l'individu s'est introduit à l'intérieur de la résidence. Est-il entré en même temps qu'un résident ou lui a-t-on ouvert la porte sans lui demander de s'identifier? Quoi qu'il en soit, la Sécurité publique invite les gens qui vivent dans un immeuble muni d'un système permettant le déverrouillage à distance de ne pas ouvrir la porte à une personne qu'ils ne connaissent pas.

La direction de la résidence a pour sa part l'intention de rencontrer les résidents pour leur don-

ner toute l'information nécessaire sur ce malheureux incident. «Je vais informer les résidents sur ce qui s'est produit. On va leur donner le plus d'informations possibles afin de les rassurer et on va leur rappeler les règles de sécurité qui sont en place», note M. Michael Tilman, directeur général de la résidence.

En fin d'après-midi hier, malgré une opération de ratissage, les policiers n'avaient pas encore mis la main au collet du suspect. Il s'agirait d'un homme âgé de 40 ans environ. Il mesure environ 5'7 et pèse quelque 160 livres. Il portait un coupe-vent et une casquette foncés.

La Sécurité publique mentionne qu'il est rare que surviennent des événements impliquant du poivre de Cayenne. En juillet dernier, un homme avait tenté de commettre un vol au Triple bar, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, à l'aide de poivre de Cayenne. Il avait finalement été maîtrisé par des clients. Notons que le poivre de Cayenne est une arme prohibée. ●

C'est
l'événement

36 versements

chez Clément Boisvert
meubles

oui, c'est l'événement

PAYER EN 36 VERSEMENTS
OU NOUS PAYONS LES 2 TAXES

Matelas 54 po

36 versements
de 13⁵⁰\$486^s

Laveuse

produit Inglis
36 versements
de 10^s360^s

Réfrigérateur

Inglis
36 versements
garantie 5 ans de 17⁵⁰\$630^s

Unité murale

36 versements
de 14^s504^s

Causeuse

36 versements
de 27⁷⁵\$999^s

Mobilier

de chambre
36 versements
de 27⁷⁵\$999^s

La référence

BOISVERT
MEUBLES

meubles • matelas • électroménagers • décoration

OUVERT 7 JOURS

550, rue Whitehead, Trois-Rivières (arrière Super C) 378-4055



La corde à linge du printemps trifluvien

Il n'y avait plus de place au dou-
te. Le printemps était bel est bien
arrivé. Il y avait là un signe évident.
Des cordes à linge bien tendues.
Plusieurs cordes à linge même, qui
se relayaient les unes, les autres.

Des cordes à linge, c'est forcem-
ent le printemps. Elles étaient toutes
remplies. Sauf qu'on n'avait pas
épinglé à celles-ci des draps, des
chemisiers, des pantalons, des
chaussettes ou des bobettes. Non,
c'était des feuilles plastifiées pour
les protéger, des feuilles contenant
chacune un poème.

Où, c'était une corde à linge de
poèmes, la corde à linge du prin-
temps de Trois-Rivières. La façon
qu'on a ici de dire bonjour au prin-
temps, de lui dire, «sois le bienvenu
chez nous, installe-toi, prends tes ai-
ses, tu nous as manqué, lâche-nous
pas tout de suite, on te serre la main
pour tes premiers pas.» Avec des
poèmes, tout cela est dit si joliment.
Un bouquet littéraire.

Je ne pense pas qu'il y ait d'au-
tres villes qui accueillent le prin-
temps avec tant d'égards. Bien sûr,
c'était hier la Journée mondiale de
la poésie. Sauf qu'à Trois-Rivières,
des poèmes, on en a des caisses, ré-
digés par des écoliers stimulés par
leurs professeurs, des ados qui ont le
spleen, des gens qui se sentent l'âme
d'un poète, mais aussi des aînés,
nombreux, encouragés par la FA-
DOO. Je ne sais pas si le printemps
est d'accord, mais j'ai eu l'impres-
sion qu'il a fait un petit effort tout
de suite après pour nous remercier.
En tout cas, ça en donnait l'impres-
sion.

Quelle ville on a!

Ce qui est sûr, c'est que cela agit
sur les gens. Cela ne coûte pas cher
et cela fait tellement distinctif. Oui,
c'est trifluvien. Après tout, on est la
Capitale mondiale de la poésie. Pen-
dant que je lisais des poèmes, un
ami s'est avancé vers moi, fier, pres-
que ému. «Quelle ville on a!», m'a-t-
il lancé.

Le soleil ne frappait pas encore
très fort hier matin sur la rue des
Forges que des bénévoles du Festi-
val international de poésie avaient
déjà tendu entre les réverbères les
cordes qui allaient recevoir des cen-
taines de poèmes. Il y en avait de la
Royale jusqu'à la rue Notre-
Dame, côté soleil.

À onze heures, déjà des dizaines
de personnes éparpillées un peu par-
tout sur la rue s'arrêtaient, un mo-
ment, souvent long, pour lire des
poèmes.

J'en avais lu une bonne quaran-
taine quand le vent s'est pris dans les
cordes et que les poèmes se sont mis
à se balancer et à sautiller gaïement.
À moins de leur sauter dessus, de les
agripper, de les séquestrer, il n'y
avait plus moyen de les lire. J'ai cru
comprendre qu'on me disait: «Ça
suffit, va te reposer un peu, va réflé-
chir à ce que tu as lu.»

Cette corde à linge existe depuis
plusieurs années. L'habitude en a
été lancée dans le parc Champlain,
au moment de la tenue du festival.
Je vais toujours en lire un certain
nombre. Il y en a parfois de très
noirs, des tristes, des troublants, des
poèmes écrits par des errants ou des
naufragés qui n'ont que quatorze ou
quinze ans.

Et les voyeurs

Hier, j'ai été surpris. Il n'y en
avait pas. Il y a des choses de chan-
gées. Les poèmes des jeunes sont
plus souvent joyeux, optimistes, sen-
sibles, quelques fois soucieux du sort
du monde. Les ados racontent enco-
re leurs peines d'amour, mais le dra-
me y est moins violent, moins éter-
nel. En fait, oui, j'en ai lu des
sombres. C'était plus rare. Ils
avaient à peu près tous été écrits par
des aînés. Comme si l'approche du
crépuscule de la vie était devenue
plus angoissante que son aube.
Ceux-là, ils étaient dans leur tête
plus à l'automne qu'au printemps.

Il y a une autre façon à Trois-Ri-
vières de dire salut au printemps. En
même temps qu'il s'officialisait di-
manche après-midi, chez Morgane,
on sortait les tables et les chaises.
On faisait de même au Temple et au
D'Artagnan.

De la bière pour les uns, du café
pour les autres, peu importe, le plai-
sir en est le même et la raison aussi.
C'est le fameux «to see and to be
seen», voir et être vu. Je pense que
c'est plus voir qu'être vu. C'est le
grand sport de l'été, la grande saison
du voyeurisme.

À Trois-Rivières, on est passé
maître là-dedans aussi. Un vers, un
verre. Pourquoi pas? ●

EXPROPRIATION AU LAC SACACOMIE

Du développement touristique qui vaut son pesant d'or

L'hôtel Sacacomie estime toujours que Saint-Alexis-des-Monts outrepassa son droit d'exproprier

Saint-Alexis-des-Monts



MARTIN LAFRENIÈRE

La Corporation de développement du lac Sacacomie estime non seulement que Saint-Alexis-des-Monts n'a pas le pouvoir de la forcer à céder une partie de ses terrains à Guy Deveault, mais croit également que ce dernier doit ouvrir son portefeuille afin de couvrir les dépenses reliées aux initiatives de développement touristique menées depuis quelques années.

Les avocats de cette corporation, présidée par Yvon Plante, ont déposé hier après-midi la requête amendée en contestation du droit d'expropriation au palais de justice de Shawinigan. D'après les avocats d'Yvon Plante, Saint-Alexis-des-Monts ne peut demander qu'on exproprie une parcelle de terrain pour ériger une route reliant le chemin de l'Auberge et le futur hôtel de M. Deveault.

Selon ce document public, les procureurs de la corporation avancent que la municipalité de Saint-Alexis se mêle d'un dossier mettant aux prises deux hommes d'affaires à propos d'un projet de développement touristique privé. Le document signale que la municipalité n'agit pas en faveur de l'intérêt public, mais pas «pur favoritisme et de connivence avec la mise en cause» (Guy Deveault).

La requête maintient que la Corporation de développement du lac Sacacomie a consacré de nombreux efforts et une somme d'argent dépassant les 500 000 \$ pour développer la force récréotouristique de cette partie de Saint-Alexis-des-Monts. Comme le mentionne le document, la partie demanderesse a notamment dégagé cette somme pour l'aménagement de différentes infrastructures comme la construction du chemin, la desserte des services téléphonique et électrique, la construction d'une voie d'accès à la plage, etc.

Le document ajoute que la Corporation de développement du lac Sacacomie est l'organisme qui, grâce à l'esprit visionnaire de ses dirigeants, a effectué de nombreuses démarches de mise en marché afin de promouvoir ce lieu de villégiature auprès d'une clientèle majoritairement européenne.

Selon les avocats de la corporation, Guy Deveault veut installer un hôtel de plus de 20 millions de dollars dans un endroit qui bénéficie déjà d'un excellent pouvoir d'attraction touristique. Le document spécifie que celui-ci «profitera aussi de la notoriété dont bénéficie maintenant ce lac dans le marché récréotouristique, notoriété qui fut acquise en raison des efforts colossaux et des risques financiers importants que la demanderesse et les compagnies qui lui sont liées ont supportés durant de nombreuses années alors que ce lac était, avant son intervention, parfaitement inconnu dans ce marché».

«En exigeant ainsi de façon péremptoire de la demanderesse cet accès additionnel au lac sans lui offrir un seul dollar en retour, la mise en cause (Guy Deveault) décidait à ses risques et périls d'ignorer brutalement les attentes raisonnables de la demanderesse quant à un partage équitable du coût des aménagements et des infrastructures.»

Voilà pourquoi la corporation de-
mande à la Cour supérieure du Québec de déclarer nulle la requête d'expropriation présentée par la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. ●

Une attitude revendicatrice

Plus loin dans le document, on évoque l'attitude revendicatrice du promo-

teur Guy Deveault lorsque celui-ci a demandé à Yvon Plante un accès à son site via le terrain visé par la requête d'expropriation. Le même document souligne que la direction de la corporation se serait attendue à recevoir une compensation financière de la part de Guy Deveault en échange d'un accès à son site. La partie demanderesse s'attendait à ce que le promoteur partage de façon équitable une partie des sommes d'argent consacrées pour le développement du lac Sacacomie.

«En exigeant ainsi de façon péremptoire de la demanderesse cet accès additionnel au lac sans lui offrir un seul dollar en retour, la mise en cause (Guy Deveault) décidait à ses risques et périls d'ignorer brutalement les attentes raisonnables de la demanderesse quant à un partage équitable du coût des aménagements et des infrastructures.»

Voilà pourquoi la corporation de-
mande à la Cour supérieure du Québec de déclarer nulle la requête d'expropriation présentée par la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. ●

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Le sentier de motoneige dérange les résidents

MARTIN FRANCOEUR

Shawinigan

La présence d'un tronçon de sentier de motoneige sur la promenade du Saint-Maurice, à Shawinigan, commence à irriter les résidents du secteur et les utilisateurs de cette artère. Un groupe vient d'être constitué pour revendiquer plus de sécurité et, carrément, de déplacer ce sentier que l'on juge dérangeant.

Pas moins de 500 personnes, des utilisateurs de la promenade du Saint-Maurice pour la plupart, ont signé une pétition par laquelle on demande de faire passer ailleurs le sentier de motoneige qui doit se rendre jusqu'à l'Auberge Gouverneur, située sur la promenade. Actuellement, le sentier passe par le parc Saint-Maurice et rejoint la promenade.

Le hic, c'est que dans ce milieu très urbain, le sentier est aménagé sur la chaussée. Il se trouve donc rehaussé de quelques centimètres par rapport au niveau du trottoir et de la chaussée. Avec les accumulations de neige provenant du dégagement du sentier, des remblais se sont créés de chaque côté de la piste, ce qui rend particulièrement difficile l'accès au trottoir pour les piétons.

«La piste est entre 24 et 36 pouces plus haut que le trottoir et la rue. Ce n'est pas tout le monde qui est capable d'enjamber la muraille de neige qu'il y a à côté de la piste», explique Bernard Ducharme, un résident de l'avenue Mance, tout juste au coin de la promenade du Saint-Maurice.

Porte-parole du Collectif pour la protection et l'intégrité physique des personnes et des lieux sur la promenade du Saint-Maurice, M. Ducharme explique que la présentation d'un dossier et le dépôt de la pétition constituent les premières étapes d'un processus de sensibilisation auprès de la Ville et des autorités compétentes.

Lors d'une récente réunion d'ainés

du Club d'âge d'or des Cèdres, des préoccupations entourant la circulation des motoneiges sur la promenade du Saint-Maurice ont été soulevées. «De fil en aiguille, les gens se sont aperçus d'une même préoccupation de la part des usagers de la promenade du Saint-Maurice, peu importe leur statut ou leur âge», remarque-t-on dans le document déposé à la Ville de Shawinigan.

Selon le Collectif pour la protection et l'intégrité physique des personnes et des lieux sur la promenade du Saint-Maurice, le but recherché est clairement de déplacer le sentier «qui s'avère être un danger public pour les personnes». On recommande notamment de relier les établissements hôteliers et de restauration en faisant passer le sentier sur le tablier du pont de Shawinigan, où une voie élargie pour le passage des cyclistes a déjà été aménagée sur le trottoir du côté est.

«La piste pourrait emprunter la branche sud de la rivière Saint-Maurice et joindre ensuite le pont par le parc de l'Île-Melville au lieu de mobiliser la promenade entière», propose-t-on.

La difficulté d'enjamber les bacs de neige serait un des principaux irritants pour les utilisateurs de la promenade. On mentionne que des personnes auraient fait des chutes, que des motoneigistes empruntaient impunément la voie publique et le trottoir, et que la limite de vitesse était «chroniquement ignorée». Des frictions entre motoneigistes et utilisateurs ont aussi été recensées.

«On n'a jamais compris pourquoi la Ville de Shawinigan a autorisé le passage des motoneiges sur la promenade. Les citoyens n'ont jamais été consultés à ce sujet», rappelle Bernard Ducharme.

Celui-ci se dit conscient de l'apport économique de la pratique de la motoneige sur certains commerces du centre-ville, mais déplore du même coup

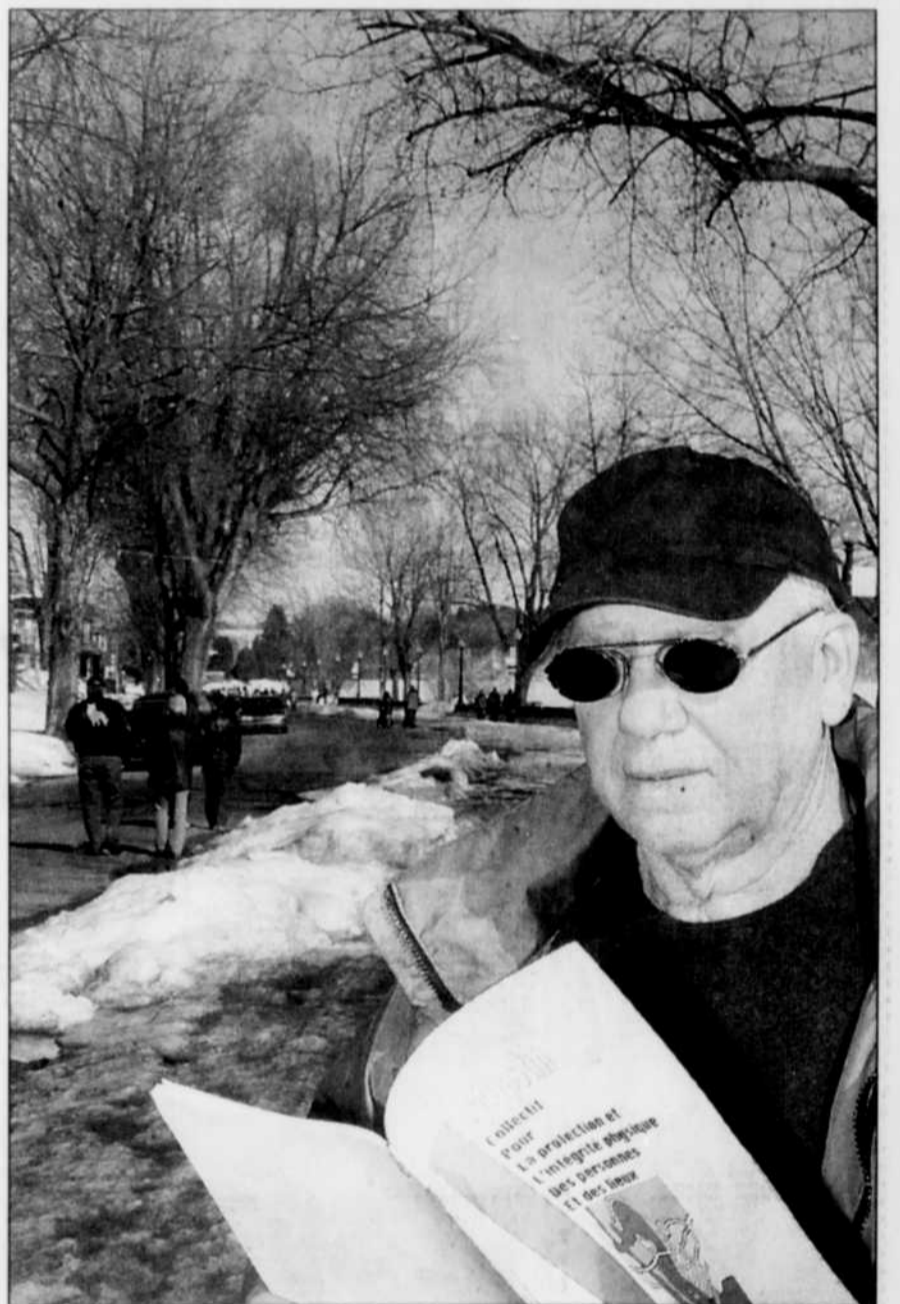


PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le porte-parole du Collectif pour la protection et l'intégrité physique des personnes et des lieux sur la promenade du Saint-Maurice, Bernard Ducharme, espère sensibiliser les élus shawiniganais à la difficile cohabitation entre les motoneigistes et les utilisateurs de la promenade. Plus de 500 personnes ont déjà signé une pétition demandant de déplacer le tronçon de sentier qui a été aménagé sur la promenade.

qu'on la favorise au détriment de la quiétude et de la sécurité des résidents et des utilisateurs de la promenade du Saint-Maurice. Certains propriétaires auraient même envisagé de demander une révision de leur évaluation foncière compte tenu du changement de vocation et des inconvénients entraînés par le passage d'un sentier de motoneige en zone résidentielle.

On rappelle aussi qu'il est impératif

de sauvegarder le caractère historique et patrimonial de la promenade du Saint-Maurice, considérée comme une des plus belles artères de la région.

Le Collectif pour la protection et l'intégrité physique des personnes et des lieux sur la promenade du Saint-Maurice entend poursuivre ses démarches de sensibilisation en sollicitant notamment des appuis auprès de divers groupes et organismes. ●

La Ville avait donné le feu vert par règlement

La circulation des motoneiges a été permise sur la promenade du Saint-Maurice

Shawinigan (MF)

La circulation des motoneiges sur la promenade du Saint-Maurice a été autorisée par la Ville de Shawinigan il y a deux mois. Auparavant, on tolérait parfois le passage des engins hivernaux, mais depuis peu, un règlement donne le feu vert à leur circulation sur l'artère qui jouxte la rivière et ce, jusqu'à l'Auberge Gouverneur.

Ce sont les différents clubs et associations de conducteurs de véhicules hors route qui ont sollicité l'autorisation de la Ville de Shawinigan pour circuler sur certains de ces chemins municipaux, à défaut de ne pouvoir circuler sur des terrains privés. Le Code de la

sécurité routière permet aux municipalités d'autoriser, par règlement, la circulation des véhicules hors route sur certains chemins dont elles ont la responsabilité, selon des conditions qu'elles déterminent.

Le règlement précise que la circulation est permise sur la petite avenue Brunet jusqu'au rond-point situé à l'extrémité est de la 4e Rue, puis sur la piste cyclable située dans le parc Saint-Maurice. Par la suite, les motoneigistes peuvent emprunter la promenade du Saint-Maurice pour se rendre jusqu'à l'Auberge Gouverneur.

Dans son règlement, la Ville de Shawinigan a aussi précisé que la circulation des motoneiges aux endroits

prescrits n'est autorisée que pour la période du 15 décembre au 15 mars, et qu'il est interdit de conduire entre 22 heures et 6 heures sur les chemins municipaux concernés. Le règlement stipu-

NOTAIRE
Me LYNE PARENT
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
823, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE
373-2212

Dr RENÉ PARENT
chiropraticien
Clinique chiropratique
Châteaudun
821, rue ThibEAU
Cap-de-la-Madeleine
373-1685

André Bendwell devra expliquer la disparition de 265 000 \$

Il était le mandataire d'un groupe d'investisseurs québécois en Russie

Trois-Rivières



CLAUDE SAVARY

L'homme d'affaires et urbaniste trifluvien André Bendwell devra expliquer au tribunal, au cours des prochains jours, comment une somme de 265 857,59 \$ est disparue du compte «in trust» de sa société Bendwell et Associés alors que cet argent devait servir à financer la construction de maisons modèles en Russie par le biais du Centre de représentation et d'exportation des entreprises québécoises en Russie (CREEQR).

Au premier jour de son procès au palais de justice de Trois-Rivières, un comptable agréé oeuvrant pour la Sécurité du Québec, Réjean Deveault, est venu livrer les résultats de la vérification exhaustive qu'il a faite du compte bancaire de Bendwell et Associés pour la période allant du 3 août 2000 au 20 mars 2001.

Minutieusement, cet expert a fait état de tous les mouvements d'argent dans le compte visé par l'enquête et a conclu qu'il manquait bel et bien un peu plus de 265 000 \$.

Un consortium d'entrepreneurs québécois avait eu l'idée d'investir dans la construction domiciliaire en banlieue de Moscou. Le projet était ambitieux puisqu'on comptait y construire 600 unités résidentielles. Une compagnie, Kanadastroy, avait même été mise sur pied pour superviser le développement sur place.

Bendwell et Associés avait été em-

bauché pour gérer les achats et l'acheminement des marchandises en Russie. Cette société était le mandataire des 10 entrepreneurs qui s'étaient regroupés au sein du CREEQR. Ces hommes d'affaires, tous des fournisseurs de matériaux provenant d'un peu partout au Québec, avaient fait une mise de fonds de 750 000 \$ pour permettre le démarrage et la mise en oeuvre du projet. Si ce projet avait évolué tel que prévu, ces gens auraient réalisé des profits fort intéressants. Mais une série de facteurs ont fait en sorte qu'après un premier envoi de matériaux, l'affaire a connu des ratés.

Commande bloquée

Une première commande avait été payée et expédiée en Russie. Mais le conteneur dans lequel la marchandise avait été stockée a été longuement bloqué par les douanes là-bas. Les investisseurs du CREEQR ont alors commencé à remettre en question l'efficacité de leur mandataire Bendwell et Associés. Qui plus est, ils se sont mis à douter de son honnêteté et ont fini par porter plainte pour le détournement d'un peu plus de 265 000 \$ à même les fonds du CREEQR. L'enquête menée par des experts de la division des crimes économiques de la SQ a conduit à la mise en accusation d'André Bendwell.

L'analyse du compte de Bendwell et Associés où avait été déposés les 750 000 \$ de la mise de fonds des membres du CREEQR, plus une subvention de 25 000 \$ du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, a démontré, selon le comptable Deveault, que 434 142,41 \$ avaient été spécifiquement



André Bendwell

dépensés pour les besoins du projet russe. Tous les effets bancaires sont là pour le démontrer.

Il avait par ailleurs été convenu que Bendwell et Associés se verrait verser une somme de 75 000 \$ en honoraires une fois la première commande passée et livrée. Cela non plus n'a pas fait de problème. Mais selon M. Deveault, la somme restante de 265 000 \$ est disparue sans qu'on n'en retrouve la trace.

Un bon contrôle des dépenses

Appelé à la barre en fin d'après-midi, le comptable Éric Nolin qui a tra-

vaillé pour Bendwell et Associés au tournant des années 2000 a dit que seul André Bendwell pouvait faire des chèques dans l'entreprise qui a son siège social au 1581, rue Royale à Trois-Rivières et qu'à son avis, même si l'entreprise ne roulait pas sur l'or, M. Bendwell contrôlait bien ses dépenses. M. Nolin a dit ne pas trouver troublante l'arrivée de gros capitaux dans le compte de l'entreprise. Selon lui, cela découlait de l'entente avec les actionnaires du CREEQR. M. Nolin a d'autre part révélé qu'il avait été surpris d'apprendre que son nom apparaissait comme expert comptable au sein du CREEQR. «Je n'ai jamais prétendu l'avoir», a-t-il précisé.

Le procureur de la Couronne chargé du dossier, Me Charles Levasseur, fera entendre une quinzaine de témoins cette semaine afin de soutenir sa preuve. Me Jules Ricard, le procureur d'André Bendwell a fait savoir pour sa part qu'il ferait entendre cinq témoins la semaine prochaine. Le procès devrait durer deux semaines. À la sortie de la salle d'audience, Me Ricard ne semblait pas du tout impressionné par le témoignage du comptable Deveault. «Vous verrez en temps et lieu que nous pourrions démontrer que les 265 000 \$ supposément manquants ont été en fait utilisés directement avec Kanadastroy en Russie à la suite d'ententes avec Bendwell et Associés.

Faillite

Cette ouverture de procès coïncide par ailleurs avec un avis de faillite de Bendwell et Associés paru samedi dernier dans *Le Nouvelliste*.

Les syndicats Roy, Métivier, Roberge, indiquent qu'un jugement en ce sens est intervenu le 28 février dernier, annulant de ce fait la proposition faite par la compagnie débitrice à ses créanciers et déclarant la compagnie en faillite depuis le 7 juillet 2001.

La première assemblée des créanciers est prévue pour le 30 mars aux bureaux des syndicats.

INCENDIE AU PAVILLON DLS L'enquête et le ménage se poursuivent

Trois-Rivières (IL)

Pendant que l'enquête se poursuit pour trouver le ou les coupables de l'incendie du 3 février dernier au pavillon De La Salle de l'école secondaire des Pionniers, les traces des dégâts causés par le feu et la fumée sont presque toutes disparues.

Le local de la vie étudiante où l'incendie a pris naissance est entièrement repeint. Directrice de l'établissement, Mme Jocelyne Soumis ne sait pas à quel moment par contre les 900 élèves pourront de nouveau aller se détendre dans cette pièce aménagée comme un salon.

«On préfère attendre que tout soit terminé», indique la directrice en parlant de l'enquête entourant cet incendie d'origine suspecte. En fait, l'incident est survenu à la suite de l'annulation des sorties d'hiver par la direction insatisfaite du taux de participation des élèves. Plusieurs d'entre eux avaient manifesté leur mécontentement face à cette décision, surtout que la direction avait également prévu l'annulation des activités de juin.

Mme Soumis souligne que personnellement, elle serait prête à revoir cette dernière décision. «Si les élèves peuvent nous démontrer qu'ils sont maintenant prêts à s'impliquer, j'ai une ouverture. Il y a un côté éducatif à toute cette histoire. On apprend par les démarches que nous faisons», rappelle la directrice avant de préciser que la décision finale sera prise au sein du conseil d'établissement qui réunit des parents et des enseignants.

Mme Soumis ajoute qu'un grand ménage a été réalisé après l'incendie dont les dommages sont évalués à 100 000 \$. Un local adjacent au salon étudiant a été touché, de même que le bureau de l'adjointe administrative et le vestiaire des garçons. Dans ce cas-ci, les travaux ne sont pas terminés.

Pour ce qui est de l'enquête, tant à l'école des Pionniers qu'à la Sécurité publique de Trois-Rivières, on se fait discret. Mme Soumis ajoute cependant que la direction est appelée à faire connaître aux enquêteurs tous les ouïe-dire qui viennent aux oreilles du personnel. Sinon, la vie scolaire suit son cours.

KIA ET  PRÉSENTENT

CASTING

À l'école de la vie!

CE SOIR, 19 H



Cocue!

TQS

casting.tqs.ca

Le Nouvelliste

100.1

COGECO

Du 17 janvier au 9 avril 2005



Je lis mon Nouvelliste et je me fais «dorloter»

Chaque semaine, gagnez un forfait «Sublime» chez



www.amerispa.ca

Le forfait sublime comprend :

- Massage aromathérapie
- Exfoliation marine
- Enveloppement aux algues
- Soins du visage
- Pressothérapie et pause santé

Valeur 300\$

Le Nouvelliste CONCOURS «JE LIS MON NOUVELLISTE ET JE ME FAIS DORLOTER» 

Faites parvenir à : **Je lis «mon Nouvelliste»**
C.P. 515, Trois-Rivières, G9A 5H5

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

Vous pouvez aussi déposer vos coupons de participation dans la boîte de concours au Nouvelliste. Le tirage hebdomadaire est effectué le mercredi à 14 h dans l'entrée du Nouvelliste.

Les villes n'ont plus les moyens de plier les genoux

Lévesque refuse de tarifer des services municipaux

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

Comme ses homologues du reste de la province, le maire Yves Lévesque refuse catégoriquement de créer de nouveaux tarifs pour des services municipaux, histoire de renflouer les coffres de sa ville, comme le suggère Québec, laissant entendre que les villes pourraient ainsi aller chercher 380 millions \$ supplémentaires.

Le maire voit dans cette nouvelle sortie du gouvernement du Québec, une autre tentative de se décharger de ses responsabilités.

«Les derniers à subir les conséquences des transferts de responsabilités, ce sont les gouvernements municipaux, alors que leurs revenus n'étaient pas en croissance, contrairement à ceux de Québec et d'Ottawa. On a fait faire des études sur 5 ans. Les revenus des municipalités avaient augmenté de 9 % pendant que ceux du gouvernement provincial grimpaient de 32 %. Ses revenus augmentent mais il nous transfère des responsabilités. Depuis 1990, c'est 1,2 milliards \$ de nouvelles responsabilités! Nous voulons être traités de façon équitable pour réparer et remettre en bonne condition nos infrastructures. Là, le gouvernement nous demande de taxer encore nos gens. Ça n'a pas de bons sens!»

Le maire ne peut qu'en conclure que la négociation du pacte fiscal sera très laborieuse. Les derniers articles dans les journaux en sont une preuve. Il assure que le monde municipal est prêt à se tenir debout, tout simplement parce qu'il n'a plus les moyens de plier les genoux.

«Nous sommes élus, imputables et responsables face à notre population et ce n'est pas vrai qu'on va supporter encore des transferts sans dire un mot. C'est sûr qu'on dit que les villes sont des créatures du gouvernement du Québec mais créature ou pas, on va faire valoir nos droits et nos points de vue par rapport à toutes les nouvelles obligations que nous avons eues depuis 1990. On voit que Québec essaie de se désengager et il met la table avec des articles comme ça. Nous étions perdants dans le dernier pacte fiscal, avec celui-là, nous ne le serons pas», promet-il.

Les revenus pour Trois-Rivières, dans le dernier pacte fiscal, étaient de 8 millions \$ de compensation.

Des conseillers veulent revoir l'utilisation du Fonds de développement économique

Trois-Rivières



LOUISE PLANTE

Un groupe de conseillers trifluviens veut revoir l'utilisation du Fonds de développement économique de Trois-Rivières.

Le conseiller Alain Gamelin a déposé, hier soir, lors de la séance du conseil municipal, un avis de motion annonçant qu'à une prochaine réunion, il présentera un projet de règlement en ce sens.

«Ce que l'on veut, c'est restreindre les objets pour lesquels on peut utiliser ce fonds, a précisé le conseiller. Nous venons de recevoir un bilan de l'utilisation du fonds de développement économique et on se rend compte qu'on s'en sert pour tout sauf du développement économique: une camionnette, une rue, des courses automobiles, des rénovations, ce n'est pas du développement économique même si, en tirant par les cheveux, on peut dire qu'ils ont un impact économique indirect. Une rue, cela doit être payée à même le budget régulier d'une ville. Une camionnette, c'est pas du développement économique, la rénovation de la Banque de Montréal non plus. Comme c'est là, on a l'impression que ce fonds sert de petite caisse au maire.»

Au cours de 2004, on a puisé dans le fonds de développement pour la construction de conduites d'aqueduc et d'égouts sur le boulevard industriel, pour le financement d'un motel industriel, pour le paiement de décontamination d'un terrain autrefois propriété de Techni Paint, pour l'achat de lots, pour



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Alain Gamelin

des travaux à l'intersection de la rue Réal-Proulx, pour des dépassements de coût dans le dossier de l'aménagement de la bâtisse de la Banque de Montréal, pour une étude de relocalisation de Germain & Frères, pour une subvention à l'Association du sport motorisé de la Mauricie (le Grand Prix) et pour une promesse d'achat à Immeubles FPDR (Trois-Rivières sur Saint-Laurent), pour un total de plus de 2,5 millions \$. Le solde réservé au développement économique au 16 mars 2005 s'élevait à 676 601 \$.

Appelé à commenter cette nouvelle initiative des conseillers, le maire Lévesque a simplement laissé savoir qu'il n'y voyait pas d'objection en autant que les changements demandés ne ramenaient pas la Ville dans ses mauvaises habitudes d'avant la fusion, alors que les gens d'affaires étaient l'objet de tracasseries interminables à Trois-Rivières. Le maire tient à conserver une

marge de manoeuvre par rapport à ce fonds.

Fonds d'autoassurance

Par ailleurs, après discussion, il a été convenu de ne pas libérer le fonds d'autoassurance de l'ex-ville de Trois-Rivières, comme on l'avait laissé entendre la semaine dernière. Les conseillers dont le district se trouve sur l'ancien territoire de l'ex-ville avaient alors fait savoir qu'ils préféreraient affecter la majorité des 1,5 million \$ à la dette plutôt que d'assouplir les règles permettant d'y puiser de l'argent. Finalement, c'est le statu quo qui l'a emporté.

Règlement interne

Un autre développement est intervenu concernant les changements que le comité exécutif désirait apporter au règlement interne du conseil, afin d'empêcher les conseillers d'arriver à la dernière minute avec des avis de motion ou des résolutions lors des séances du conseil. Les conseillers ont convenu de ne plus rien présenter séance tenante en échange de quoi, le conseil accepte de réviser tout le contenu du règlement interne, puisque plusieurs élus veulent y faire des modifications.

Documents

Finalement, tous les organismes paramunicipaux ont accepté de déposer au conseil le rapport interne qu'ils avaient reçu du vérificateur général, après la vérification de l'année dernière. Les conseillers devraient en recevoir une copie d'ici la fin de semaine de Pâques, à temps pour la réunion d'information qu'ils tiendront le 30 mars prochain sur tous les organismes paramunicipaux. Cela dit, le maire Lévesque a fait savoir, hier, qu'il considérerait le dossier clos, et qu'il n'avait pas l'intention d'avoir recours à la Loi sur l'accès à l'information pour forcer le vérificateur général à fournir lui-même ces documents, comme le lui a demandé le conseil par résolution.

Trottoirs sur Rigaud

Le conseiller Yves Landry a fait savoir, hier soir, qu'à l'intérieur d'un des règlements adoptés pour divers travaux, hier soir, se trouve un projet d'aménagement de trottoirs sur le boulevard Rigaud de même qu'un léger prolongement de la piste cyclable, afin de contourner le parc Lambert. Tout cela pour augmenter la sécurité des piétons dans ce secteur.

Trois-Rivières reçoit un Mérite du français

Trois-Rivières (LP)

La Ville de Trois-Rivières a reçu, hier, de l'Office de la langue française du Québec un prix «Mérite du français» à l'occasion de la Francofête 2005, dans la catégorie «promotion d'une langue de qualité».

La candidature de la Ville a été recommandée par la Commission de toponymie du Québec qui avait apprécié le travail réalisé dans le domaine de la désignation des noms de 300 rues. La commission était particulièrement satisfaite du fait que Trois-Rivières ait utilisé de façon pertinente des termes génériques tels que «rue», «avenue», «boulevard», «chemin», «carré» et «place».

Le maire Yves Lévesque et le conseiller Claude Lacroix, président du groupe de travail sur la toponymie, étaient présents à Montréal pour recevoir le prix. M. Daniel Robert, de la Société de conservation et d'animation du

patrimoine était également du voyage de même que M. François Roy, directeur des communications de la Ville.

Comme prévu, le groupe de travail va continuer de traiter les dossiers qui lui seront soumis mais sa composition sera désormais différente puisque c'est la volonté du conseil de faire place à des citoyens bénévoles.

Le comité se composera donc de deux élus déjà en poste, soit MM. Claude Lacroix et Jean-François Caron, d'un secrétaire contractuel, soit M. Daniel Robert, de trois fonctionnaires, M. Denis Ricard, chef du Service d'urbanisme, M. Daniel Massicote, chef d'atelier à l'urbanisme et M. François Roy. Les représentants du milieu seront M. René Beaudoin, historien et généalogiste, président de la Société des amis du vieux moulin de Trois-Rivières, M. Armand Leblanc, de la Société d'histoire de Cap-de-la-Madeleine et M. Robert Parenteau, de la Corporation du moulin seigneurial de Pointe-du-Lac.

Notre équipe en assurance vie vous propose des services avantageux, adaptés à vos besoins et à votre budget!

TROIS-RIVIÈRES	TROIS-RIVIÈRES-OUEST	POINTE-DU-LAC
 Josiane Larocque 609-7243	 Andrée Milot 372-9609	 Jean-Pierre Dion 373-4570
 Marc Durocher 377-7107		
SHAWINIGAN-SUD	GRAND-MÉRIE	CAP-DE-LA-MADELEINE
 Claire Mayer 536-2670	 Sylvie Brouillette 538-4397	 Réjeanne Auclair 694-7396
 Charles Marchand 384-0044	 Jacqueline Piché 289-3076	

14 jours à 19 ans : 3,14 \$ par mois

20 ans à 44 ans : 7,81 \$ par mois

Oui, on vous comprend, vous pouvez compter sur nous!

15 000 \$ d'assurance vie jusqu'à versés le jour même du décès.

ssjbmauricie.qc.ca

Collections printemps

5 jours seulement

Du 22 au 26 mars

Nous payons les taxes sur nos nouveautés.

- Collections signées Marc Aurel, In Wear, Jack Pot, Olsen, etc.
- Collections de cuirs et imperméables.

746, 4^e Rue, Shawinigan
(voisin de Laflamme Fourrures)
537-5551

CENTRE de santé dentaire LUPIEN GENDRON

POUR UNE VISITE plus agréable!

Notre équipe est à l'écoute de vos besoins et de vos attentes. Elle vous renseigne sur les soins prodigués pour qu'ils se déroulent sans souci.

Prévention, soins généraux et dentisterie esthétique
examen - nettoyage - traitement des caries orthodontie - blanchiment des dents facettes et couronnes - incrustations ponts et implants - etc.

Lundi - Mardi Mercredi 13 h - 21 h
Jeudi - Vendredi 8 h - 17 h

373-1313 Polyclinique de Trois-Rivières
1900, boulevard des Récollets, bureau 120
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4K4

Promotion TÉLÉJOURNAL / MAURICIE

du 10 février au 23 mars

À GAGNER un crédit design de 3 000 \$

en collaboration avec la Maison Raymond Décors

pour participer : écoutez le TÉLÉJOURNAL / MAURICIE à 17h57 et notez l'indice du jour. Vous devez déposer votre coupon à la Maison Raymond Décors, 991 rue Thibault, secteur Cap-de-la-Madeleine.

NOM : _____ DATE : _____
L'INDICE : _____ TÉLÉPHONE : _____

Raymond DÉCORS

DU LUNDI AU VENDREDI 17H57

TÉLÉJOURNAL MAURICIE

AVEC NANCY SABOURIN

RADIO-CANADA Mauricie

VOUS ALLEZ VOIR.

OPINIONS

Harper et son drôle de parti



JEAN-GUY DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE

Le parti de Stephen Harper a-t-il posé une pierre dans l'histoire du Canada avec son congrès tenu «en terre ennemie»? Car il ne faut pas oublier que le Parti conservateur, fortement teinté de Reform Party, a bien plus l'air des Rocheuses que l'allure québécoise.

Les Canadiens auraient pourtant besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'un parti politique national qui représenterait une autre tendance que celle des libéraux de Paul Martin, qui offrirait un projet de société réaliste, défendable avec un accent conservateur, et une alternative valable sur la scène fédérale. Reconnaissons objectivement que le Bloc québécois n'a rien de national ni de fédéral; il ne peut répondre aux aspirations que de ceux qui veulent la séparation du Québec.

De son côté, le Nouveau parti démocratique ne répond en rien aux attentes économiques de la société canadienne en marche. Et le Parti conservateur? Disons qu'il n'a pas fait la preuve, en fin de semaine dernière, qu'il avait toute la crédibilité nécessaire pour s'imposer à l'ensemble du Canada. Et encore moins au Québec.

D'abord, une première constatation quand même un peu étrange; pour ne pas diviser le parti, il a fallu taire le plus possible des débats qu'on avait pourtant discutés haut et fort: l'euthanasie, l'avortement et le mariage des gais... Les divisions ont paru tellement grandes que le congrès a décidé de repousser à d'autres moments ou à d'autres instances les positions des Conservateurs. Ce sont donc les questions morales qui paraissent les plus conflictuelles.

Le phénomène est intéressant. Pourquoi? Parce que chez nous, on mêle assez facilement le légal et le moral. En d'autres termes, si on donne une dimension de légalité à une situation de vie, elle apparaît subitement coiffée de mo-

ralité. Si c'est permis, il faut que tout le monde y adhère personnellement, on pourrait dire intérieurement. D'où les combats constants sur toutes les questions qui touchent les choix de conscience: on n'a pas pris l'habitude, encore aujourd'hui, de vivre dans une société laïque où le gouvernement doit tenir compte des diversités multiples, sans jamais obliger les consciences, comme dans les pays totalitaires. Les Conservateurs n'ont pas su tenir le sujet à ce niveau, ils ont préféré cacher leurs croyances traditionnelles plutôt que de vouloir en faire éventuellement une loi. D'où l'absence de débat.

Harper, on le comprend, a choisi des positions qui le rapprocheraient du centre idéologique. Mais il est revenu sur la question du bouclier antimissile avec autant de doigté que Paul Martin, qui n'avait pas averti le président des États-Unis qu'il avait changé d'avis à ce sujet...

Surtout, Harper n'a pas réussi à former un parti avec les deux entités précédentes. Et c'est là son plus grand défi. Il n'a aucune assise ou référence au Québec, ses positions de droite paraissent encore excessives à la grande majorité des Québécois. Brian Mulroney avait su les convaincre parce qu'il était l'un d'eux et parce que ses positions sociales se tenaient bien loin de celles des militants du Reform Party, qu'il faut presque lier à une extrême droite nord-américaine. Aux États-Unis, on peut trouver des adeptes de ces politiques; peu au Canada, encore moins au Québec.

Ce qu'il faut, au Parti conservateur, c'est une équipe de qualité capable de conseiller M. Harper, ou de le remplacer, s'il ne peut convaincre davantage ou ajouter d'autres idées à ses convictions. Pour qu'une prochaine plateforme puisse répondre aux attentes des fédéralistes canadiens qui veulent des gens intelligents et réalistes pour gouverner leur pays.

Le congrès conservateur n'a pas convaincu grand monde qu'il pouvait prendre le pouvoir, encore moins servir l'unité canadienne. Peut-être un peu trop à droite; peut-être pas assez conscient de notre monde. ●



Stephen Harper



OPINIONS DES LECTEURS

De l'art anal?

D'où viennent les jugements négatifs et préconçus à l'égard de la personnalité des artistes ou de la nécessité de leur travail? On se le demande! Pour éviter ces jugements, peut-être devons-nous maintenant apprendre à faire intelligemment la différence entre l'artiste qui souhaite éveiller ou sensibiliser un public cible, et l'«artiste» qui cherche à choquer n'importe qui, pour des raisons qui semblent pauvres de sens.

S'il nous reste un public à convaincre au sujet de la nécessité de l'art et de la recherche que celui-ci exige, il serait sage de lui présenter autre chose que des éjaculations anales effectuées (simulées) en direct dans un bar comme cela a été fait récemment par l'artiste Francis Arsenault dont l'unique but, selon la couverture médiatique, était de choquer. Ce n'est pas une forme d'art qui choque que de faire semblant de s'injecter des fluides dans l'anus pour ensuite les expulser sur une toile, mais plutôt une action qui démontre la nature des inspirations d'un être humain qui sont, sans nul doute, discutables. Parce

que trop souvent, dans ce type de création performance, il manque le discours pour appuyer et justifier l'acte. À discours absent, réflexion absente!

Le but d'une sensibilisation ainsi que les représentations artistiques peuvent, parfois, choquer certains individus ayant des goûts, des valeurs ou convictions contraires à ceux-ci, ce qui a tout de même un but et une fin. Par contre, choquer pour choquer, doubler des sujets «pipi, caca, poils» ne fait que personifier l'obsession des «analités» qui s'alimente dans les phénomènes tel que «Jack Ass» qui n'ont aucune utilité, aucune valeur morale et qui ne laissent aucun résultat considérable.

Lorsque l'art et Jackass ont la même tribune, il y a un sérieux problème. C'est à se demander qui est responsable de cette vision négative de l'art et de ses créateurs? Est-ce l'artiste qui croit faire de l'art en choquant par le biais de son anus, ou le spectateur qui accepte d'être le témoin de ce genre de séance sous prétexte qu'il faut dépasser ses limites et avoir du courage? Il faut

également questionner la couverture médiatique qui donne de l'importance à ce genre d'acte au journal de 18 h, sans questionnement et opinion véritables! On se demande où se situent les critères d'évaluation.

Heureusement, l'art visuel qui sensibilise de manière utile est tout de même encore disponible. Mentionnons la dernière exposition d'Alain Fleurent, «Le carnaval des animaux II», proposant un discours sur l'animalité de l'homme, qui non seulement était visuellement très satisfaisante, mais également pleine de son sens. Il a donné la chance à plusieurs personnes de ne ressortir que physiquement de l'exposition en restant psychologiquement dirigé vers une prise de conscience au sujet des abus de l'humain sur la faune, ce qui est un bon exemple du résultat que l'on peut obtenir lorsque l'on crée de la qualité et du sens. Voilà ce qui, sans hésiter, peut être considéré comme de l'art.

Ève-Lyne Thivierge
artiste en métiers d'art
et étudiante en psychologie à l'UQTR

De l'entêtement

Malgré les voix de protestation d'un groupe de citoyens et de leur conseiller municipal, Guy Daigle, l'omnipotente Société des transports de Trois-Rivières (STTR) et son président, Claude Lacroix, s'entêtent à maintenir le service d'autobus sur la rue Notre-Dame Ouest durant l'été.

Une raison? Préserver l'intégrité des horaires des circuits d'autobus.

Hola! Voilà que l'intégrité des horaires l'emporte sur l'intégrité physique des personnes. Messieurs de la STTR, où sont vos priorités?

Tous les résidents de la rue Notre-Dame Ouest vous le disent, les autobus sont de trop sur cette pittoresque avenue bordant le fleuve Saint-Laurent. Durant la belle saison, beaucoup de promeneurs, d'enfants et de cyclistes y circulent. Le passage répété d'autobus dans ce contexte est problématique, d'autant plus que ceux-ci roulent à vive allure et ne daignent même plus s'arrêter complètement aux arrêts obligatoires (pour respecter l'horaire, je suppose...)

Enfin, il semble que pour la STTR, toutes les raisons soient bonnes pour ne rien faire. Vous ne voulez pas créer

de précédents, créer des injustices, etc. N'importe quoi pour ne pas se compliquer la vie. Eh bien, si c'est trop difficile de gérer des circuits d'autobus, laissez la place à un autre, Monsieur Lacroix.

Robert Ferragne
Trois-Rivières

Pour un candidat issu des rangs

Curieux de voir Monsieur Jean-Yves Laforest se déclarer candidat à la future investiture du Bloc québécois dans

Saint-Maurice-Champlain (Le Nouvelliste 19 mars) alors qu'on me reprochait d'avoir voulu préparer l'après-Gagnon en cas d'élection précipitée.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'élection, mais Monsieur Laforest se prépare pour une investiture. Serait-ce que Monsieur Gagnon va démissionner ou soit devenu inapte pour siéger à la Chambre des communes, ce qui provoquerait une élection partielle dans Saint-Maurice-Champlain?

Nous savons maintenant que ce sont les membres de la clique à Claude Pinard qui contrôlent le Bloc québécois après avoir écarté les vrais bloquistes qui avaient relancé l'exécutif du Bloc

dans la circonscription. Après avoir réussi à obtenir la démission du personnel du bureau du député Marcel Gagnon pour les remplacer par un personnel issu du bureau de Claude Pinard, on constate qu'il y avait un plan stratégique pour une deuxième phase, soit la prise en main de l'exécutif du Bloc par les péquistes afin de contrôler la future investiture du Bloc.

C'est lors de l'assemblée générale annuelle du Bloc que Monsieur Laforest s'est présenté au poste de vice-président alors qu'il n'était membre que depuis quelques semaines. Où était-il dans le défrichage lorsque le Bloc était au plus bas dans les sondages? Sûrement qu'il était trop occupé avec les fusions forcées comme membre du comité de transition ainsi que la fusion de l'école secondaire Le Rocher avec Les Chutes.

Plusieurs membres du Bloc qui ont travaillé à la reconstruction du parti constatent que des politiciens arrivistes en ont pris le contrôle. Il ne faudrait pas que les vrais bloquistes soient dupés par une telle manœuvre. C'est un candidat issu de leur rang que ça prend et non une marionnette de Claude Pinard. Monsieur Laforest se sert-il de son statut de président de la Commission scolaire pour mousser sa candidature dans les journaux? Il devrait plutôt se concentrer sur l'amélioration de la qualité des services de l'école publique plutôt que de vendre des cartes de membres du Bloc, ce qui serait beaucoup plus profitable pour la collectivité et plus conforme à sa fonction de dirigeant de Commission scolaire où il y a un besoin urgent présentement.

Robert Deschamps
ex-vice-président fondateur
du Bloc Saint-Maurice-Champlain

LETTRES ET COURRIELS

Vous avez l'accusation facile

En réponse à la lettre de Gaétan Bouchard sur la démission de Jeff Fillion.

Monsieur Bouchard, vous dites dans le premier paragraphe de votre lettre: «À entendre glousser les dindes et les dindons des médias «autorisés» par le gouvernement...». Pour le bénéfice des lecteurs, pourriez-vous identifier qui sont ces médias soutenus par le gouvernement et à quel gouvernement faites-vous référence?

Vous semblez être une personne capable de soutenir vos accusations par

des faits bien précis, vous en avez l'occasion. D'autre part, vous vous insurgez du fait que Claude Charron et Richard Martineau aient traité Jeff Fillion de néo-nazi parce qu'ils ne partageaient ses opinions.

Est-ce plus grave que de traiter quelqu'un de «taliban» comme vous l'avez déjà fait dans les pages de ce journal? Accusation portée tout simplement parce que vous aussi ne partagez pas l'opinion de cette personne.

Pierre Carignan
Trois-Rivières



Claude Lacroix



Jean-Yves Laforest

Commentez l'actualité et allez au spectacle!

BILLET DE SPECTACLE

Chaque semaine, Le Nouvelliste attribuera, parmi le courrier reçu, une paire de billets pour un spectacle à la salle J.-Antonio-Thompson ou au Centre des arts de Shawinigan.

POUR NOUS ÉCRIRE

par courriel
opinions@lenouvelliste.qc.ca

par la poste
Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

«C'est extrêmement dangereux»

La méthadone peut causer la mort à faible dose

Trois-Rivières



MARIE-EVE LAFONTAINE

S'il n'est pas rare d'entendre parler de surdose d'héroïne ou de cocaïne, il en est autrement pour la méthadone qui est possiblement en cause dans la mort du jeune Keven Déry, qui a perdu la vie en janvier dernier. Selon Lise Saint-Louis, infirmière et coordonnatrice au programme de substitution à la méthadone au centre Domrémy Mauricie-Centre-du-Québec, il suffit somme toute d'une petite quantité de méthadone pour entraîner dans la mort quelqu'un qui n'est pas habitué à ses effets.

«La dose létale est quand même faible. Si quelqu'un en prend en se disant qu'il va se payer un gros trip, il peut facilement y rester. C'est extrêmement dangereux et on ne renseigne jamais suffisamment les jeunes. Ces derniers sont portés à essayer toutes sortes d'affaires», déplore Mme Saint-Louis.

La prescription de la méthadone est d'ailleurs étroitement surveillée et contrôlée. Il s'agit d'un produit puissant qui peut être extrêmement dangereux pour ceux qui n'en prennent pas régulièrement parce qu'ils n'ont pas de tolérance à ses effets. «C'est un narcotique très puissant. Habituellement, les gens qui prennent de la méthadone sont suivis par le médecin. Ils commencent progressivement et les doses augmentent peu à peu. Ils sont tolérants à ce produit-là. Par con-



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Lise Saint-Louis

tre, quelqu'un qui ne prend pas de méthadone, et qui s'en procure sur le marché noir pour l'essayer, n'a aucune tolérance à ce produit et il peut en mourir», précise Mme Saint-Louis.

Rappelons que la méthadone est utilisée dans le traitement de la dépendance aux opiacés comme l'héroïne et dans le traitement des douleurs chroniques. Selon Mme Saint-Louis, près de 200 personnes en Mauricie et au Centre-du-Québec suivent un traitement de substitution à la méthadone. En pharmacie, on retrouve la méthadone sous forme de poudre. Le pharmacien la dissout dans de l'eau. Il verse ensuite cette solution dans une bouteille qu'il comble avec du jus.

«Habituellement les gens qui sont admis dans un programme de substitution à la méthadone vont à la pharmacie à tous les jours et ils prennent leur dose de méthadone devant le pharmacien. Quand les gens sont stabilisés, qu'ils sont fidèles à leur traitement et que le médecin a des raisons de croire qu'ils vont bien gérer leur dose, il peut leur permettre d'avoir un privilège, c'est-à-dire qu'ils peuvent apporter une dose à la maison pour avoir un congé de pharmacie. Si la personne démontre une bonne volonté, elle peut avoir plus qu'un privilège par semaine», explique l'infirmière.

Ainsi, certaines de ces doses peuvent parfois se retrouver sur le marché noir. Les opiacés sont des déprimeurs du système nerveux central. Consommer en trop grande quantité, ils peuvent donc provoquer un arrêt respiratoire.

Mme Saint-Louis note qu'il est rare que Dom-

rémy accueille des gens qui disent consommer de la méthadone sur le marché noir, principalement parce qu'elle n'a pas vraiment d'effet intéressant. «À l'occasion, on voit des gens qui sont en manque de morphine ou d'héroïne et qui pour ne pas être malades vont aller chercher de la méthadone au noir. Ils ont peu d'intérêt à prendre de la méthadone au noir à part éviter d'être malade parce qu'ils n'ont pas de buzz avec ça. Il n'y a pas d'effet euphorisant à consommer de la méthadone.»

Les effets de la méthadone durent de 24 à 30 heures et ils atteignent un sommet de 2 à 4 heures après la consommation. Étant donné que la surdose est lente à se déclencher, la victime a le temps de se retrouver seule, sans personne pour l'aider. «Quand on l'a consommée et qu'on s'aperçoit qu'il peut y avoir des effets, on est mieux d'aller à l'hôpital le plus vite possible pour recevoir la médication qui va arrêter la progression du médicament dans le système», prévient Mme Saint-Louis.

Ce n'est pas la première fois qu'un cas possible de surdose à la méthadone survient dans la région. En novembre 2000, dans le secteur Saint-Grégoire, à Bécancour, un jeune homme de 19 ans avait perdu la vie après avoir consommé ce que la police croit être de la méthadone. Deux autres jeunes avaient alors été transportés à l'hôpital dans un état critique.

Rappelons que Keven Déry a été retrouvé mort dans son lit le 13 janvier dernier. Sa famille avait alors retrouvé dans son manteau une bouteille contenant de la méthadone. ●

DOSSIER DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA TUQUE

Personne ne peut confirmer la durée du contrat

ANDRÉ MERCIER

(Collaboration spéciale)
La Tuque

Le dossier du directeur général de Ville de La Tuque, Daniel Prince, a pris une nouvelle tournure, hier soir, à l'occasion de l'assemblée publique du conseil municipal. Personne n'a pu répondre à la question formulée par *Le Nouvelliste* afin de connaître la durée exacte du contrat accordé au directeur général par le conseil municipal provisoire, le 26 mars 2003.

En consultant le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 26 mars 2003, on y apprend que le contrat du directeur général est d'une durée de deux ans et demi, tel que stipulé par le maire de l'époque, Gaston Fortin.

Un mois plus tard, soit le 22 avril, lors d'une assemblée régulière, il est proposé et appuyé par les conseillers Michel Pronovost et Pierre Lefrançois que le procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2003 de la nouvelle ville de La Tuque soit adopté tel que rédigé «en précisant à la page 6 que les contrats pour les postes de directeur général et de directeur général-adjoint sont d'une durée d'un an, soit du 26 mars 2003 au 25 mars 2004.»

Finalement, le contrat confirmant l'embauche du directeur général, signé par le maire Gaston Fortin, le conseiller Pierre Lefrançois et le greffier municipal Yves Tousignant, stipule que le contrat débute le 23 mars 2003 pour se terminer le 6 mai 2006.

«C'est un dossier qui n'est vraiment pas facile et qui présente certains nouveaux faits», commente le maire de La

Tuque, Réjean Gaudreault, expliquant que le procureur mandaté par le conseil municipal pour le guider dans les décisions à prendre à la suite de l'enquête administrative était pour analyser ce nouvel élément au dossier.

Le conseiller Michel Pronovost, qui a proposé l'adoption du procès verbal amendé avec la durée d'un an, le 22 avril 2003, s'est montré surpris de la situation en se disant «convaincu qu'une autre résolution avait été faite».

Le contrat du directeur général, Daniel Prince, n'a été signé que le 22 juillet 2003, soit quelques mois avant l'élection du premier conseil municipal de la nouvelle ville de La Tuque. Rappelons que ce dernier est suspendu avec solde de ses fonctions depuis le 15 septembre 2004. ●



LE NOUVELLISTE: ANDRÉ MERCIER

L'assemblée publique du conseil municipal a été marquée par la présence de plus d'une trentaine de cols bleus et cols blancs qui ont visiblement voulu imposer leur présence aux élus. À l'avant-plan, le président du syndicat affilié à la CSD, Claude Boutet, qui n'a voulu faire aucune déclaration, à l'exception que les «choses ne bougeaient pas» dans le dossier des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Espace Bell

SOLDE SENSATIONNEL!

Communication-Québec
Il suffit
d'y penser!

Les femmes et la retraite

La Régie des rentes du Québec innove en dédiant une partie de son site Internet aux femmes, ceci dans le but de les sensibiliser à l'importance de planifier financièrement leur retraite en tenant compte de leurs particularités. Les femmes ont un revenu moyen inférieur à celui des hommes et on constate que, durant les années passées à la maison à prendre soin de leur famille, elles épargnent peu ou pas en vue de leur retraite. Le site www.rqgouv.qc.ca donne de précieux conseils et de l'information pouvant aider les femmes à mieux planifier leur avenir.

Renseignements personnels et signature d'un bail

À l'approche du printemps, la période de recherche d'un nouveau logement ou d'un nouveau locataire s'amorce en vue du 30 juin, traditionnel "jour du déménagement" au Québec. Au sujet de l'échange de renseignements personnels en vue de la signature d'un bail, sachez que le propriétaire peut recueillir, à certaines conditions, des renseignements personnels avant la conclusion du bail afin de s'assurer des habitudes de paiement des personnes qui désirent louer ses logements. Par contre, la Commission d'accès à l'information estime qu'il est suffisant, pour un locataire, d'établir son identité avec son nom, son prénom, son adresse et, s'il y a lieu, sa date de naissance. Les numéros d'assurance sociale, de permis de conduire ou de la carte d'assurance maladie ne peuvent être exigés par un propriétaire. Pour plus d'information, rendez-vous à la section Documentation du site de la Commission à l'adresse www.cai.gouv.qc.ca.

Communication-Québec Mauricie
1 800 363-1363 / ATS 1 800 361-9596
www.mauricie.gouv.qc.ca

Services
gouvernementaux
Québec



Pas de frais cachés!

- Pas de frais d'activation (une valeur de 35 \$)
- Pas de frais additionnels (une valeur de plus de 7 \$/mois)⁽²⁾
- 6 mois d'appels locaux illimités⁽³⁾
- Pour seulement 20 \$/mois, ajoutez un membre de votre famille et partagez votre forfait!

RÉDUCTION DE
50%
SUR CERTAINS
PHOTOTÉLÉPHONES⁽¹⁾

4 téléphones à 49 \$ ou moins chacun⁽⁴⁾



Système de télénumérique par satellite ExpressVu™ 3150

Le divertissement à son meilleur sur deux téléviseurs!

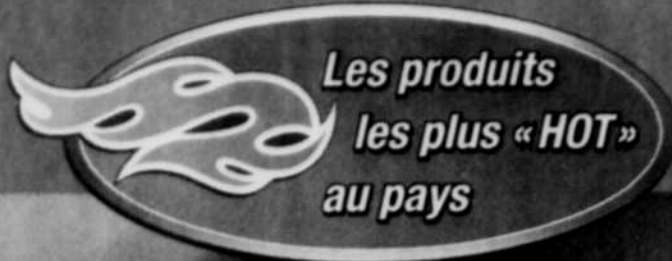
- Son et image de qualité exceptionnelle
- Comprend le système 3120 et un récepteur 3100 remis à neuf
- Installation comprise!

ÉCONOMISEZ
PLUS DE 50%
69 \$⁽⁵⁾
Après crédits

Passer au magasin Espace Bell le plus près!

Centre Les Rivières
4125, boul. des Forges, Trois-Rivières **691-0482**

Les prix et les offres sont en vigueur du 17 au 31 mars 2005, à moins d'indication contraire, et sont sujets à changements sans préavis. Les services sont offerts là où la technologie et la couverture le permettent. Les offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion, à moins d'indication contraire. Taxes en sus. Des frais de réactivation anticipée s'appliquent à tout contrat à terme fixe. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les détails en magasin. Certains produits sont offerts sous réserve d'abonnement préalable à un service de Bell Canada ou d'un autre fournisseur. Photos non contractuelles. Offertes dans la limite des stocks disponibles. Le choix en ligne peut varier; voir tous les détails sur le site Internet. Le financement n'est pas offert dans toutes les régions. Bell n'assume aucune responsabilité pour les erreurs typographiques ou graphiques. Offres uniquement valables dans les magasins participants. Aucun bon de réduction offert. (1) S'applique aux nouvelles activations seulement avec abonnement d'au moins 36 mois (2) Fait référence aux frais mensuels d'accès au réseau de 6,95 \$ et aux frais de service d'urgence 9-1-1 de 0,25 \$. (3) S'applique aux nouvelles activations seulement avec abonnement de 36 mois. Après la période promotionnelle de 6 mois, l'option d'appels locaux illimités sera retirée et le tarif mensuel alors en vigueur pour les appels locaux s'appliquera. (4) S'applique aux nouvelles activations seulement avec abonnement d'au moins 36 mois. (5) Le service ExpressVu est offert aux abonnés résidentiels dans le cadre d'une nouvelle activation, là où l'accès et la visibilité le permettent. Une pièce d'identité avec photo valide et une pré-autorisation sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire sont requises pour acheter et activer un système. Le prix net est basé sur le prix de détail suggéré de 149 \$ pour le système 3150, moins le rabais en magasin de 50 \$ sur l'équipement et le crédit de 30 \$. L'offre comprend un système 3120 et un récepteur 3100. Frais de programmation en sus. Le prix net du modèle 9320 est basé sur le prix de détail suggéré de 299 \$, moins 119,50 \$ de rabais sur l'équipement et le crédit de 30 \$ avec un abonnement de 4 mois. Les systèmes doivent être activés au plus tard 60 jours après la date de l'achat. Les crédits seront portés au compte, avant toutes taxes applicables, dans un délai de six à huit semaines. L'installation professionnelle de base comprend l'installation du système principal.



CHRYSLER



ACHETEZ À

15 998\$*



CHRYSLER PT CRUISER 2005

- Moteur de 2,4 L, 16 soupapes, 150 ch
- Transmission manuelle à 5 vitesses • Sièges arrière rabattables et amovibles Fold-and-TumbleSM
- Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs de qualité supérieure • Volant inclinable
- Roues en acier de 15 pouces avec enjoliveurs chromés à écrous • Antidémarrage Sentry KeySM
- Sacs gonflables avant multimodes de nouvelle génération

UNE BONNE NOUVELLE NE VIENT JAMAIS SEULE!



CHRYSLER SEBRING 2005

- Moteur de 2,4 L, 16 soupapes, 150 chevaux
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Radio AM/FM avec lecteur CD • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Sacs gonflables avant multimodes de nouvelle génération
- Télédémarrage
- Antidémarrage Sentry KeySM

ACHETEZ À

19 998\$*

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEPSM • DODGE OU CHRYSLER.CA.

FINANCEMENT
OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR

* Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établies pour la Chrysler PT Cruiser 2005 avec l'ensemble 24H et la Chrysler Sebring 2005 avec l'ensemble 24H et la Chrysler PT Cruiser 2005 avec l'ensemble 24H. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport, taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre exclues et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre. À l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'ajoutent à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix monté. Photos des véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • JeepSM • Dodge du Québec

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES

Mauricie

CENTRE-DU-QUÉBEC

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Nicolet se souvient, 50 ans plus tard

Activités et panneaux historiques pour rappeler l'incendie et le glissement de terrain de 1955

Nicolet



MARCEL AUBRY

La Ville de Nicolet va commémorer de différentes façons, au cours de la prochaine année, les tristes événements survenus dans cette ville en 1955, soit le conflagration qui avait anéanti le centre-ville le 21 mars, le glissement de terrain qui avait emporté dans la rivière Nicolet, le 12 novembre, le quartier comprenant les édifices les plus prestigieux de la ville, et l'incendie suspect qui avait détruit l'Hôtel-Dieu le 31 décembre.

Après la messe commémorant l'incendie du centre-ville, célébrée à la cathédrale de Nicolet, la veille, la Ville de Nicolet a tenu, hier, à l'hôtel de ville, une cérémonie de commémoration de l'incendie au cours de laquelle ont été dévoilés deux panneaux historiques destinés à interpréter ces malheureux événements survenus il y a 50 ans.

Au total, une dizaine de ces panneaux seront installés sur le territoire municipal au cours de la prochaine année. Il y en aura notamment deux à la Place-du-21-Mars et deux autres au Parc Marguerite-d'Youville. D'autres aussi seront installés dans les haltes du Réseau vert multifonctionnel.

La chargée de projet de Revitalisation Nicolet, Carolyne Aubin, a aussi rendu publique la liste d'une douzaine d'activités qui auront lieu durant la prochaine année afin de rappeler ces événements importants au souvenir des gens.

La Ville a décidé de commémorer ces événements en collaboration avec le Comité 1955, un comité qui relève de la Corporation de développement culturel de Nicolet et qui est composé d'une quinzaine de citoyens et d'intervenants du milieu.

En rappelant, hier, les événements de 1955, le maire de Nicolet, Clément Dubois, a dit vouloir rendre hommage à tous ces gens qui ont été touchés de près ou de loin par ces tragédies «et qui



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Deux panneaux d'interprétation contenant «Les pages de l'histoire nicolétaine» ont été dévoilés, hier, à l'hôtel de ville de Nicolet. Ci-dessus, dans l'ordre, Clément Dubois, maire de Nicolet; Isabelle Coulombe, chargée de projet, Entre fleuve et rivière; et Carolyne Aubin, chargée de projet, Revitalisation Nicolet.

nous ont donné une grande leçon de courage et de détermination car ils ont réussi à reconstruire leur vie et leur ville en se tournant résolument

vers l'avenir dans un esprit de solidarité».

Les activités de commémoration des évé-

nements de 1955 vont se dérouler sous le thème: «Se souvenir... pour mieux bâtir». Le maire a expliqué que les membres du Comité 55 avaient compris l'importance de rappeler ces événements qui font partie de l'histoire de Nicolet, et de les faire connaître aux plus jeunes.

«Ils ont jugé que le meilleur moyen de le faire serait par l'intermédiaire de Revitalisation Nicolet qui a comme mandat de dynamiser et de développer le centre-ville. Grâce à Revitalisation Nicolet, notre centre-ville va rajeunir son apparence et se donner un «look» plus actuel», a-t-il dit.

M. Dubois s'est dit très heureux de constater que plusieurs intervenants du milieu se sont associés à cette commémoration. «Les écoles, les musées, les lieux touristiques s'unissent et coordonnent leurs interventions pour montrer à ceux qui n'ont pas vécu cette tragédie comment les Nicolétains ont fait preuve de solidarité à la suite du grave incendie du 21 mars 1955», a déclaré le maire.

De son côté, l'évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Raymond Saint-Gelais, qui célébrera, le 11 septembre, son 25^e anniversaire d'épiscopat, a mentionné que la Ville de Nicolet baignait dans un climat où 1955 avait été un point de référence, une année charnière dans son histoire. Il a rappelé comment cet événement avait un impact encore aujourd'hui sur la suite des choses et comment il avait fait en sorte de faire entrer Nicolet dans une ère nouvelle. Il a aussi fait état du fait que 18 prêtres avaient été ordonnés cette année-là. Ce fut la plus importante ordination de l'histoire du diocèse.

De la Floride où il met présentement la dernière main à un autre roman, le président de la Corporation de développement culturel de Nicolet, l'écrivain Louis Caron, s'est dit d'avis que la commémoration des événements de 1955 est l'occasion de redire que «Se souvenir du passé, c'est préparer l'avenir». Dans le message que le conseiller Jean-Claude Montplaisir a lu en son nom, M. Caron a dit souhaiter que cette année 2005 soit un tournant dans l'histoire nicolétaine. ●

marcel.aubry@lenouvelliste.qc.ca

«C'était la désolation!»

Richard Poirier a perdu sa clinique de dentiste dans l'incendie

MARCEL AUBRY

Nicolet

Un des sinistrés de l'année 1955 à Nicolet, le dentiste Richard Poirier, est venu dire aux personnes présentes à la cérémonie de commémoration d'hier de quelle façon il avait vécu l'incendie de 1955 et l'éboulement qui a eu lieu dans la même année.

Parlant d'abord de la conflagration qui a détruit 35 logements et 23 bureaux et commerces au centre-ville, il a raconté à quel point les gens effrayés étaient figés sur place.

«Beaucoup de gens étaient affolés. On a craint le pire», a dit le dentiste dont la clinique a été détruite par l'incendie. Cela ne l'a cependant pas empêché d'aider son propriétaire à sortir «sa belle grosse Chrysler» de la remise située en arrière de la maison. L'épouse de ce dernier ne voulant pas quitter la demeure malgré le feu qui s'approchait, il a demandé à deux amis d'aller la supplier de sortir, ce qu'elle a finalement accepté de faire.

M. Poirier était à Nicolet depuis huit ans à ce moment-là. Il avait vu brûler son bureau. La voix un moment éteinte par l'émotion, il a dû reprendre son souffle avant d'ajouter: «J'avais encore des dettes: mes études universitaires, ma maison, mon bureau. Quel désastre! C'était la désolation», a-t-il témoigné, en se souvenant que même dans les pires moments, les sinistrés s'entraidaient. D'autres étaient incapables d'agir et avaient besoin d'aide.

Heureusement pour M. Poirier, quand l'incendie est survenu, le Dr Vigneault était parti à l'ex-



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Richard Poirier

térieur pour se spécialiser en chirurgie. Il lui a donc offert son bureau. «Il a été mon sauveur», a-t-il dit, hier, reconnaissant.

M. Poirier a aussi eu un bon mot pour les gens de métier (plombiers, électriciens) qui se sont ensuite efforcés de procéder aux réparations le plus rapidement possible «à des prix de sinistrés». Du maire de l'époque, J.-Ubaldo Caron et de ses conseillers, M. Poirier a mentionné qu'ils avaient tout fait «pour redonner à la ville cette vitalité dont on avait tous tant besoin». Même chose pour le chef des pompiers, Édouard Beaulac, «qui s'est dévoué et a travaillé fort pour nous».

Affecté également pour l'éboulement qui a suivi, M. Poirier était découragé. Il a voulu quitter la ville. On l'a supplié de rester en le réconfortant. C'est ce qu'il a fait et il ne le regrette pas aujourd'hui. «Je ne suis pas né ici, mais Nicolet, c'est mon pays et je l'aime beaucoup», a conclu l'homme qui est originaire de Saint-Agapit. ●

Activités de commémoration

Avril: Formations offertes aux intervenants touristiques et propriétaires de commerces (René Beaudoin).

Mai: Louis Caron, écrivain et historien, invité par l'école Curé-Brassard (rencontre des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année pour raconter l'histoire de Nicolet et de ses catastrophes).

- Rallye historique de Nicolet (élèves de 5^e et 6^e année de l'école Curé-Brassard);

Avril: Pique-nique familial et activité artistique en lien avec le glissement de terrain de 1955 (maison Rodolphe-Duguay, le 7 août à midi).

Septembre: Rallye historique de Nicolet (élèves de 5^e et 6^e année de l'école Curé-Brassard; élèves du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption; élèves de l'école secondaire Jean-Nicolet).

Octobre: Rencontre d'auteur avec Louis Caron (Les racontages) - Thème 1955 - Bibliothèque municipale de Nicolet.

- Exposition de photos - Musée des religions (oc-

tobre et novembre).

Novembre: le 12: cérémonie de commémoration du glissement de terrain du 12 novembre 1955 au parc Marguerite-d'Youville à 10 h.

- Le 12 en soirée: projection de la vidéo sur le glissement de terrain, réalisée par Rita Dolan-Caron, suivi d'échanges et de témoignages. À l'École nationale de police du Québec.

- Le 13 novembre: messe commémorant le glissement de terrain du 12 novembre 1955 (à la mémoire des victimes et sinistrés du glissement de terrain); cathédrale de Nicolet; 10 h 30.

- Le 13 en soirée: Soirée de clôture des activités de commémoration des événements de 1955. Interprétation artistique des événements de 1955 par les artistes nicolétains. École nationale de police du Québec.

Fin novembre: Pièce de théâtre; projet de fin d'étude d'une élève de 5^e année secondaire; Collège Notre-Dame-de-l'Assomption. ●



LA LISTE STRATÉGIE DES ACTIONS VEDETTE DE DOMINION VALEURS MOBILIÈRES

Sommaire des rendements annuels

liste stratégique

ANNÉE	RENDEMENT LISTE STRATÉGIE	RENDEMENT TSX 300	LISTE STRATÉGIE VERSUS TSX 300
1985	33,25 %	25,07 %	8,18 %
1986	23,52 %	8,95 %	14,56 %
1987	12,34 %	5,88 %	6,46 %
1988	23,82 %	11,08 %	12,74 %
1989	18,72 %	21,37 %	-2,65 %
1990	-11,54 %	-14,80 %	3,26 %
1991	15,64 %	12,02 %	3,63 %
1992 **	4,04 %	-3,80 %	7,84 %
1993	45,74 %	30,90 %	14,85 %
1994	0,01 %	0,24 %	-0,23 %
1995	25,72 %	16,67 %	9,05 %
1996	41,26 %	31,85 %	9,41 %
1997	25,36 %	10,12 %	15,24 %
1998	4,67 %	-1,02 %	5,69 %
1999	27,90 %	20,46 %	7,43 %
2000	32,53 %	18,63 %	13,91 %
2001	4,24 %	-14,51 %	18,76 %
2002	-1,02 %	-9,97 %	8,96 %
2003	21,48 %	21,99 %	-0,51 %
2004	28,57 %	16,92 %	11,65 %
Février 2005	4,23 %	7,52 %	-3,29 %

Depuis qu'elle a été créée en 1984, la Liste Stratégie des actions vedettes a dégagé un rendement annuel de **18,98 %***, contre seulement **10,37 %** pour l'indice de référence TSX 300.

* Dans l'hypothèse où tous les changements recommandés ont été effectués en fin de trimestre.
* Rendement annuel avant les frais d'administration.
** Changement de fin de période: du 1^{er} janvier-31 décembre au 1^{er} décembre-31 novembre.
Investissement minimum requis: 200 000 \$.

Taux de rendement annualisé: **18,98%** (Liste Stratégie), **10,37%** (TSX 300), **+8,61%** (différence)



RBC Dominion valeurs mobilières
25, rue des Forges
Trois-Rivières
Téléphone: 379.3600 Sans frais: 1 800 567.7996
Internet: www.rbcinvestissements.com

* Rendement annualisé, en date du 30 novembre 2004, de la Liste Stratégie des actions vedettes depuis décembre 1984. Les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Les conseillers en placement sont des employés de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., membre FCPE. Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence © Copyright 2005. Tous droits réservés.

Économie

LAPRESSEAFFAIRES.COM

S&P/TSX 9693,55 ▼ -61,14	S&P/TSX VENTURE 1978,77 ▼ -22,03	S CAN 82,61	DOW JONES 10565,39 ▼ -64,28	S&P 500 1183,78 ▼ -5,87	NASDAQ 2007,51 ▼ -0,28	OR 431,10 ▼ -8,20
--	--	-----------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE **Le Nouvelliste** CYBERPRESSE.CA

Louis-Régis Tremblay quitte l'A.B.I.

Il veillera à la construction d'une usine d'anodes en Norvège

Bécancour



MARC ROCHETTE

Quatre ans après avoir remplacé à pied levé Jean Tessier et quelques mois après un long conflit de travail, le président-directeur général de l'Aluminerie de Bécancour, Louis-Régis Tremblay, quittera ses fonctions le 1er avril prochain pour relever de nouveaux défis au plan international.

En effet, la société Alcoa vient de lui confier la direction du projet de construction d'une usine d'anodes à Mosjoen, en Norvège. M. Tremblay sera ainsi responsable de tous les aspects du design, de la construction et du lancement de cette usine dont la capacité est de 180 000 tonnes métriques, une tâche qui l'amènera d'abord à Montréal.

L'usine en question produira les anodes nécessaires à l'exploitation de l'aluminerie Alcoa de Fjrdal, en Islande et de Mosjoen, en Norvège.

«C'est une belle marque de confiance de la part d'Alcoa que de confier cela à un Québécois», a commenté au Nouvelliste M. Tremblay, compte tenu que la réalisation du projet nécessitera un investissement frôlant les 400 millions de dollars.

En annonçant cette nouvelle hier matin, le président d'Alcoa Canada Première fusion, Jean-Pierre Gilardeau, a voulu souligner la contribution de M. Tremblay à l'atteinte des objectifs de performance de l'aluminerie et son leadership à l'occasion des moments difficiles qu'A.B.I., ses employés et la communauté ont traversés lors de la dernière année.

«C'est un bon contrat de travail pour les deux parties qui permet à la fois d'adapter l'entreprise aux lois du marché et d'assurer aux clients une stabilité opérationnelle», a indiqué M. Tremblay.

Celui-ci a rappelé qu'il avait joint l'Aluminerie de Bécancour le 29 mars



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le président-directeur général de l'Aluminerie de Bécancour, Louis-Régis Tremblay, quittera ses fonctions le 1er avril prochain pour relever de nouveaux défis au plan international.

2001 avec «un court avis».

«En raison de la mondialisation et du taux de change, il y avait beaucoup de défis à relever pour en faire une entreprise souple», a-t-il avoué.

Selon lui, la majorité des entreprises avaient à faire face à des défis semblables, «mais certaines étaient prêtes».

«À l'A.B.I., on a fait un travail qui nous permet de regarder l'avenir avec optimisme», poursuit M. Tremblay.

Avant son arrivée à Bécancour, il avait été directeur général de l'Aluminerie Lauralco de Deschambault, succédant en 1998 à un certain... Jean-Pierre Gilardeau! Quelques mois auparavant, il avait occupé le poste de vice-président directeur général. À titre d'ingénieur professionnel, ce diplômé de l'Université du Québec à Chicoutimi est reconnu pour avoir contribué à la réussite de l'Aluminerie Lauralco depuis ses débuts.

Du mois d'août 1992 au mois de juillet 1997, il avait dirigé le secteur Carbone et, par la suite, il avait assumé avec succès la direction des services

Maintenance et Ingénierie. Bref, un séjour d'une dizaine d'années à Deschambault avant d'être assigné à l'A.B.I. Il aura passé une bonne partie des années 80 à travailler pour le compte d'un chef de file canadien dans le domaine du moulage par injection, IPL inc., avant de débiter la décennie suivante chez Bombardier comme directeur des achats.

Originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Tremblay dit garder un bon souvenir de son passage à l'A.B.I., et ce, en dépit de la grève qui a marqué la dernière année.

«Il y a du bon monde dans notre région et j'ai été impressionné par la bonne collaboration entre les chambres de commerce et le dynamisme de la communauté», a-t-il partagé.

C'est le directeur de la fonderie d'A.B.I., Pascal Cléry, qui le remplacera sur une base intérimaire au poste de président-directeur général de l'usine.

«Je quitte avec un petit pincement au coeur car j'ai tissé des liens que je veux garder», a conclu M. Tremblay. ●



J. SICARD SPORTS AGRANDIT SES LOCAUX



La moto est un sport de plus en plus populaire. Pour preuve, J. Sicard Sports de Louiseville vient de procéder à une rénovation en règle de ses locaux : près de 1/2 million de dollars ont été investis, faisant ainsi passer la salle d'exposition à 6000 pi² et pouvant accueillir 80 motos et VTT (que de choix !); c'est aussi 3 nouveaux emplois créés, le commerce comptant ainsi 12 personnes. Samedi dernier, 12 mars, avait lieu l'inauguration officielle du « nouveau » J. Sicard Sports, plus grand, plus complet. Précisons que J. Sicard Sports est associé à Honda depuis 33 ans et à Yamaha depuis 29 ans. Sur la photo, nous apercevons Marielle et Jacques Sicard, en compagnie de Hélène Ricard, conseillère publicitaire au Nouvelliste. Pour une moto ou un VTT, J. Sicard Sports de Louiseville vous offre un choix des plus complets, au 811, Saint-Laurent Est, 228-5803.

ALARME ALLIANCE ET SYSTÈME D : UNE NOUVELLE ALLIANCE STRATÉGIQUE !



Une alliance stratégique au niveau de la sécurité informatique vient d'être récemment conclue entre deux entreprises solidement implantées dans la région Mauricie - Centre-du-Québec, soit Informatique Système D et Alarme Alliance, ce qui vient compléter les nombreux services déjà offerts par celles-ci. Le nouveau partenariat offrira aux entreprises de la région un service unique en ce qui concerne la sécurité. Nous voyons sur la photo le président d'Informatique Système D, Michel Deshaies, ainsi que Raymond Rheault, président d'Alarme Alliance, avec la représentante du Nouvelliste, Louise Fortin. Désormais, une seule adresse à retenir pour vos besoins en informatique et en sécurité : 7377, rue Notre-Dame Ouest, Trois-Rivières, dans les bureaux d'Informatique Système D, à deux pas du pont Lavolette.

LE RESTAURANT AQUA, UN DÉCOR INÉDIT...



Nouvellement ouvert à Trois-Rivières, le restaurant Aqua s'ajoute à la famille des déjà populaires Angéline, Casa Blanca et Gaspard, et vous propose une cuisine très variée. Vous y retrouverez steaks, fruits de mer, fondues et poissons frais. Un menu du jour et des petits-déjeuners sauront satisfaire tous les goûts. Sur la photo, nous reconnaissons Robert Cassar, copropriétaire, Serge Buchanan, conseiller publicitaire au Nouvelliste, Renée Cassar, copropriétaire, Sherry Cassar, copropriétaire, Lynn Cassar, copropriétaire, Steve Paquette, gérant, Harold Lévesque, directeur. Bienvenue à tous et à toutes et bon appétit !

LE MEILLEUR DES DEUX MONDES



Nouveau au Castel des Prés, deux ambiances distinctes, une seule et même carte de repas. Pour les nostalgiques, le bistro-bar L'Étiquette dans un style renouvelé, pour les autres, une ambiance plus moderne et jazzée. La réputation d'une cuisine raffinée demeure avec des tables d'hôte du midi et soir à compter de 10,95 \$. Le propriétaire du Castel des Prés, M. Claude Gauthier, présente au conseiller publicitaire du Nouvelliste, M. Réjean Bolduc, la grande sélection de vins offerts à la clientèle présente et future du Castel des Prés. Pour plus de renseignements, 375-4921. Bienvenue. (Publicité)

GL&V plonge dans les eaux européennes

Une première acquisition pour son Groupe Traitement des Eaux

MARC ROCHETTE

Trois-Rivières

La direction du Groupe Laperrrière & Verreault a annoncé, hier, une première acquisition en sol européen pour son Groupe Traitement des Eaux. Cette dernière division a effectivement signé une entente de principe pour acquérir certains actifs de la société britannique Jones & Attwood Ltd, située dans la région de Birmingham, en Angleterre, et de sa filiale à part entière Jones & Attwood inc., installée dans l'Illinois, aux États-Unis.

La transaction, dont la clôture est prévue pour le mois prochain, porte plus spécifiquement sur les opérations et activités spécialisées dans le traitement des eaux municipales et industrielles (excluant les actifs immobiliers dont l'usine de fabrication de Birmingham).

Au cours du dernier exercice complet, ces activités ont généré un chiffre d'affaires d'environ 15 millions \$, dont 68 % en Europe, 28 % aux États-Unis et 4 % dans la région Asie Pacifique. La division du traitement des eaux de Jones & Attwood dessert principalement les municipalités pour lesquelles elle conçoit, fabrique et installe divers équipements de procédés de filtration et de séparation des liquides et des solides des effluents, et vise également une clientèle industrielle. Quant à la filiale américaine, elle exploite un centre de ventes et de service afin de desservir le territoire des États-Unis.

Le président et chef de la direction de GL&V, Laurent Verreault, a souligné que cette acquisition s'inscrit dans la volonté stratégique de la compagnie de se doter d'une plateforme de croissance en Europe dans le secteur à fort potentiel du traitement des eaux.

«C'est un premier pas dans cette direction, qui nous dote d'une équipe élargie afin de développer le marché du traitement des eaux en Europe», a commenté l'industriel trifluvien.

«De plus, cette transaction répond à nos principaux critères en matière d'acquisitions, qui sont d'intégrer des entreprises possédant un know-how, des technologies éprouvées, des marques de commerce reconnues ainsi qu'un parc important d'équipements en opération. Les activités reliées au traitement des eaux du groupe Jones & Attwood, établi depuis 1836, réunissent ces conditions. Qui plus est, nous réalisons cette acquisition à un prix intéressant, tenant compte des transactions comparables dans ce secteur», renchérit-il.

Pour sa part, le vice-président exécutif et chef de l'exploitation, Richard Verreault, a ajouté que cette acquisition présente un bon potentiel de croissance future et de com-

plémentarité avec la filiale Eimco Water Technologies, LLC de GL&V.

«Nous avons la possibilité de développer rapidement ces opérations en les intégrant à nos infrastructures existantes en Europe et aux États-Unis. De plus, tout en utilisant notre réseau mondial pour accroître les ventes de produits Jones & Attwood, nous pourrions capitaliser sur une force de représentation accrue en Europe pour y commercialiser l'ensemble des technologies du Groupe Traitement des Eaux de GL&V», a conclu le fils. ●

Bureaux à louer

www.dupontimmobilier.com

DUPONT

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

819.374.1360

Bourg du Fleuve

25-55, rue des Forges
Édifice de prestige, de 700 à 4000 pi², stationnements disponibles à l'intérieur et à l'extérieur.

Édifice Télébec

Bécancour
Édifice de qualité, superficies disponibles entre 2000 et 8000 pi², possibilité d'aménagement par le propriétaire selon les négociations.

Place Royale

Grandeurs variées, aménagement de base, stationnements disponibles à proximité.

Centre commercial Normanville

Entre 240 et 540 pi², prix de location avantageux, bon achalandage.

295, des Forges

Trois-Rivières
1320 pi² sur 2 étages, possibilité d'aménagement par le propriétaire.

499, rue Bonaventure

Trois-Rivières
Centre-ville
1565 pi², 700 \$/mois, 2 stationnements inclus.

Édifice Duxor

7175, rue Marion, Trois-Rivières (Ouest)
Face à l'autoroute 55. Jusqu'à 2500 pi². Nombreux stationnements.

925, rue Lavolette

Face au Séminaire St-Joseph. 995 pi², aménagement selon vos besoins. Nombreux stationnements gratuits à proximité.

2200, Sidbec Sud

Face à l'autoroute 40 Trois-Rivières (Ouest)
Entre 800 et 8000 pi². 12 \$/pi². Nombreux stationnements inclus.

1243, rue Hart

Trois-Rivières
Centre-ville
1000 pi² au 2^e étage, face au parc Champlain. Idéal pour professionnels.

410, rue Lavolette

Trois-Rivières
Rez-de-chaussée, 1200 à 4000 pi². À deux pas du Palais de justice, avec stationnements.

Ventes		Marchés		Ventes		Marchés	
Code	Titre	Code	Titre	Code	Titre	Code	Titre
3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
3001	3001	3001	3001	3001	3001	3001	3001
3002	3002	3002	3002	3002	3002	3002	3002
3003	3003	3003	3003	3003	3003	3003	3003
3004	3004	3004	3004	3004	3004	3004	3004
3005	3005	3005	3005	3005	3005	3005	3005
3006	3006	3006	3006	3006	3006	3006	3006
3007	3007	3007	3007	3007	3007	3007	3007
3008	3008	3008	3008	3008	3008	3008	3008
3009	3009	3009	3009	3009	3009	3009	3009
3010	3010	3010	3010	3010	3010	3010	3010
3011	3011	3011	3011	3011	3011	3011	3011
3012	3012	3012	3012	3012	3012	3012	3012
3013	3013	3013	3013	3013	3013	3013	3013
3014	3014	3014	3014	3014	3014	3014	3014
3015	3015	3015	3015	3015	3015	3015	3015
3016	3016	3016	3016	3016	3016	3016	3016
3017	3017	3017	3017	3017	3017	3017	3017
3018	3018	3018	3018	3018	3018	3018	3018
3019	3019	3019	3019	3019	3019	3019	3019
3020	3020	3020	3020	3020	3020	3020	3020
3021	3021	3021	3021	3021	3021	3021	3021
3022	3022	3022	3022	3022	3022	3022	3022
3023	3023	3023	3023	3023	3023	3023	3023
3024	3024	3024	3024	3024	3024	3024	3024
3025	3025	3025	3025	3025	3025	3025	3025
3026	3026	3026	3026	3026	3026	3026	3026
3027	3027	3027	3027	3027	3027	3027	3027
3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028
3029	3029	3029	3029	3029	3029	3029	3029
3030	3030	3030	3030	3030	3030	3030	3030
3031	3031	3031	3031	3031	3031	3031	3031
3032	3032	3032	3032	3032	3032	3032	3032
3033	3033	3033	3033	3033	3033	3033	3033
3034	3034	3034	3034	3034	3034	3034	3034
3035	3035	3035	3035	3035	3035	3035	3035
3036	3036	3036	3036	3036	3036	3036	3036
3037	3037	3037	3037	3037	3037	3037	3037
3038	3038	3038	3038	3038	3038	3038	3038
3039	3039	3039	3039	3039	3039	3039	3039
3040	3040	3040	3040	3040	3040	3040	3040
3041	3041	3041	3041	3041	3041	3041	3041
3042	3042	3042	3042	3042	3042	3042	3042
3043	3043	3043	3043	3043	3043	3043	3043
3044	3044	3044	3044	3044	3044	3044	3044
3045	3045	3045	3045	3045	3045	3045	3045
3046	3046	3046	3046	3046	3046	3046	3046
3047	3047	3047	3047	3047	3047	3047	3047
3048	3048	3048	3048	3048	3048	3048	3048
3049	3049	3049	3049	3049	3049	3049	3049
3050	3050	3050	3050	3050	3050	3050	3050
3051	3051	3051	3051	3051	3051	3051	3051
3052	3052	3052	3052	3052	3052	3052	3052
3053	3053	3053	3053	3053	3053	3053	3053
3054	3054	3054	3054	3054	3054	3054	3054
3055	3055	3055	3055	3055	3055	3055	3055
3056	3056	3056	3056	3056	3056	3056	3056
3057	3057	3057	3057	3057	3057	3057	3057
3058	3058	3058	3058	3058	3058	3058	3058
3059	3059	3059	3059	3059	3059	3059	3059
3060	3060	3060	3060	3060	3060	3060	3060
3061	3061	3061	3061	3061	3061	3061	3061
3062	3062	3062	3062	3062	3062	3062	3062
3063	3063	3063	3063	3063	3063	3063	3063
3064	3064	3064	3064	3064	3064	3064	3064
3065	3065	3065	3065	3065	3065	3065	3065
3066	3066	3066	3066	3066	3066	3066	3066
3067	3067	3067	3067	3067	3067	3067	3067
3068	3068	3068	3068	3068	3068	3068	3068
3069	3069	3069	3069	3069	3069	3069	3069
3070	3070	3070	3070	3070	3070	3070	3070
3071	3071	3071	3071	3071	3071	3071	3071
3072	3072	3072	3072	3072	3072	3072	3072
3073	3073	3073	3073	3073	3073	3073	3073
3074	3074	3074	3074	3074	3074	3074	3074
3075	3075	3075	3075	3075	3075	3075	3075
3076	3076	3076	3076	3076	3076	3076	3076
3077	3077	3077	3077	3077	3077	3077	3077
3078	3078	3078	3078	3078	3078	3078	3078
3079	3079	3079	3079	3079	3079	3079	3079
3080	3080	3080	3080	3080	3080	3080	3080
3081	3081	3081	3081	3081	3081	3081	3081
3082	3082	3082	3082	3082	3082	3082	3082
3083	3083	3083	3083	3083	3083	3083	3083
3084	3084	3084	3084	3084	3084	3084	3084
3085	3085	3085	3085	3085	3085	3085	3085
3086	3086	3086	3086	3086	3086	3086	3086
3087	3087	3087	3087	3087	3087	3087	3087
3088	3088	3088	3088	3088	3088	3088	3088
3089	3089	3089	3089	3089	3089	3089	3089
3090	3090	3090	3090	3090	3090	3090	3090
3091	3091	3091	3091	3091	3091	3091	3091
3092	3092	3092	3092	3092	3092	3092	3092
3093	3093	3093	3093	3093	3093	3093	3093
3094	3094	3094	3094	3094	3094	3094	3094
3095	3095	3095	3095	3095	3095	3095	3095
3096	3096	3096	3096	3096	3096	3096	3096
3097	3097	3097	3097	3097	3097	3097	3097
3098	3098	3098	3098	3098	3098	3098	3098
3099	3099	3099	3099	3099	3099	3099	3099
3100	3100	3100	3100	3100	3100	3100	3100

Devises étrangères

Toronto (PCI) — Les taux de devises étrangères, fournis lundi par la Banque de Montréal, ces taux interbancaires, en dollar canadien, ne sont pas garantis.	0,1881
Maroc (dirham)	0,1485
Mexique (peso)	0,1165
Norvège (couronne)	0,2027
Nouvelle Zélande (dollar)	0,2926
Pakistan (roupie)	0,0218
Pérou (sol)	0,2828
Philippines (peso)	0,0230
Pologne (zloty)	0,4018
Portugal (escudo)	0,0045
Répub. tchèque (couronne)	0,0123
Roumanie (leu)	0,000453
Royaume-Uni (livre)	0,2295
Russie (rouble)	0,0452
Singapour (dollar)	0,7613
Slovaquie (couronne)	0,0425
Slovenie (tolar)	0,00670
Sri Lanka (roupee)	0,01255
Suisse (couronne)	0,1828
Suisse (franc)	0,1069
Taiwan (dollar)	0,0209
Tanzanie (shilling)	0,001132
Thaïlande (baht)	0,0233
Trinité-Tobago (dollar)	0,2031
Tunisie (dinar)	0,1194
USA (dollar)	0,75
Uruguay (peso)	0,00275
Vietnam (dong)	0,000272
Costa Rica (colón)	0,0222
Danemark (couronne)	0,2220
Égypte (livre)	0,2154
É.M.A.U. (dirham)	0,3397
États-Unis (dollar)	1,2105
Euro (euro)	1,5946
Indonésie (roupee)	0,000140
Israël (sheqel)	0,2992
Jamaïque (dollar)	0,01155
Japon (yen)	0,01155
Kenya (shilling)	0,0170
Koweït (dinar)	4,3407
Liban (livre)	0,000285
Malaisie (ringgit)	0,3372

Dividendes

Montréal (PCI)

L'ouverture progressive de la frontière canadienne a fait perdre des plumes aux industries nationales du textile et du vêtement qui ont vu leurs parts de marché et leur main-d'œuvre diminuer de manière significative pendant une quinzaine d'années.

D'après une étude publiée hier par Statistique Canada, la part des textiles importés dans le marché canadien est passé de 43 pour cent en 1992 à plus de 60 pour cent l'an dernier. Le bon a été encore plus important dans le secteur du vêtement où les importations sont passées de 35 pour cent à 62 pour cent pendant la même période.

À mesure que les barrières au commerce disparaissent, «les entreprises canadiennes se sont mises à la recherche de fournisseurs étrangers», souligne Statistique Canada.

Pendant les années 1990, la forte dépendance en provenance des États-Unis a per-

Bénéfices

La Presse Canadienne

Le bénéfice net de la Presse Canadienne a augmenté de 21,9 millions de dollars en 2004, passant de 222,2 millions de dollars en 2003 à 244,1 millions de dollars en 2004.

Le bénéfice par action (BPA) a également augmenté de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,44 \$ en 2004.

Le bénéfice par action ajusté (BPA ajusté) a augmenté de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,44 \$ en 2004.

Le bénéfice par action ajusté (BPA ajusté) a augmenté de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,44 \$ en 2004.

Mindready Solutions

Mindready Solutions a annoncé des résultats financiers pour le premier trimestre 2005. Le bénéfice net a augmenté de 21,9 millions de dollars en 2004, passant de 222,2 millions de dollars en 2003 à 244,1 millions de dollars en 2004.

Le bénéfice par action (BPA) a également augmenté de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,44 \$ en 2004.

Le bénéfice par action ajusté (BPA ajusté) a augmenté de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,44 \$ en 2004.

INDUSTRIALS

Les industries textiles et du vêtement ont subi des pertes importantes en 2004 en raison de la concurrence accrue des importations multibritiques. Le bénéfice net a diminué de 21,9 millions de dollars en 2004, passant de 222,2 millions de dollars en 2003 à 200,3 millions de dollars en 2004.

Le bénéfice par action (BPA) a également diminué de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,00 \$ en 2004.

Le bénéfice par action ajusté (BPA ajusté) a diminué de 21,9 cents, passant de 2,22 \$ en 2003 à 2,00 \$ en 2004.

Les industries du textile et du vêtement se sont contractées depuis 1992

Montréal (PCI) — L'ouverture progressive de la frontière canadienne a fait perdre des plumes aux industries nationales du textile et du vêtement qui ont vu leurs parts de marché et leur main-d'œuvre diminuer de manière significative pendant une quinzaine d'années.

Time Warner paie 300 millions \$ pour mettre fin à des accusations de fraudes

New York (AP)

Time Warner, premier groupe mondial de communication, va verser une amende de 300 millions \$ pour mettre fin aux accusations de fraudes dont il fait l'objet pour gonflement de son chiffre d'affaires dans la publicité en ligne et du nombre de ses abonnés sur Internet, a annoncé hier la SEC, l'autorité américaine de régulation boursière.

Dans le cadre de ce règlement, Time Warner n'aura ni à reconnaître ni à nier ce que lui reproche la Securities and Exchange Commission.

Le groupe a également accepté de reformuler ses résultats afin de réduire de son chiffre d'affaires dans la publicité sur Internet environ 500 millions \$ entre le quatrième trimestre de 2000 et fin 2002.

Cet accord, qui s'ajoute à un règlement séparé avec le département américain de la Justice annoncé l'an dernier, vient conclure une période de turbulences pour Time Warner, qui trouve son origine dans sa mégafusion malheureuse avec AOL, décidée en pleine bulle Internet en 2000. ●

Les compteurs intelligents sont à nos portes

Hydro-Québec envisage d'imiter l'Ontario avec des tarifs variables

HÉLÈNE BARIL

La Presse

Hydro-Québec est sur le point de proposer à sa clientèle des tarifs variables selon les heures de la journée afin de réduire la consommation d'électricité lorsque la demande est la plus forte.

Des compteurs dits intelligents devront être installés pour mesurer cette consommation à tarifs variables, qui pourrait devenir une réalité dès l'an prochain. «On est en train d'étudier l'expérience de l'Ontario en ce qui a trait aux compteurs intelligents», a fait savoir Josée Morin, porte-parole d'Hydro-Québec.

Ça fait des années qu'Hydro jongle avec la possibilité de faire varier ses tarifs en fonction des heures de la journée. Les organismes préoccupés d'efficacité énergétique poussent de plus en plus dans cette direction.

Il semble bien que le moment d'agir est arrivé pour Hydro. En Ontario, la Commission de l'énergie a déjà approuvé des tarifs qui varient en

fonction non seulement des heures de la journée, mais aussi de la saison.

La réforme tarifaire ontarienne

Dans sa décision la plus récente qui accorde une augmentation des tarifs d'électricité de 1,7 % pour le 1er avril prochain, la Régie de l'énergie a demandé à la société d'État de suivre de près la réforme tarifaire de l'Ontario et d'en prendre exemple.

«À long terme, les compteurs intelligents, en permettant aux clients d'avoir l'information requise pour mieux comprendre et gérer leur demande d'électricité, constituent un des moyens permettant d'effectuer des choix éclairés et d'adopter des comportements rationnels favorisant l'efficacité énergétique», écrivent les régisseurs.

Hydro-Québec n'a pas l'intention d'avoir des tarifs différents en hiver et en été comme en Ontario, a précisé la porte-parole de la société d'État, qui considère uniquement la modulation horaire.

Un tel changement bouleversera considérablement les habitudes de consommation des Québécois, habitués à payer le kilowattheure au même prix peu importe l'heure de la journée.

Selon le système complexe mis en place en Ontario, les consommateurs paient un tarif de 2,9 cents le kilowattheure en dehors des période de pointe, soit pendant le week-end et la nuit. Un tarif intermédiaire de 6,4 cents le kilowattheure est en vigueur le matin jusqu'à 11 heures l'été et toute la journée l'hiver. Enfin, le tarif le plus élevé de 9,3 cents est en vigueur pendant la journée l'été, soit de 11 heures le matin à 17 heures. L'hiver, le tarif le plus élevé est en vigueur entre 7 et 11 heures le matin, et entre 17 et 20 heures le soir.

Pour gérer ces tarifs variables, des compteurs intelligents devront être installés. En Ontario, on estime que le nouvel équipement coûtera 250 \$ l'unité, et le client devra assumer ce coût.

Chez Hydro-Québec, on n'est pas encore rendu à planifier l'installation de nouveaux compteurs pour ses 3,3 millions d'abonnés. ●

MRC DE MASKINONGÉ

Un coup de pouce bénéfique

Trois jeunes femmes démarrent leur entreprise

MARTIN LAFRENIÈRE

Louiseville

Evelyne Gélinas, Marie-Claude Trempe et Julie Alarie sont les preuves vivantes qu'il est possible pour des jeunes femmes de miser sur leur originalité afin de démarrer une entreprise en milieu rural.

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la MRC de Maskinongé a invité les médias, hier à Louiseville, afin d'annoncer que ces trois femmes profiteront de l'appui financier du fonds AFER Canada pour lancer leur entreprise. Mais si la SADC a décidé de soutenir financièrement les projets de ces trois femmes d'affaires, c'est en grande partie en raison du caractère particulier de leur projet et de leur qualité.

Marie-Claude Trempe, de Louiseville, s'associe à son amie Evelyne Géli-

nas, de Saint-Sévère, pour fonder au sein de cette dernière municipalité la compagnie «Rien ne se perd... tout se crée». La jeune compagnie fait dans le filage, le tissage et la fabrication de produits comme des napperons, des foulards et des sacs.

Les deux femmes de 23 ans utilisent la méthode traditionnelle pour filer des matières comme le coton, la laine ou le lin. Fortes de leur participation récente à des salons de métiers d'arts, les deux femmes d'affaires sont d'avis que leur entreprise a de l'avenir.

«En participant à des salons, on a vu qu'il y a de la demande pour ces produits. Et en plus, il y a peu de concurrence», a expliqué Marie-Claude Trempe.

Sa collègue a précisé que le projet a débuté avec le programme Jeune volontaires. C'est ce qui a permis aux

deux associées d'apprendre les métiers traditionnels et d'évaluer si cette avenue était viable.

«On reçoit une subvention de 25 000 \$ qui va nous permettre d'acheter une meilleure machine à coudre et on est à la recherche d'un meilleur métier à tisser. Ça va aussi nous permettre d'être plus autonome et plus professionnelle», a ajouté Evelyne Gélinas.

La SADC a également choisi l'entreprise «Bizz'art & Cie» de Julie Alarie. Cette femme de 27 ans de Saint-Justin conçoit des dessins qu'elle utilise pour décorer différents articles comme des verres, des vases, des coussins.

«Je fais le design des dessins et je fais la production. Je peux faire des produits personnalisés pour des produits qui sont des cadeaux agréables à recevoir.»

Julie Alarie utilisera la subvention



Johanne Lamy, de la SADC de la MRC de Maskinongé, pose en compagnie de Marie-Claude Trempe, Evelyne Gélinas et Julie Alarie, les trois femmes d'affaires qui ont reçu l'appui du programme AFER.

de 10 000 \$ pour se procurer une surteuse et pour être en mesure de soutenir un bon inventaire d'objets de porcelaine ou de verre.

Le fonds AFER Canada a été lancé en octobre 2003 afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Le program-

me veut entre autres stimuler et appuyer le démarrage d'entreprises dirigées par des femmes dans des secteurs originaux ainsi que soutenir l'activité économique en misant sur le potentiel entrepreneurial des femmes. ●

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

«Nous grandissons bien», affirme le président

Septième assemblée générale annuelle du CLD de la MRC Nicolet-Yamaska

MARCEL AUBRY

Nicolet

«Nous grandissons bien.»

C'est par ces trois mots que le président du CLD de la MRC Nicolet-Yamaska, Raymond Bilodeau, a résumé la situation lors de la septième assemblée générale annuelle de l'organisme qui précède l'assemblée régulière du conseil des maires de la MRC.

Soulignant que le CLD avait fait l'objet, en 2004, de plusieurs modifications «souhaitées et consenties» par l'ensemble des intervenants, M. Bilodeau a signifié que ces modifications étaient conformes aux nouvelles exigences légales et permettaient une efficacité grandissante.

De son côté, le responsable administratif du CLD, Donald Martel, a qualifié de remarquable la maturité de l'organisme et il s'est présenté comme «un témoin privilégié de cette belle évolution».

«Je fais référence, a-t-il dit, à la maturité des principaux acteurs du territoire, les maires et le personnel administratif du CLD qui, depuis les débuts



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le CLD de la MRC Nicolet-Yamaska tenait son assemblée générale annuelle à Nicolet récemment. Ci-dessus, Donald Martel (à gauche), responsable administratif du CLD; et Raymond Bilodeau, maire de Saint-Wenceslas et président du CLD.

du CLD en 1998, gardent l'oeil ouvert et le bon sur le développement de tout le territoire.»

M. Martel a estimé qu'au terme de la première année de fonctionnement du CLD «modifié», la nouvelle structure administrative est «complète, productive et sans obstacles».

Tout en faisant état des «retombées économiques positives» des interventions du CLD, le responsable administratif de l'organisme s'est réjoui de voir que cette année de transition s'était déroulée dans l'harmonie.

Il a affirmé que l'équipe administrative en place, composée de Christian Hart (coordonnateur, agent de développement touristique, agroalimentaire-forêt, économie sociale et mesure d'appui aux initiatives en milieux ruraux), Benoit Aubé (agent de développement rural), Marthe Taillon (agente de développement culturel), ainsi que Ginette Germain et Caroline Vachon (agentes de développement commercial et industriel), était «plus résolue et motivée que jamais à poursuivre le développement du territoire» de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Le bilan des activités du CLD montre que l'organisme a été associé à des actions qui ont généré des retombées en investissements de l'ordre de 5 369 669 \$ en 2004.

Le secteur de l'industrie et du commerce a obtenu la part du lion avec un montant de plus de 3,5 millions \$, suivi des secteurs communautaire (645 378 \$), rural (399 608 \$), touristique (356 894 \$), agroalimentaire (268 264 \$) et culturel (183 860 \$). Ces investissements ont permis de créer 60 emplois et d'en maintenir 77 autres. Un total de 273 dossiers ont été traités par les agents du CLD.

Avec un montant autorisé de 363 400 \$, le Fonds local d'investissement (FLI) est le programme qui a généré le plus d'investissements, soit une somme de 2 676 233 \$.

L'assemblée générale annuelle a permis aux personnes présentes de prendre connaissance des principales réalisations de 2004 dans les différents secteurs d'activité. Ces réalisations ont été nombreuses, comme en a témoigné Christian Hart. ●

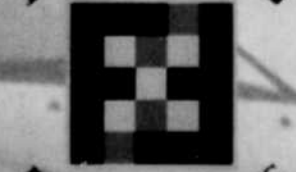
marcel.aubry@lenouvelliste.qc.ca

Concours la Formule Gagnante

Le Grand Journal
Édition Mauricie

17h30, lundi au vendredi

FORMULE



PONTIAC BUICK GMC



Pontiac Wave 2005

Pour participer : du 10 février au 23 mars, notez la formule gagnante et courez la chance de gagner en location 24 mois, cette Pontiac Wave.

Vous devez avoir 25 ans et plus. Règlements disponible chez TQS Mauricie.

Déposez votre coupon chez Formule Pontiac Buick GMC au 2595 St-Olivier Trois-Rivières.

NOM : _____ DATE : _____

LA FORMULE : _____ TÉLÉPHONE : _____

«Si on repousse l'échéancier, ce sera catastrophique»

Francine Gaudet en faveur de la réduction de 20 % des coupes forestières

Trois-Rivières



BRIGITTE TRAHAN

Gaudet au sujet du projet du ministre Pierre Corbeil qui entend réduire de 20 % les coupes forestières au Québec.

Mme Gaudet explique que bien avant les conclusions de la Commission Coulombe, des études avaient été réalisées qui en venaient à la même conclusion. «Le Parti québécois était au fait que des mesures devaient être prises pour protéger notre forêt. Mais il n'avait que la souveraineté en tête et ne s'occupait pas de son monde sur le terrain», estime la députée qui accuse maintenant le PQ de «faire une campagne de peur», dans le dossier, et de vouloir «ameuter le Québec».

Mme Gaudet a vigoureusement défendu le point de vue du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, hier, en qualifiant de «courageuse» la décision de faire tomber le couperet sur les prélèvements forestiers. «Si ça avait été fait avant (par le PQ), on n'aurait pas à prendre des mesures aussi im-

portantes», estime-t-elle. «C'est un geste très courageux de notre gouvernement d'aller dans cette direction et on n'a pas le choix», plaide-t-elle.

«On a trop longtemps repoussé l'échéancier et si on continue de le repousser, ce sera catastrophique parce qu'il faudrait y aller de façon extrêmement draconienne. Les travailleurs et l'industrie n'auraient pas le temps de se virer de bord. Là, on a le temps de se virer de bord», dit-elle.

Mesures d'atténuation

Mme Gaudet rappelle que des mesures d'atténuation viendront accompagner la série d'amendements au projet de loi 71. «Les industries ne fermeront pas le 1er avril», promet-elle. «Il y aura des négociations et un partenariat avec l'entreprise, les travailleurs et le gouvernement», dit-elle, «pour trouver une façon de faire qui visera à appliquer les recommandations du rapport Coulombe.»

Mme Gaudet rappelle que présentement, les méthodes de calcul ne permettent pas d'être précis sur les volumes de coupe qui se prennent dans les forêts. Le gouvernement, dit-elle, a donc l'intention de prendre les moyens pour contrôler ces chiffres de façon rigoureuse.

De plus, la députée précise que les diminutions de 20 % proposées dans les coupes forestières ne seront pas appliquées «mur à mur», comme le craint actuellement l'industrie. «Ça va être modulé selon les régions», dit-elle. «Il y a quelques années, il y en a qui n'utilisaient pas tous leurs contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers. C'est pour ça qu'il y a eu des redivisions de territoires. Ce fut un premier pas. Il faut faire le deuxième pas et là où on a abusé de coupes, c'est un peu normal qu'on soit coupé un peu plus», illustre-t-elle.

D'autre part, Mme Gaudet rappelle que le gouvernement travaille présentement avec des entreprises «pour se tourner vers des industries de deuxième et troisième transformation. Il y a énormément à faire dans ce domaine. On ne l'a pas fait avant parce qu'on n'était pas obligé de le faire. On peut développer, au niveau des copeaux de bois, des façons de faire du bois aggloméré. On peut être beaucoup plus innovateur dans ce domaine-là», dit-elle. «On a déjà des entreprises dans certaines régions du Québec qui expérimentent des façons de faire pour faire autrement», ajoute la députée. Quant aux sommes qui seront nécessaires pour arriver à ce résultat, «on va savoir ça dans les jours qui viennent», dit-elle. ●

Confiance et sérénité au PQ

Le congrès régional de la Mauricie se tenait dimanche

PAULE VERMOT-DESROCHES

Trois-Rivières

Plus d'une centaine de délégués du Parti québécois provenant des quatre coins de la Mauricie étaient réunis en fin de semaine à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour participer aux assises du congrès régional du Parti québécois. Cette rencontre représentait la dernière étape avant de se rendre au Congrès national du Parti québécois, qui se tiendra au début du mois de juin à Québec.

Les délégués venus des cinq comtés soit Champlain, Lavolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières, ont débattu durant la journée afin de faire valoir de nombreuses résolutions, dont 15 seront acheminées au Congrès national. Selon le président régional du Parti québécois, Yves Rocheleau, les discussions ont laissé transparaître la sérénité et la confiance au sein de l'organisation.

À l'instar de beaucoup d'autres régions, le PQ en Mauricie souhaite que le parti élabore une campagne électorale fortement axée sur la promotion de la souveraineté. «Cela ne veut pas dire qu'on souhaite une élection référendaire. D'ailleurs, la grande majorité des militants ne souhaite pas une telle élection. Ça c'est clair», a admis M. Rocheleau, lorsque joint par *Le Nouvelliste*.

Cette résolution prendra donc le chemin du Congrès national de juin,

tout comme celle de faire constamment l'analyse critique et descriptive de l'évolution du fédéralisme canadien. «Dans un contexte où le gouvernement fédéral est centralisé à même le déséquilibre fiscal, c'est l'avenir du Québec qui est en jeu. La santé et l'éducation doivent demeurer des responsabilités provinciales et le gouvernement fédéral doit nous donner les moyens d'y parvenir», ajoute M. Rocheleau.

De plus, le PQ section Mauricie proposera une commission parlementaire sur la question de la diminution de 20 % de la coupe de conifères et 5 % de feuillus en forêt. Selon le PQ, «notre région risque d'être affectée très sérieusement par cette décision».

Finalement, le PQ région Mauricie a choisi, sans réserve, d'appuyer l'ensemble des organisations étudiantes dans leur objectif de récupérer les 103 millions \$ coupés dans le programme de bourses.

Par ailleurs, la présence de Bernard Landry lors de cette journée à l'UQTR aura démontré, selon Yves Rocheleau, que la popularité du chef est de nouveau très forte auprès des militants. «Son leadership est de plus en plus apprécié, nous l'avons senti lors de son discours. Les militants se rangent derrière lui», a confié M. Rocheleau, qui est persuadé que M. Landry remportera le vote de confiance au sein de son parti. ●



269 \$/mois*
Avec comptant de 3650\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
329\$	1912\$	0\$
395\$	0\$	0\$

Terme de 30 mois à la location.
Transport de 1100\$ et préparation inclus.

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT

GMC SIERRA SL 1500 4X4

cabine allongée

Moteur V8 Vortec 4,8L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS aux 4 roues
• Climatisation à deux zones • Lecteur CD • Pont arrière autobloquant • Roues de 17 po en aluminium
• Marchepieds latéraux fini chromé



Le Sierra a plus de chevaux, de couple et de charge utile de série que les modèles Ford ou Dodge*.

GMC SIERRA 1500 4X4 Z71

cabine multiplace



Moteur V8 Vortec 5,3L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD • Pont arrière autobloquant • Suspension et pneus tout-terrain • Régulateur de vitesse • Roues de 17 po en aluminium • Marchepieds latéraux fini chromé • Système Autotrac (4RM) • Télédévrouillage, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

299 \$/mois*
Avec comptant de 3766\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
369\$	1738\$	0\$
429\$	0\$	0\$

Terme de 30 mois à la location.
Transport de 1100\$ et préparation inclus.

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT

GMC ENVOY SLE 4X4



Sécurité 5 étoiles*

Système de communication et d'assistance OnStar* • Moteur Vortec L6 4,2L de 275 HP • Freins ABS à disque aux 4 roues • Système Autotrac (4RM) • Climatisation à deux zones • Télédévrouillage, vitres et rétroviseurs chauffants électriques • Lecteur CD • Roues de 17 po en aluminium • Pont arrière autobloquant • Équipement de remorquage

359 \$/mois*
Avec comptant de 5142\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
419\$	2412\$	0\$
472\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 1050\$ et préparation inclus.

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT

GMC CANYON SL



Lauréat Clé d'Or 2005 - meilleur véhicule catégorie camionnettes compactes**

Moteur Vortec 2,8L à ISC de 175 HP • Freins ABS aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po en aluminium • Antivol PASSLock • Tachymètre • Pare-chocs avant et arrière chromés avec marchepied arrière

239 \$/mois*
Avec comptant de 2632\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
269\$	1270\$	0\$
297\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 995\$ et préparation inclus.

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT

GMC
TROIS LETTRES
QUI EN DISENT LONG



*Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de même catégorie que le Sierra. L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles de base neufs 2005 suivants: Sierra cabine multipiace (TK15543R7A), Sierra cabine allongée (TK15753J95R65N2ZUB017/202), Envoy (T115056R7C) et Canyon (T115056R7C). Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement et peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et droits et taxes sont en sus et payables à la livraison. **A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 30 mois (Envoy et Canyon: 48 mois) avec versement initial ou échéance équivalente, voir ci-contre. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12c/km après 50000 km (Envoy et Canyon: 80000 km). Première mensualité égale à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois (Sierra - Sécurité 5 étoiles pour les occupants avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles Envoy 2005, incluant abonnement d'un an au plan Safar. Contrat de service exclusif et d'information au sujet d'OnStar, appelez au 1 800 867-8277, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site www.onstarcanada.com. **Selon l'état de l'automobile 2005. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, Mérite Étudiant (Canyon Seulement) et de GM Mobilité. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 465-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



Les Sports



ÉRIC BÉDARD

VERT ET OR

Tout se jouera en septembre - page 16

Une victoire qui sème la fierté - page 17

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Les sceptiques ont été confondus

Les Patriotes de l'UQTR partent aujourd'hui pour le championnat canadien

Trois-Rivières



PATRICK CHAUVETTE

C'est un jour de grand départ, aujourd'hui, pour l'organisation des Patriotes de l'UQTR alors que la formation masculine de hockey va s'envoler en direction d'Edmonton, en Alberta, où aura lieu du 24 au 28 mars le championnat canadien de hockey.

Même si la troupe de Jacques Laporte n'a pu mettre la main, en fin de semaine, sur la Coupe Queen, elle va néanmoins représenter la Conférence universitaire de l'Ontario en compagnie des Mustangs de l'Université Western, récipiendaires du précieux trophée. Le tableau au championnat canadien sera complété par les Bisons de l'Université du Manitoba, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, les Huskies de l'Université de la Saskatchewan de même que par l'équipe hôte, les Golden Bears de l'Université de l'Alberta.

Mine de rien, l'entraîneur Laporte prendra part à un cinquième championnat canadien en six ans à la barre des représentants de l'UQTR (à un sixième en sept ans incluant l'année où il était adjoint à Éric Lavigne). Pour le pilote, la présence, cette année, de sa formation au championnat pour le titre canadien lui fait particulièrement plaisir compte tenu des embûches rencontrées tout au long de la saison régulière.

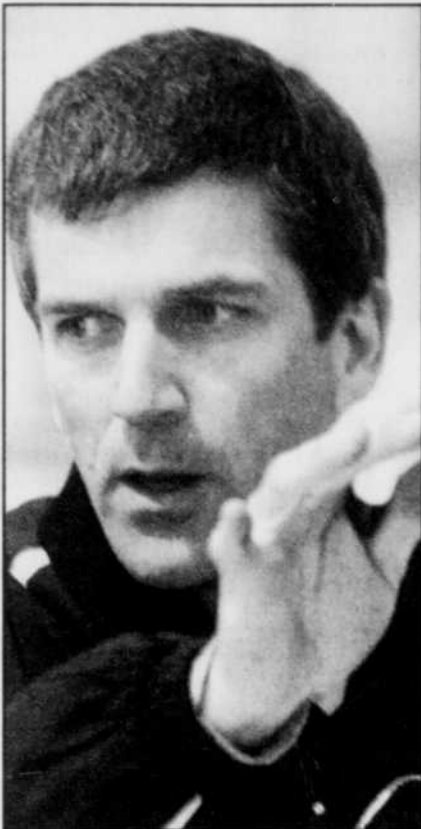


PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Nous avons parcouru un long chemin pour nous rendre jusqu'ici»

—Jacques Laporte

«Notre présence, cette année, au championnat canadien me fait vraiment plaisir. Nous avons parcouru un long chemin pour nous rendre jusqu'ici. À la

suite de notre élimination, l'an dernier, face aux Gee Gees d'Ottawa, nous avons amorcé la saison dans l'inconnu. Nous ne savions pas à quoi nous attendre. Sauf que les gars ont bien répondu à nos directives de nous rendre à nouveau au championnat canadien. Bien peu de gens nous croyaient capable de réussir cet exploit. Je pense que les sceptiques ont été confondus», a mentionné Laporte la veille du départ vers la province albertaine.

Marteler le même message

Les embûches ont débuté bien avant le début de la saison régulière pour les Patriotes alors qu'ils ont perdu consécutivement les services de Patrick Mbaraga et Pierre-Luc Emond au profit de la formation senior du Caron et Guay. Si le défenseur Mbaraga apportait beaucoup de stabilité à la ligne bleue des Patriotes, ces derniers perdaient en Emond un attaquant qui avait été choisi recrue de l'année dans l'OUA en plus d'être sélectionné sur l'équipe étoilée des recrues au pays. Rien de moins.

Qu'à cela ne tienne, ceux qui ont

décidé de demeurer au sein de l'équipe ont été martelés par le même discours durant toute la saison: se rendre au championnat canadien à tout prix. «Déjà en avril, aux lendemains de notre élimination, nous avons immédiatement confié aux gars qu'il fallait à tout prix se rebrancher sur le championnat canadien. Il n'était pas question que nous manquions le rendez-vous deux années consécutives», a soutenu Laporte qui n'a pas perdu espoir durant la saison même si plusieurs observateurs doutaient quelque peu.

«On voulait aller au championnat canadien, mais on ne pouvait pas le crier sur les toits. L'équipe devait à tout prix faire ses preuves. Si certains ont douté, le personnel d'entraîneurs de même que les joueurs n'ont jamais perdu espoir durant la saison. À ce niveau, des vétérans comme Jean-Philippe Glaude et Éric Jean, qui disputent leur dernière année avec les Patriotes, ont fait un travail colossal dans le vestiaire en expliquant aux plus jeunes la fierté que l'on ressent en participant au championnat canadien», a indiqué Laporte.

Les Patriotes de l'UQTR ne vont pas amorcer le prochain championnat canadien avec l'étiquette de favori collée dans le dos, cette reconnaissance ayant été attribuée, et pour cause, aux Golden Bears de l'Université de l'Alberta, la formation qui a occupé le premier rang au top 10 canadien durant 16 semaines consécutives. Au sujet de sa formation, Laporte a des visées pour le moins réaliste. «Peu importe comment ça va se terminer, je pense que les gars sont allés au bout de leurs limites en amenant l'équipe à une participation au championnat canadien. C'est déjà une réalisation en soi. Maintenant, c'est certain qu'on voudrait se rendre jusqu'à la limite et c'est ce que nous allons tenter de faire au cours des prochains jours», a noté l'entraîneur des Patriotes.

La troupe de Jacques Laporte, classée quatrième présentement, évoluera dans la même poule que les Golden Bears de l'Alberta et les Bisons du Manitoba qu'ils affronteront jeudi soir. Les formations de Western, Moncton et Saskatchewan ont été regroupées dans la poule B.

SERVICE COMPLET POUR VOTRE VÉHICULE

Mécanique générale
Freins - amortisseurs - silencieux

Entretien préventif

Équipement à la fine pointe de la technologie

Service courtis

Pneus

AUTO-PNEU PACO

4975, boul. des Forges - 375-1069
4937, boul. Gene H. Kruger - 373-0033
398, boul. Thibeau - 375-1141

PONTIAC WAVE

«Lignes racées et performances énergiques»
Sylvain Raymond, Autonet.ca

Goûtez-y

Moteur 1.6L à DACT, 4 cylindres de 103 HP
• Habitacle pour 5 passagers • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Phares antibrouillard • Volant inclinable • Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière • Tachymètre • Verrouillage de sécurité pour les enfants aux portes arrière • Radio AM/FM avec 4 haut-parleurs • Sièges baquets avant, côté conducteur réglable en hauteur • Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

139\$/mois*
Avec comptant de 2263\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159\$	1131\$	0\$
179\$	0\$	0\$

OU 0\$ DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus!

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC BUICK GMC

GM

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 de la Wave (2TD4B/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois avec versement initial ou échange équivalent voir ci-dessus. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ de km après 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois sur approbation du crédit de GMAC. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



Serge L'Heureux

«Tout va se jouer en septembre»

Éric Bédard pense déjà aux sélections olympiques

Trois-Rivières

À peine revenu d'Asie hier matin, après sa participation au championnat du monde de patinage de vitesse courte piste avec l'équipe canadienne, Éric Bédard a déjà les yeux tournés vers Turin. La tenue des essais olympiques, prévus pour le début de septembre à Chicoutimi, le forcera d'ailleurs à modifier son programme d'entraînement.

«D'habitude, nous recommençons à patiner à la fin juin ou au début de juillet, mais cet été, nous reprenons l'entraînement dès le début de mai pour être prêts en septembre. Ça va m'obliger à laisser tomber plusieurs activités estivales, comme le baseball, mes cliniques de *power skating* et les camps d'entraînement en patinage de vitesse, mais je veux mettre toutes les chances de mon côté. Tout va être tourné vers mon entraînement», assure le patineur de Sainte-Thècle, qui est revenu d'Asie avec la conviction que les Canadiens pourraient tout balayer à Turin.

«Nous avons vraiment une grosse

équipe. Ceux qui vont patiner les épreuves individuelles auront des chances de médailles sur toutes les distances, et nous avons de très bonnes chances de remporter le relais une autre fois. Mais ça va être dur de faire l'équipe», prévoit-il.

Au moins, son séjour asiatique lui aura permis de constater que la blessure à la fesse qui a failli bousiller sa saison guérit lentement, mais sûrement. «En débarquant en Corée après 18 heures d'avion, c'était vraiment raide, mais avec les anti-inflammatoires et les massages, la douleur a fini par diminuer», ajoutait Bédard, qui a contribué à la médaille d'or remportée par le Canada au championnat du monde par équipe. «J'étais vraiment content parce que nous avons atteint notre but, même si nous pensions gagner plus facilement. Nous nous sommes un peu tirés dans le pied au 500m, mais nous avons l'équipe pour gagner le relais.» Il s'agit d'ailleurs de la cinquième fois depuis 1998 que le Canada remporte ce titre.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Éric Bédard

La semaine suivante, en Chine, Bédard n'a pas participé aux épreuves du championnat individuel, en vertu de sa cinquième place aux sélections nationales de janvier, mais a quand même disputé la demi-finale du relais, où les Canadiens ont remporté une victoire facile avant de s'imposer de justesse devant les Coréens en finale, en inscrivant un nouveau record du monde. Même s'il n'a pas participé à cette course, Bédard a apprécié son retour aux championnats du monde après une année d'absence. «C'était trippant, vraiment l'un, surtout que je sais qu'il ne m'en reste plus beaucoup, avouait-il. J'étais un peu déçu de ne pas participer aux épreuves individuelles, mais avec tout ce qui m'est arrivé cet hiver, j'étais déjà bien content d'être là.»

Il reconnaît même que la cinquième place arrachée aux sélections nationales à Montréal, en janvier dernier, a fait du bien au moral après plusieurs semaines d'incertitude. «Ça m'a donné un coup de pouce. Je suis vraiment opti-

miste en vue des sélections olympiques; ce seront probablement mes dernières parce que, après les Jeux, je vais plutôt me diriger vers le coaching. Tout va se jouer en septembre.»

D'ici là, Bédard profitera de ses quatre semaines de repos pour traiter sa blessure, en savourant les souvenirs de son dernier voyage en Asie. «Après les championnats du monde, en Chine, je suis allé passer une semaine de vacances à Singapour avec les autres membres de l'équipe, et en Malaisie. Mercredi dernier, j'étais à Kuala Lumpur; toute la ville baignait dans l'ambiance du Grand Prix de Formule 1. C'était écoeurant!» raconte le patineur, qui a quand même préféré quelques jours sur les plages de Malaisie. «Nous aurions pu aller au Grand Prix, on nous a offert des billets à prix raisonnable, mais on s'est dit que si on veut aller à un Grand Prix de Formule 1, on ira à Montréal!» rigole-t-il.

Déchirants, les choix qui s'offrent aux athlètes de pointe... ●

SURVOL DU WEEK-END

SKI ACROBATIQUE

Week-end parfait pour Marie-Josée Lessard

Une blessure à la clavicule gauche, subie lors d'une chute le week-end précédent, n'a pas empêché la bossue Marie-Josée Lessard, de Louiseville, de dominer l'épreuve de la Série canadienne Grand Prix, disputée en fin de semaine à Saint-Sauveur. Qualifiée première autant en simple qu'en parallèle, Lessard a remporté les deux épreuves, devant tous les autres membres de l'équipe nationale de développement. «C'était un peu risqué de participer à la compétition avec une fêlure de la clavicule, reconnaît-elle. Il ne fallait surtout pas que je tombe!» Mais à une semaine des championnats nationaux senior, il n'était pas question de rester inactive. «Le docteur m'a dit que je serais rétablie dans deux semaines, raconte-t-elle. Il ne comprenait pas que dans deux semaines, ma saison sera terminée!»

En fin de semaine prochaine, Lessard rejoindra les membres de l'équipe nationale qui évoluent sur le circuit de la Coupe du monde, dont Stéphanie Saint-Pierre, de Victoriaville, au Mont-Gabriel, pour les championnats nationaux. Elle ne prévoit pas modifier son approche en raison de sa blessure. «Je vais faire les mêmes sauts, assure-t-elle. Je les ai pratiqués à Saint-Sauveur en fin de semaine, avec des bons résultats, mais ça va être plus difficile, parce que toutes les filles de l'équipe nationale font les mêmes que moi. Il va falloir surveiller les entrées et les atterrissages, aller vite et... ne pas tomber!» Elle vise



PHOTO: KRISTINE BUISSON

Marie-Josée Lessard

une place tout juste derrière les quatre membres de l'équipe nationale. «Cinquième ou sixième, ça serait mon objectif.» Avec un peu de chance, elle pourrait même mériter une place pour les épreuves de la Coupe du monde, l'an prochain. «La médaille d'or de Jenn Heil aux championnats du monde donne une place de plus au Canada; je

pourrais peut-être avoir une place pour l'an prochain», espère-t-elle.

BADMINTON

Deux médailles d'or pour Belzile

Le jeune Alexandre Belzile a terminé la saison sur une bonne note en remportant deux médailles d'or lors du championnat provincial 2005 du circuit Grand Prix / Black Knight / Sports Experts / Ashaway, qui regroupait 300 joueurs en fin de semaine à Sherbrooke. Belzile a remporté le simple masculin en catégorie pee-wee, puis le double mixte en compagnie d'Emily Fleury-Larocque, de Gatineau, à sa toute première participation dans cette discipline! Surclassée en catégorie juvénile, Roxanne Fraser a quant à elle remporté trois médailles: le bronze en double féminin avec Alexandra Gagné, de Québec, l'argent en double mixte avec Sébastien Rochon Coutu et l'argent en simple féminin. Enfin, Charles-Étienne Côté-Thiffault, qui étudie maintenant à Montréal, a mérité la médaille d'argent en simple masculin.

SKI DE FOND

Tour du Mont Valin

Un défi de taille attendait les participants du Circuit des Maîtres du Québec pour la fin de la saison, avec le traditionnel Tour du Mont Valin, qui regroupait environ 650 fondeurs en fin de semaine. Du nombre, douze représentants du club Skimau ont effectué le déplacement vers le Saguenay. Au 50 km style libre, Stéphanie Martel a pris la 13e place en 2h23:58, et Stéphane Prince a terminé 43e. Chez les femmes, Karine Pellerin a terminé sixième. Au 50 km classique, Pierre Lapointe a obtenu le 41e rang en 3h08:17. Enfin, Paul Fleury a terminé 17e au 38 km style libre, alors que Robert Gauthier décrochait la 11e place en classique.

Au classement final de la saison après les treize épreuves, Stéphanie Martel, du secteur Shawinigan-Sud, a pris le deuxième rang dans la catégorie Maîtres I 30-39 ans, alors que Pierre Lapointe en faisait autant chez les Maîtres IV 60-69 ans, quelques points seulement derrière les vainqueurs dans chaque catégorie.

TAEKWON-DO

Activités de financement

Plusieurs représentants de l'académie de taekwon-do Pierre Laquerre s'activent ces jours-ci à organiser des activités de financement qui leur permettront de défrayer les dépenses liées à leur participation au Championnat canadien de taekwon-do, à Edmonton à compter du 21 mai prochain. Cette



La relève du curling se porte bien en Mauricie, comme on a pu le constater lors du Bonspiel juvénile Grand-Mère 2005, qui réunissait 16 équipes au Club de curling de Grand-Mère. En classe A, la grande victoire a été remportée par l'équipe du capitaine Vincent Bourget, qui a réussi un coup spectaculaire pour l'emporter avec sa dernière pierre. Dans le B, la victoire est allée à l'équipe de Jean-Benoît Milot, médaillée de bronze aux Jeux du Québec. Les deux formations représentaient le club hôte. Sur la photo, on reconnaît les membres de l'équipe gagnante en classe A. Debouts: Vincent Bourget et Jonathan Hudon; devant: Raphaël Lafrenière et Alexandre Hudon.

compétition servira à désigner les athlètes qui représenteront le Canada aux championnats du monde en Allemagne. Rappelons que ces athlètes avaient mérité le droit de participer au championnat canadien lors du dernier championnat de l'Est du Canada, à Halifax. Cinq d'entre eux y avaient remporté des médailles, dont deux d'or pour Marie-Claude Messier, chez les femmes ceinture noire (forme 3e dan et combat poids micro). Stéphanie Bastien avait quant à elle mérité l'argent en forme 1er dan. Chez les hommes ceinture noire, Sébastien Lesieur avait pris le 3e rang en combat poids lourds. Enfin, Nicolas Cholette et Dave Roy Noël s'y étaient aussi distingués; le premier a mérité l'or en forme 1er dan ceinture noire, alors que le deuxième ramenait l'argent en combat poids lourds chez les ceintures rouges.

VOLLEY-BALL

Les Diablos qualifiés

Les qualifications de l'Est du Québec

en volley-ball collégial AA se déroulaient en fin de semaine en Beauce. La formation féminine des Diablos a obtenu son laissez-passer pour le championnat provincial qui se déroulera les 2 et 3 avril à Jonquière. L'équipe dirigée par Éric St-Pierre a remporté ses trois parties en fin de semaine, soit 27-25 et 25-20 sur F.-X.-Garneau, 25-16 et 25-21, aux dépens de La Pocatière et 25-23, 17-25 et 15-13 contre Sherbrooke. L'équipe masculine des Diablos s'est également qualifiée pour la finale provinciale, mais nous n'avons pu obtenir plus de détails.

HOCKEY

Des matchs à la radio

Tous les matchs de la série opposant le Caron et Guay au Radio X de Québec seront diffusés sur les ondes de CHLN 550. La station retransmettra également la description des rencontres extérieures des Cataractes de Shawinigan, qui rencontreront les MAINEIACS de Lewiston dans la LHJMQ. ●

LES CONDITIONS DE SKI					
Météo Média					
Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUEBEC					
QUE-CHARLEVOIX					
Le Massif	Granulée	0	42	42	100%
Grand-Fonds	Cond. printemps	0	14	14	100%
Mont Ste-Anne	Granulée	0	63	63	100%
Stoneham	Trav. mécani.	0	32	32	100%
MAURICIE-B.E.					
Mont Carmel	Poudr. compacte	0	13	13	100%
Ski La Tuque	Neige artific.	0	11	11	100%
St-Mathieu	Poudr. compacte	0	0	13	0%
Vallée du Parc	Cond. printemps	0	18	18	100%
ESTRIE					
Bromont	Cond. printemps	0	52	56	93%
Mont Orford	Mél. poudr./gran.	0	56	56	100%
Mont Sutton	Poudr. compacte	0	53	53	100%
Owl's Head	Poudr. compacte	0	44	44	100%
LAURENTIDES					
Chanteclair	Granulée	0	11	25	44%
Gray Rocks	Poudr. compacte	0	22	22	100%
Mont St-Sauveur	Granulée	0	38	38	100%
Ski Morin Heights	Granulée	0	16	23	70%
Tremblant	Cond. printemps	0	93	94	99%
LANAUDIÈRE					
Val St-Côme	Granulée	0	23	30	77%

Une victoire qui sème la fierté

Le Vert et Or cadet AAA a renversé tous les pronostics

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

«Ce fut une fin de semaine de rêve. J'ai trippé encore plus que lorsque j'ai accompagné les Patriotes de l'UQTR quand ils ont remporté le championnat canadien de hockey universitaire. Il faut dire que j'encourageais mes kids, nos jeunes joueurs qui portent fièrement les couleurs du Vert et Or.»

Au lendemain de la conquête du championnat provincial de basket-ball scolaire cadet AAA, qui s'est déroulé à Gatineau, Christian Lemaire, directeur des sports au Séminaire de Trois-Rivières, vibrait encore au rythme de la victoire du Vert et Or de l'entraîneur Mike Cormier.

Ça faisait près de 15 ans que le STR n'avait pas remporté un titre scolaire AAA. La dernière équipe de la région à réussir cet exploit fut celle du Collège Marie-de-l'Incarnation en 2000.

«Après deux années de vaches maigres, les jeunes ont beaucoup progressé cette saison. Tellement que nos jeunes ont remporté le championnat de la saison régulière, et partant de là, alors que nous avions espéré une participation au championnat provincial, ils ont cru en leurs chances d'être dans la course pour le titre provincial», racontait Lemaire, hier.

Et comment qu'ils ont progressés, les jeunes...

«L'an dernier, nous avons complété notre saison avec une fiche de quatre gains et seize revers. Cette saison, nous avons joué pour .800 avec un dossier inverse: 16 victoires et quatre défaites», soulignait, pour sa part, l'entraîneur-chef Mike Cormier. «En début de saison, nous savions que nous avions des chances de nous qualifier pour le championnat provincial. Nous aurions été déçus si nous avions échoué. Ça serait, par contre, mentir d'avouer que nous ne sommes pas surpris du tout d'avoir gagné. Mais, nous savions que nous serions plus que des figurants», ajoutait-il.

En raison de leur championnat de saison régulière, le Vert et Or accédait directement à la ronde demi-finale. Lors de ce premier match, les Tri-



Les nouveaux champions! Devant: Philippe Désilets-Beaudoin, Frédéric Hamel, Zachary Lord et Marc-André Demontigny. Derrière: l'entraîneur-chef Mike Cormier, Vincent Pellerin, Pierre-Luc Paquin, Hubert Godin, Nicholas Michaud, Christopher Casseus, caché derrière lui Philippe Simon, Simon Thériault, Antoine Gilbert et Michaël Tellier.

fluvien ont vaincu le Collège Saint-Jean-Eudes par le pointage de 66-58. En finale, ce fut plus âprement disputé encore, puisque le Vert et Or l'a emporté 53-51 sur le Collège de Laval.

Fait inusité. Hubert Godin, un jeune Lavallois, qui avait été refusé au Collège de Laval a pu prendre, en fin de semaine, une belle revanche.

Le niveau cadet fait le lien entre les catégories benjamin et juvénile, et normalement les joueurs n'évoluent qu'une seule saison à ce niveau. Mais, le Vert et Or misait sur trois joueurs de deuxième année, trois joueurs qui avaient obtenu une dérogation la saison précédente pour être surclassés au niveau cadet bien qu'ils auraient dû évoluer dans la catégorie benjamin.

Ces jeunes sont: Hubert Godin, Zachary Lord et Vincent Pellerin. «S'ils avaient joué chez les benjamins en 2003-2004, nous aurions retardé leur progression. En jouant cadet, ils ont pu améliorer leur jeu», expliquait Mike Cormier.

Comme Lemaire, Cormier était encore euphorique au lendemain de cette victoire. «Ça dépasse tout ce que j'ai vécu comme émotions depuis que je suis dans le sport», disait celui qui a été entraîneur de basket-ball pendant cinq ans au Séminaire Sainte-Marie et qui en était à sa deuxième campagne avec le STR.

Autres honneurs

Par ailleurs, le Vert et Or a récolté d'autres honneurs ce week-end, tant au niveau individuel que collectif.

Hubert Godin a été choisi joueur par excellence de la dernière saison. David Kirouac, entraîneur-chef de la formation juvénile AAA a été élu entraîneur de l'année, alors que ses protégés, éliminés au dernier match de la saison régulière, ont reçu le prix d'éthique. «Pour moi, c'est très important. Bien sûr, nous visons la victoire. Mais, il faut aussi tenir compte que nous faisons partie d'une maison d'enseignement qui vise aussi à faire de nos élèves de meilleurs individus», devait conclure Christian Lemaire. ●

Gretzky décline l'invitation de Hockey Canada

Steve Tambellini directeur-gérant d'Équipe Canada au championnat du monde

PIERRE LEBRUN

Toronto (PC)

Wayne Gretzky a décliné l'invitation de Hockey Canada d'être à la tête de l'équipe canadienne au championnat du monde de hockey, le mois prochain, en Autriche, car sa mère combat actuellement un cancer.

Cette décision signifie que Steve Tambellini, le directeur général adjoint des Canucks de Vancouver, agira à titre de directeur général de l'équipe canadienne et Ken Holland, directeur général de Red Wings de Detroit, sera son adjoint.

«Je suis déçu de ne pouvoir m'impliquer avec l'équipe canadienne en vue du championnat du monde de cette année en raison de la maladie de ma mère, a précisé Gretzky par voie de communiqué. Je n'aurais pas été en mesure d'offrir le 100 pour cent nécessaire.

«À travers tout ça, j'apprécie la patience et le soutien de Hockey Canada et de son président Bob Nicholson.»

L'entraîneur de l'équipe nationale Marc Habscheid se retrouvera derrière le banc, mettant fin aux rumeurs selon lesquelles l'entraîneur-chef des Maple Leafs de Toronto Pat Quinn reprendrait son rôle des Jeux olympiques et de la Coupe du Monde.

«Marc Habscheid est l'entraîneur parfait pour guider l'équipe canadienne en Autriche et il mérite sa nomination, a dit Gretzky. Il a accompli un formidable travail cette saison, il possède une grande connaissance du hockey international et il a montré au cours des dernières années son talent pour développer les jeunes joueurs et gagner.»

Le Canada tentera de conserver son titre au championnat qui se déroulera du 30 avril au 15 mai à Innsbruck et Vienne.

Gretzky réfléchissait à l'offre de Hockey Canada depuis plus d'un mois mais il a finalement conclu qu'il ne pouvait pas investir plus de quatre semaines de son temps au tournoi alors que sa mère Phyllis subit des traitements pour un cancer du poumon à Brantford, en Ontario.

Tambellini faisait partie du personnel de Gretzky lors des Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002 et lors de la Coupe du Monde 2004. Il était également à la barre de l'équipe en 2003 quand le Canada a mis fin à la disette de sept années sans médaille d'or au championnat du monde à Helsinki.

«Steve Tambellini fera du bon travail et il est plus que qualifié pour guider le Canada alors que l'équipe cherchera à décrocher un troisième titre consécutif», a poursuivi Gretzky.

La Merveille sera toujours disponible si Tambellini et Holland ont besoin d'aide.

«J'ai parlé à Bob, Steve et Ken et je leur ai dit que même si je ne suis pas impliqué directement ou présent en personne, je demeure disponible en tout temps pour donner mon avis, si nécessaire», a conclu Gretzky.

Le championnat du monde de cette année a pris une importance supplémentaire à la suite de l'annulation de la saison de la LNH en raison du lock-out.

Les principaux pays espèrent attirer le gratin des joueurs de la LNH même si certaines vedettes - Markus Naslund, Mats Sundin et Mario Lemieux - ont déjà fait savoir qu'ils passeront leur tour.

Néanmoins, des gars comme Martin Brodeur, Dany Heatley, Vincent Lecavalier, Brad Richards, Robyn Regehr et Shane Doan, qui ont pris part à la Coupe du Monde, pourraient revêtir l'uniforme canadien en Autriche. ●



PHOTO: AP

Wayne Gretzky

Andrew Ranger concrétise son rêve

En Champ Car avec Mi-Jack Conquest Racing

Montréal (PC)

Il n'a que 18 ans et ne compte que deux saisons d'expérience en course monoplace. Et pourtant, on le décrit déjà comme l'une des futures vedettes du championnat Champ Car.

Après des semaines d'incertitudes, Andrew Ranger s'est finalement déniché un volant. Il disputera toute la saison 2005 au sein de l'écurie Mi-Jack Conquest Racing où il fera équipe avec un autre jeune pilote de 18 ans, le Français Nelson Philippe.

«C'est toute une sensation d'accéder à la série Champ Car à seulement 18 ans, a avoué Ranger, tout sourire, hier matin. C'était mon rêve d'atteindre ce niveau de compétition. Il y a quelques années, je me passionnais de suivre la carrière de Patrick Carpentier et, aujourd'hui, c'est à mon tour de me retrouver là.»

Ranger, de Roxton Pond, est conscient qu'il s'attaque à un défi de taille, d'autant plus que la saison se met en branle dans moins de trois semaines à Long Beach, en Californie.

«Je sais qu'il va falloir que je travaille fort. Mais ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours été un fonceur et je n'ai pas l'intention de changer.»

Son nouveau patron Éric Bachelart ne tarit pas d'éloges envers son nouveau pilote. Son jeune âge et son manque d'expérience ne semblent pas l'effrayer.

«Je l'avais à l'oeil depuis un certain temps et j'ai suivi avec intérêt ses performances en série Atlantique, a révélé Bachelart, un Belge qui a remporté le championnat Indy Lights en 1991 avant de fonder sa propre écurie en 1997. Ça fait presque un an que j'ai commencé à parler avec son agent Alan Labrosse.»

Alors, pourquoi avoir attendu à

trois semaines du début de la saison pour officialiser sa mise sous contrat?

Bachelart avoue que les essais de Ranger il y a une quinzaine de jours à Fontana, en Californie, ont été déterminants. En piste en même temps que les Paul Tracy, Cristiano da Matta et cie, il ne leur concédait qu'un ou deux dixièmes de seconde au tour.

«Nous avons testé plusieurs pilotes pendant l'hiver mais nous avons été vraiment impressionnés par Andrew lors de ces deux jours d'essais. Toute l'équipe a été séduite par son approche, ses capacités à apprendre, sa condition physique et sa façon de nous transmettre les informations au sujet de la voiture. Bien entendu, il faut mettre tout en perspective et il a encore beaucoup de choses à apprendre. Mais je peux vous dire qu'il apprend très vite. Andrew représente vraiment l'avenir du Champ Car.» ●

Pierre Lafontaine à la barre de Natation Canada

Vancouver (PC)

Le nouveau chef de direction de Natation Canada reconnaît qu'il n'y a pas de recette magique pour ressusciter un bon programme national.

Pour le Québécois Pierre Lafontaine, si les nageurs et nageuses du pays veulent remonter sur les podiums olympiques, il faudra commencer par responsabiliser les athlètes et les entraîneurs.

«Je n'ai pas de baguette magique», a-t-il déclaré hier à partir de Canberra où il a passé les deux dernières années comme entraîneur de natation principal à l'Institut australien des sports. «Je crois fermement qu'il faut responsabiliser les contre-performances et récompenser les bonnes.»

Idem au niveau des entraîneurs, insiste Lafontaine: «Si les entraîneurs ne peuvent faire le travail, alors il faut réagir et en trouver d'autres.»

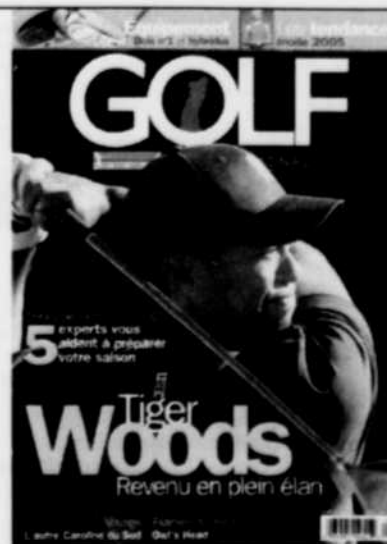
Lafontaine, 48 ans, va occuper son nouveau poste à partir du mois prochain et n'aura guère le temps de faire une différence d'ici les championnats du monde de sports aquatiques cet été à Montréal.

Il a entrepris sa carrière au Canada avant de diriger des médaillés olympiques aux États-Unis et en Australie.

Le Canada n'a pas gagné une seule médaille à Athènes, pour la première fois depuis les Jeux d'Helsinki en 1952, et en avait remporté seulement une quatre ans plus tôt à Sydney.

Le controversé entraîneur national Dave Johnson a été congédié et Dan Thompson, un ancien médaillé des Jeux du Commonwealth et nageur olympique, a été nommé président de Natation Canada, qui était sans chef de direction depuis le départ de Karen Spierkel en 2003. Johnson occupait donc le poste de facto et il était loin de faire l'unanimité. ●

Ça va donner un grand coup!



INFORMEZ-VOUS CONCERNANT NOS PROMOTIONS POUR 5, 10 OU 15 NUMÉROS

Aussi, les chroniques et conseils de :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| RÉMI BOUCHARD | SERGE DESLONGCHAMPS |
| RICHARD LABONTÉ | PATRICE BÉLANGER |
| ANNE CHOUINARD | BRUNO DESROCHES |
| MICHEL MARTIN | SYLVI GAGNON |
| RUSSELL MILLER | MICHEL LACROIX |
| DEBBIE SAVOY-MOREL | |
| JEAN-LOUIS LAMARRE | |

Abonnez-vous!

Courriel : golfgesca@editions-gesca.ca ou par téléphone au (514) 904-5537 Sans frais : 1 877 997-4653

Les Éditions Gesca

EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT

STATISTIQUES

HOCKEY

Ligue de hockey junior majeure

Classement final 2004-2005

Section Ouest

Mj	G	P	D	Bp	Bc	Pts
cx-R Noranda	70	31	23	11	2	244
x-Shawinigan	70	31	25	12	2	188
x-Gatineau	70	32	28	5	2	175
x-Drummondville	70	28	27	8	2	171
x-Victoriaville	70	26	36	4	2	154
6-Val-d'Or	70	21	37	10	2	129

Section Est

Mj	G	P	D	Bp	Bc	Pts
cx-Rimouski	70	45	17	5	2	239
x-Chicoutimi	70	38	19	6	2	217
x-Québec	70	38	22	5	2	205
x-Lewiston	70	32	30	8	2	199
x-B-Comeau	70	24	37	5	2	152

Section Atlantique

Mj	G	P	D	Bp	Bc	Pts
cx-Halifax	70	42	16	10	2	172
x-Moncton	70	37	23	8	2	175
x-Cap-Breton	70	32	27	8	2	195
4-I.P.E.	70	24	39	7	2	155
6-A-Bathurst	70	18	42	7	2	146

Section Centrale

Mj	G	P	D	Bp	Bc	Pts
cx-Halifax	70	42	16	10	2	172
x-Moncton	70	37	23	8	2	175
x-Cap-Breton	70	32	27	8	2	195
4-I.P.E.	70	24	39	7	2	155
6-A-Bathurst	70	18	42	7	2	146

HOCKEY

Ligue nord-américaine de hockey

CLASSEMENT FINAL

Mj	G	P	D	Bp	Bc	Pts
c-Québec	60	41	14	4	2	177
x-S-Tracy	60	41	15	2	2	181
x-Sherbrooke	60	36	20	2	2	198
x-T. Mines	60	33	16	2	2	161
x-Verdun	60	35	22	0	2	124
x-St-G. Beauce	60	33	21	1	2	116
x-St-Hyacinthe	60	24	30	4	2	95
x-T. Rivière	60	21	33	2	2	87
6-Laval	60	15	38	6	2	52
w-Saguenay	23	20	0	0	2	152

CLASSEMENT FINAL

Mj	G	P	D	Bp	Bc	Pts
c-Québec	60	41	14	4	2	177
x-S-Tracy	60	41	15	2	2	181
x-Sherbrooke	60	36	20	2	2	198
x-T. Mines	60	33	16	2	2	161
x-Verdun	60	35	22	0	2	124
x-St-G. Beauce	60	33	21	1	2	116
x-St-Hyacinthe	60	24	30	4	2	95
x-T. Rivière	60	21	33	2	2	87
6-Laval	60	15	38	6	2	52
w-Saguenay	23	20	0	0	2	152

HOCKEY SENIOR

Ligue senior provinciale AA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Pj	G	P	Bp	Bc	Pts
Louisville	3	0	13	4	6
Cornwall	3	0	17	9	6
St-Jean	3	2	16	11	4
St-Tite	3	2	11	16	2
Soulanges	3	0	3	17	0
St-Basile	3	0	3	13	0

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Quarts-de-finale (3 de 5)

Vendredi, 18 mars

St-Basile 4 Louisville 2
(Louisville gagne la série 3-0)

Samedi, 19 mars

Soulanges 3 Cornwall 4
(Cornwall gagne la série 3-0)

Dimanche, 20 mars

St-Tite 6 St-Jean 2
(St-Jean mène la série 2-1)

Mercredi, 23 mars

St-Jean vs St-Tite, 20h30 (à Laprairie)

BASKET-BALL NBA

Association nationale de basket-ball

Association de l'Est

Section Atlantique

V	D	Moy	Dif
Boston	38	29	567
Philadelphie	32	34	485
New Jersey	31	36	463
New York	28	37	431
Toronto	28	38	424

Section Sud-Est

V	D	Moy	Dif
x-Miami	52	16	765
Washington	36	28	563
Orlando	32	35	478
Charlotte	13	52	200
Atlanta	1	54	169

Section Centrale

V	D	Moy	Dif
Detroit	42	23	846
Cleveland	34	30	531
Chicago	33	31	516
Indiana	33	32	508
Milwaukee	27	38	415

Association de l'Ouest

Section Sud-Ouest

V	D	Moy	Dif
x-San Antonio	50	17	746
Dallas	43	22	662
Houston	39	27	591
Memphis	38	28	576
La N.-Orléans	15	50	231

Section Nord-Ouest

V	D	Moy	Dif
Seattle	45	20	892
Denver	35	30	538
Minnesota	34	34	506
Portland	23	41	359
Utah	20	46	303

Section Pacifique

V	D	Moy	Dif
x-Phoenix	49	16	754
Sacramento	41	27	603
L.A. Lakers	32	34	485
L.A. Clippers	29	37	439
Golden State	23	44	343

LHJMQ

Statistiques des Cataractes de Shawinigan

(Classement final de la saison régulière)

Pj	B	APts	Pén		
61. B. Mondou	57	16	43	59	44
49. S. Courcelles	64	32	21	53	169
30. F. Paré	70	23	30	47	65
10. F. Paré	70	24	23	34	52
41. A. Bolduc	63	9	21	30	60
12. E. Bégin	63	9	21	30	60
72. D. Bouchard	69	17	10	27	60
73. S-P. Sauvé	43	13	13	26	96
5. J.P. Paquet	70	5	20	25	96
4. P.M. Gault	70	4	18	22	76
39. J. Vienneau	60	4	11	15	146
15. S. Giliati	54	9	5	14	23
71. N. Désilets	67	2	12	14	146
43. M. Doyle	67	6	12	209	9
74. P. Bernier	68	5	11	77	2
8. S. Bellefleur	64	2	9	11	52
22. J. Laberge	54	4	6	10	31
M. Périn	61	6	2	8	60
44. K. Henegan	45	1	3	4	50
2. B. Chausson	59	1	3	115	6
81. M. Pistilli	2	1	2	6	2
31. B. MacFarlane	53	0	0	2	2
35. J. Ellis	69	0	0	8	0
Total	70	199	289	488	1655

Les gardiens

Pj	V	D	N	Bc	Moy
35. J. Ellis	59	27	21	1140	2.41
31. B. MacFarlane	14	4	5	138	3.27
1. D. Léveillé	2	0	1	0	6.75

LES MENEURS DE LA LHJMQ

Classement final de la saison régulière

Mj	B	A	Pts
Crosby, Sidney	62	66	102
Roussin, Dany	63	54	60
Pouliot, M.-Antoine	70	45	68
Boisclair, Maxime	70	51	57
Desharnais, David	68	32	66
Lacroix, Staslav	53	18	71
Lacroix, Alex	65	31	55
Picard, Alexandre	65	40	45
Hennesty, Josh	68	45	85
Aubin, Brent	70	41	84
Dupuis, Philippe	62	34	50
Tifu, Yannick	70	28	55
Zagranan, Marek	59	32	50
Lemieux, Francis	70	32	50
Lacroix, G. Gat	68	28	53
Jacques, J.-F. BaC.	69	36	42
Latendresse, G. Dru.	65	29	49
Gagné, Karl Qué.	70	30	47
Brassard, Denis	69	25	51
Radulov, Alexander	65	32	43
Scalzo fils, Mario	62	24	51

LES GARDIENS

Mj	V	D	N	Moy
Ellis, Julien	59	27	21	2.41
Crawford, C. Mon.	51	28	16	6.27
Houle, Martin	56	28	5	6.21
Churchill, J. Hal.	54	28	18	4.25
Joyal, M. Qué.	55	29	17	4.3

HIPODROME TROIS-RIVIÈRES

LES INSCRITS A TROIS-RIVIÈRES

Mardi, 22 mars

PREMIERE COURSE

TROT - \$2,200

P	B	A	Pts
1 Fire N Spice	C. Girard		
2 Gretels Lavec	S. Pouliot		
3 Fire Wood	S. Brosseau		
4 K F Dan Matt	J. Maguire		
5 Crown Image	A. Corbin		
6 Eclipse M.	B. Perreault		
7 Alpische Hanover	P. Berube		
8 Spring Flame	L. Dube		
9 Catch Drive	D. Pilon		

SIXIEME COURSE

AMBLE - \$1,800

P	B	A	Pts
1 Hamilton Dream	R. Langlois		
2 Freddy Motoring	J. Gendron		
3 Gosford Park	B. Paquette		
4 G.L. Quasimodo	A. Champagne		
5 M.G. Batailleur	C. Girard		
6 Oxford Angus	M. Charon		
7 Bianca Fool	P. Caron		
8 Praline Montjeu	M. Boucher		

DEUXIEME COURSE

AMBLE - \$2,100

P	B	A	Pts
1 Daisy Motoring	S. Brosseau		
2 Ligne Verta	A. Rivard		
3 Power Strip	D. Pilon		
4 Pegate Popette	A. Rivard		
5 Dynamistock Body	S. Pouliot		
6 Paty Bois Joly	P. Berube		
7 Lady Picasso	M. Charon		
8 Rocket Powder	J. Gendron		
9 Tamir Kim	M. Boucher		
elig1 Heureux Hazard	C. Girard		

TROISIEME COURSE

AMBLE - \$1,600

P	B	A	Pts
1 Kassy Motoring	C. Girard		
2 Agri Stana	S. Lacaille		
3 Lueur Matinale	A. Rivard		
4 Triple Time Freddy	J. Lord		
5 Underkey Amazon	A. Champagne		
6 That Cam I Am	M. Boucher		
7 Riders Game Girl	D. Pilon		
8 Jenns Jester	S. Brosseau		
9 Douce Marie	M. Charon		
elig1 Underkey Aztec	S. Pouliot		

QUATRIEME COURSE

TROT - \$2,400

P	B	A	Pts
1 Sausbrook Lighting (PP4)	M. Charon		
2 Poochie Powmell (PP1)	P. Berube		
3 Glory B Hole (PP2)	A. Rivard		
4 Artsi Kush (PP2)	M. Boucher		
5 Trumac Seelster (PP5)	G. Hebert		
6 Emotion Amazon (PP6)	S. Lacaille		
7 Littleto (PP7)	A. Corbin		
8 R A Trotting Star (PP8)	D. Pilon		
9 Inlande (PP9)	J. Dufresne		
elig1 Joel C (PPA1)	D. Pilon		

CINQUIEME COURSE

AMBLE - \$1,800

P	B	A	Pts
1 Peter Pich	M. Boucher		
2 National Angus	P. Berube		
3 Bad Lad	S. Brosseau		
4 Newport Angus	S. Brosseau		
5 Daylon Dary Jo	C. Girard		
6 Amice Ocean Breeze	M. Charon		
7 Bullions Pacific	J. Beausoleil		
8 Clinton Survivor	A. Champagne		
9 Sns Express	J. Gendron		
elig1 Ghost Bayama	C. Girard		

LES SPORTS EN BREF

PHOTO: SYLVAIN MAYER

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Huitième de finale

(Rimouski, Halifax et Rouyn-Noranda ont des laissez-passer)

(Quatre de sept)

Série A

Chicoutimi c. Baie-Comeau

Vendredi 25 mars

Baie-Comeau à Chicoutimi, 19h30.

Samedi 26 mars

Baie-Comeau à Chicoutimi, 16h00.

Mardi 29 mars

Chicoutimi à Baie-Comeau, 19h30.

Mercredi 30 mars

Chicoutimi à Baie-Comeau, 19h30.

Vendredi 1er avril

x-Baie-Comeau à Chicoutimi, 19h30.

Dimanche 3 avril

x-Chicoutimi à Baie-Comeau, 16h00.

Mardi 5 avril

x-Baie-Comeau à Chicoutimi, 19h30.

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Quarts de finale

Détente

ÉPHÉMÉRIDE

22 mars

2003 — Les États-Unis lancent une vaste campagne aérienne contre des objectifs en Irak, notamment à Bagdad.
 — Des microbiologistes de l'Université de Hong Kong annoncent avoir découvert ce qui pourrait être le virus à l'origine de l'épidémie du SRAS.
 2002 — Washington annonce des taxes de 29 pour cent sur les importations de bois d'oeuvre canadien.
 1997 — Cinq adeptes de l'Ordre du temple solaire sont trouvés morts dans une maison incendiée à Saint-Casimir, comté de Portneuf.
 1979 — La Ligue nationale de hockey admet en ses rangs quatre équipes de sa rivale, l'AMH.
 1970 — Camil Samson est élu chef

des créditistes au Québec; le chef fédéral Réal Caouette ne réussit pas à y imposer Yvon Dupuis.
 1968 — À Nanterre, près de Paris, naissance du Mouvement du 22 mars, dénonçant l'interdiction des visites entre étudiants de sexe opposé dans les résidences universitaires; c'est l'amorce de l'agitation qui culminera en mai.
 1941 — Mise en eau du barrage Grand Coulee, sur le fleuve Columbia, entre les États de Washington et de l'Oregon.
 1929 — Des garde-côtes américains coulent dans le golfe du Mexique la goélette l'm Alone, basée en Nouvelle-Écosse, qui transportait de l'alcool de contrebande.
 1919 — Entre Paris et Bruxelles, premier vol international régulier, à fréquence hebdomadaire.

1917 — Un premier pays d'Occident, les États-Unis, reconnaît le gouvernement de Russie, qui a renversé le tsar.
 1848 — À Venise, Daniele Manin et ses partisans prennent l'arsenal, chassent les Autrichiens et proclament l'indépendance.
 1818 — C'est le dimanche de Pâques le plus hâtif connu; cela ne doit se produire à nouveau qu'en 2285.
 1794 — Le Congrès interdit aux navires américains de transporter des esclaves vers d'autres pays.
 1622 — En Virginie, 350 colons sont tués lors du premier massacre d'Européens par des autochtones en Amérique du Nord.
 1312 — Le pape Clément V abolit l'ordre des Templiers. ●

MANDRAKE



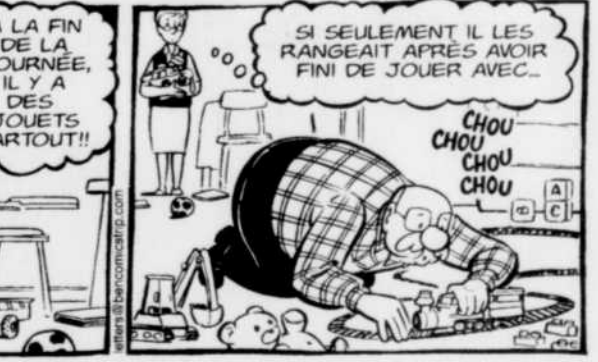
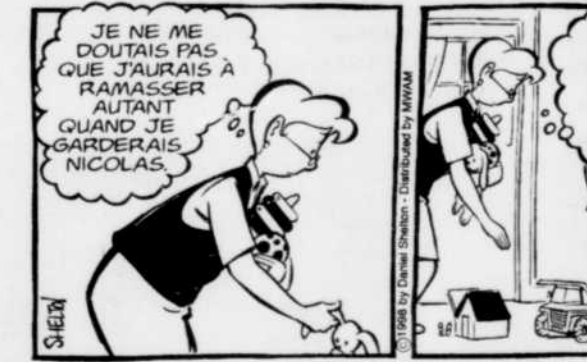
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



HOROSCOPE

Bélier (21 mars au 19 avril)
 Il n'est pas nécessaire de modifier votre comportement afin d'impressionner quelqu'un. Le zèle serait même susceptible d'être mal perçu par un supérieur. Il vous suffit d'afficher un sourire pour tomber dans les bonnes grâces d'autrui. Et avec l'arrivée de Vénus en Bélier, quelques modifications agrémenteront l'apparence et le confort de votre foyer: libérez votre créativité!

Taureau (20 avril au 20 mai)
 Aujourd'hui vous avez avantage à poser des questions et à rechercher de l'information. Certains faits peuvent demeurer sous silence tant que ne demanderez pas à en savoir plus. Une proposition bien intentionnée mérite d'être considérée sérieusement. Pourquoi vous contenter du statu quo alors que vous avez la chance d'explorer quelque chose d'entièrement neuf?

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
 Vous avez une excellente vision d'ensemble et de toute évidence, vous êtes la personne la plus apte à diriger une activité de groupe. Toutefois, un conflit d'orgueil peut éclater avec quelqu'un qui éprouve de la réticence à se faire dire quoi faire. Essayez de joindre la douceur à l'autorité afin d'obtenir un maximum de coopération.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
 C'est le temps de faire une sélection. En ce qui concerne vos réalisations, vous obtiendrez de meilleurs résultats en osant faire exactement ce qui vous plaît plutôt qu'en faisant une foule de compromis afin de ne déplaire à personne. Avec Saturne en Cancer, seuls les gens qui ne sont pas vraiment compatibles se distanceront de vous.

Lion (23 juillet au 22 août)
 L'influence d'une Lune en Lion continue de vous gâter. Voici un bon mardi pour lancer une invitation à quelqu'un. L'autre personne vous a laissé des indices pour vous aider à cerner ses attentes; souvenez-vous de ses paroles. La vie matérielle est également favorisée; bonne journée pour faire une nouvelle acquisition.

Vierge (23 août au 22 septembre)
 Un travail mérite d'être bien fait. Votre souci du détail sera source de reconnaissance et peut vous mériter une belle opportunité. N'écoutez pas les commentaires de gens jaloux qui envient votre savoir-faire. Si une nouvelle vous semble biaisée ou farfelue, attendez d'en avoir la confirmation d'une source de confiance avant d'y réagir.

Balance (23 septembre au 23 octobre)
 Vos aptitudes sont mises en relief grâce à l'influence du trio Soleil, Vénus, Mercure en Bélier, face à la Balance. Vous aurez de la facilité à faire parler les autres afin d'obtenir une information pertinente. Si vous désirez ardemment quelque chose, laissez-le savoir; car une opportunité peut vous passer sous le nez si vous ne vous montrez pas suffisamment enthousiaste.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)
 Il n'est pas trop tard pour bien faire; grâce à Saturne en Cancer, le temps est votre plus fidèle allié. De plus, l'influence d'Uranus en Poissons a l'effet d'un catalyseur. Une démarche peut entraîner des conséquences heureuses dans de brefs délais, mettant un terme à une situation qui brimait votre besoin de liberté. C'est le temps d'afficher davantage d'indépendance.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)
 L'influence de la Lune en Lion, au trigone de Pluton en Sagittaire, vous rend plus énigmatique et charmeur; de quoi susciter l'intérêt de n'importe qui. D'ailleurs, certaines personnes sont susceptibles d'entretenir des attentes ilusoires et déraisonnables à votre endroit. Avec le printemps, assurez-vous de ne faire languir personne inutilement...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)
 Avec un Mercure rétrograde au carré de votre Signe, les convictions controversées et les divergences d'opinions sont à l'ordre du jour. Vos idées peuvent soulever une opposition, toutefois vous êtes également capable de rallier de nombreux appuis. Il est impossible de faire l'unanimité; alors faites ce qui vous semble profondément juste.

Verseau (20 janvier au 18 février)
 Vos inventions et vos créations suscitent beaucoup d'enthousiasme. La présence de Mars en Verseau vous donne envie d'accomplir beaucoup de choses. Hélas, toutes les personnes qui vous entourent n'ont pas votre regain d'énergie. Alors votre productivité sera peut-être maximisée si vous travaillez sans collaborateurs actuellement.

Poissons (19 février au 20 mars)
 Ne sous-estimez pas le caractère imprévisible d'Uranus en Poissons. Avec son influence, les transformations peuvent entrer en vigueur rapidement. Le problème qui ennuie le plus peut s'estomper rapidement si vous consentez à modifier certaines de vos habitudes. Recherchez de l'information quant aux alternatives qui vous sont disponibles. ●

MOT MYSTÈRE

ARMEE - Un mot de 7 lettres

T	U	A	S	S	A	N	G	O	N	V	R	E	M	H
I	P	E	L	O	T	O	N	N	G	U	I	S	A	N
M	S	N	N	L	R	A	P	P	O	R	T	S	N	O
E	O	O	A	G	I	E	N	G	I	N	T	A	E	I
N	S	T	L	L	I	R	H	O	U	E	A	L	I	R
N	T	A	A	E	A	L	E	C	L	E	R	C	R	U
E	I	B	P	N	O	R	H	U	R	A	F	F	U	T
E	R	R	E	T	N	E	M	E	G	A	G	N	E	N
B	E	Y	A	A	V	E	Y	E	I	U	I	U	R	E
S	R	R	N	R	L	I	E	U	B	T	V	I	I	C
R	G	G	O	I	C	O	T	S	E	E	M	R	A	O
E	A	N	F	E	T	E	U	G	R	E	V	E	L	U
C	R	E	T	R	E	L	A	I	N	O	L	O	C	T
U	D	A	R	D	E	E	Y	P	E	R	I	T	E	E
L	E	G	I	O	N	F	L	O	T	T	A	N	K	R

- | | | | |
|-----------|------------|---------|---------|
| AFFUT | COLONIALE | GUETE | OTAN |
| ALARME | DARD | GUISAN | PEAN |
| ALERTER | DEFILE | HASTE | PELTON |
| ANGON | ECLAIREUR | IENA | RAPPORT |
| ARCHER | ECOUTE | ISOLE | RECU |
| ARMEE | ENGAGEMENT | LECLERC | REVUE |
| ASSAUT | ENGIN | LEGION | TANK |
| BATON | ENNEMI | LEVER | TARGE |
| BUEIL | ESTOC | LIGNE | TERRE |
| CAGNA | FER | LOTTA | TIRER |
| CANON | FEU | LYAUTEY | UNITE |
| CENTURION | GALON | MER | VISER |
| CHEVRON | GIBERNE | NEY | YPERITE |
| CLASSE | GUERRILLA | OST | |

Solution du dernier problème : OFFENSE
 MM1292

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTALEMENT**
- Reconduire quelqu'un qui s'en va.
 - Outil - Elle grimpe en s'accrochant.
 - Classement de lettres - Chose négligeable.
 - Se traverse facilement - Celui qui reçoit des leçons - Grand arbre de l'Inde.
 - Résine fossile - Du verbe aller.
 - Démonstratif - Absorber une drogue en la prisant.
 - Autre nom de l'Irlande - Peut être primaire, secondaire ou tertiaire.
 - Admire de façon excessive - Lit en hésitant.
 - A deux branches - Il a de longues oreilles - Biens qu'apporte une femme en se mariant.
 - Qui a les caractères du feu - Plante ornementale.
 - A cours en Scandinavie - Vin récolté sur un territoire déterminé - Pour imiter un nourrisson.
 - C'est un fruit qui se consomme blet - Va à la chasse sans perdre sa place.
- VERTICALEMENT**
- Action de désavouer ce qu'on a dit.
 - Citron - Échelon.
 - Tranquille et silencieux - Comme le geai d'Amérique - Partie d'une église.
 - Curie - Déchiré superficiellement.
 - Au bout du doigt - Poule - Sert à désigner.
 - Est en tête de - Personnel - Terme de golf.
 - Relatif au bélier - Pointus.
 - Vit peut-être à Oran.
 - Eau-de-vie - Qualifie une coiffure - Il n'aime pas dépenser.
 - Salle centrale d'un temple - Pantalon.
 - Première carte jouée dans une partie - Mise par écrit.
 - Indubitable - Il s'exprime d'une manière emphatique.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	E	S	C	L	A	V	E	J	A	S	E
2	T	O	R	I	L	C	H	A	M	A	N
3	A	P	I	I	G	U	A	N	E	T	
4	T	R	A	C	E	L	I	V	R	E	R
5	D	A	N	N	O	E	I	R	E		
6	E	N	T	R	E	R	N	E	F	S	
7	M	O	I	A	V	A	R	E	G		
8	A	A	V	A	L	E	S	T	E		
9	N	O	C	E	R	I	L	S	A	N	
10	Q	U	I	T	T	E	L	I	E		
11	U	S	E	I	N	A	L	T	E	R	E
12	E	T	R	E	A	N	E	S	S	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LES GENS D'ICI

COURRIEL : GENSICI@LENOUVELLISTE.QC.CA



avec ROLAND PAILLÉ

Venez en avant!

Avant que la conférence de presse sur la commémoration de l'incendie de 1955 à Nicolet ne commence hier avant-midi à l'hôtel de ville de Nicolet, le maire de la ville, CLÉMENT DU-BOIS, a invité les nombreuses personnes présentes dans la salle du conseil municipal à s'approcher car il y avait des sièges de libres en avant - un peu comme on l'entend à l'occasion dans nos églises -, tout ça sous le nez de Mgr RAYMOND SAINT-GELAIS, évêque du diocèse de Nicolet..., ce qui a bien fait rire l'auditoire.

On a pu y croiser des sinistrés de l'incendie de 1955, dont NINON ROBIN, CLAUDE MÉTIVIER, le dentiste RICHARD POIRIER de même que JEANNE-D'ARC BOIVIN-DUVAL. Cette dernière n'a pas oublié cette tragédie qui a anéanti la maison familiale qu'elle a dû évacuer avec son époux NAPOLEON et leurs trois filles. «On a tout perdu», a-t-elle résumé.

Pour sa part, JEAN-MARIE DROUIN a été épargné de l'incendie grâce à une ruelle qui le séparait de l'élément destructeur. Il en a été quitte pour des vitres fracassées et des rideaux brûlés.

Le tout Nicolet s'était déplacé pour cette importante conférence de presse. On y retrouvait le curé MICHEL BÉDARD, MICHEL BEAUDOIN, adjoint à la direction à l'École nationale de police du Québec à Nicolet, le sénateur MICHEL BIRON, DENIS FRÉCHETTE, président des archives de Nicolet, JOANNE MASSÉ et DANIEL LAFONTAINE, respectivement présidente et directeur de la caisse Desjardins de Nicolet, JEAN-PAUL TOUCHETTE, représentant du député provincial de Nicolet-Yamaska, MICHEL MORIN, MICHEL LEGAULT, représentant du député fédéral de Richelieu, LOUIS PLAMONDON, et JEAN-CLAUDE MONTPLAISIR, conseiller municipal de Nicolet et responsable du dossier culturel.

Une série d'activités a été mise sur pied afin de commémorer l'incendie et le glissement de terrain de Nicolet en 1955. Le comité 1955 est ainsi composé de: CAROLYNE AUBIN, chargée de projets à Revitalisation Nicolet, LOUIS CARON et MYLÈNE GERVAIS, de la Corporation de développement culturel de Nicolet, MARTHE TAILLON de la MRC-CLD Nicolet-Yamaska, ISABELLE COULOMBE, d'Entre fleuve et rivière, KARINE PARADIS de la Maison Rodolphe-Duguay, le conseiller municipal JEAN-CLAUDE MONTPLAISIR, PAUL LACHANCE, enseignant à l'école secondaire Jean-Nicolet, ROLLANDE LAFOND, enseignante à l'école Curé-Brassard, Sr GISELE SAINT-LOUIS du Musée des sœurs de l'Assomption, MARC PELLETIER des archives du Séminaire de Nicolet, DOMINIQUE PHILIBERT, enseignante au collège Notre-Dame-de-l'Assomption, STÉPHANE BIRON, HENRIETTE GUÉVIN et RITA DOLAN-CARON.

Beaucoup de célébrations pour Mgr



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Commémoration de l'incendie de Nicolet

Lors de la conférence de presse commémorant l'incendie de Nicolet de 1955, on a dévoilé deux panneaux historiques dont celui ci-haut autour duquel on reconnaît Daniel Lafontaine, directeur de la caisse Desjardins de Nicolet, Carolyne Aubin, chargée de projets à Revitalisation Nicolet, Claude Métivier, un des sinistrés de 1955, Joanne Massé, présidente de la caisse Desjardins de Nicolet, et Ninon Robin, également sinistrée.

SAINT-GELAIS puisqu'il fête cette année son 25e anniversaire d'épiscopat, et que demain ce sera son anniversaire de naissance. Alors, bonne fête, Mgr!

La perte de ses parents

Présent à une conférence de presse annonçant la deuxième édition du Relais pour la vie, activité organisée par la Société canadienne du cancer de la Mauricie, le conseiller municipal PIERRE A. DUPONT, qui représentait le maire YVES LÉVESQUE, a rappelé qu'il avait perdu son père, mort du cancer, alors qu'il était âgé de 8 ans seulement. Comme bien d'autres personnes, il a assuré les organisateurs de sa présence au parc Pie-XII les 11 et 12 juin.

Les présidents d'honneur de cette 2e édition sont JEANNINE GUITÉ et MARTIN LEBLANC. Ayant déjà survécu à un cancer il y a 21 ans, Jeannine n'en demeure pas moins très active. Encore cette année, elle participera au Relais pour la vie. L'an dernier, elle y était allée le samedi, et le lendemain elle avait participé à la Virée du maire.

Agent de communication à la ville de Trois-Rivières, SÉBASTIEN TURGEON sera le capitaine d'une des trois équipes de la Ville, les 11 et 12 juin. Les deux autres proviendront de la police trifluvienne.

MICHELLE PROVENCHER s'implique dans le Relais pour la vie comme participante et bénévoles. Mais chez elle, c'est une affaire de famille puisqu'elle y sera avec ses deux enfants, ÉMILIE et JONATHAN FONTAINE. Tous deux seront capitaines d'équipes, tout comme leur copain PASCAL BOND. Quant à la mère, elle fera partie de l'équipe de Jonathan.

Ce dernier aura son anniversaire de

naissance le lendemain du Relais, soit le 13 juin.

Débrouillarde et très sensibilisée à cette cause, ÉMILIE FONTAINE a aussi organisé un dîner aux hot dogs qui lui a permis de recueillir 1200 \$. De sa propre initiative, elle a elle-même contacté PIERRE DUBÉ, qui était le directeur du marché IGA de la rue Thibault, qui lui a offert gratuitement tout le nécessaire pour ses hot dogs.

ANNE ROUSSEAU et MARTIN GUAY, qui étaient les présidents d'honneur l'an dernier et qui avaient accompli une tâche colossale, et DORIS DUBÉ de Corus sont les trois responsables du comité des équipes, et chacun pilotera une équipe encore cette année.

JOANNE TREMBLAY, agente de développement régional à Société canadienne du cancer, est heureuse de constater que jusqu'à maintenant, 15 des 16 équipes de l'an dernier ont confirmé leur retour au Relais pour la vie.

Parmi les autres personnes impliquées dans l'organisation ou la tenue du Relais pour la vie, on remarque ÉDITH LAVERGNE, SANDRA SHERPING, RENÉE GAGNON, MANON SÉVIGNY, DAVID MARCOUX, DAVID JOLY, JOANIE MARTEL, MICHEL LETARTE, SYLVIE LEFEBVRE, RENÉE HOULE, ANNE-MARIE SIMARD, LINDA COURCHESNE, CÉLINE SIMARD, BERNARD RITCHIE et MARTINE GIRARD.

Comme plein d'autres personnes hier, MONIQUE TREMBLAY, coordonnatrice pour la Société canadienne du cancer pour les régions de la Mauricie, l'Estrie et Centre-du-Québec, était ravie de l'arrivée ensoleillée du printemps.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Relais pour la vie

Lors de l'annonce de la 2e édition du Relais pour la vie, on retrouvait le conseiller municipal Pierre A. Dupont, Jeannine Guité, coprésidente d'honneur de l'événement, et Joanne Tremblay, agente de développement régionale à la Société canadienne du cancer pour la Mauricie, et en arrière, Martin Leblanc, coprésident d'honneur.



25 000 \$ à la Maison des jeunes de Bécancour

Le président et le directeur général de la caisse Desjardins Godefroy ont confirmé un engagement au montant de 25 000 \$ aux responsables de la Maison des jeunes de Bécancour. On voit René Lamothe, directeur général de la caisse Desjardins Godefroy, Denis Beaumier, trésorier, Yves Mailhot, président de la Maison des jeunes, ainsi que Christian Savard, président de la caisse Desjardins Godefroy.



Don de 250 \$ à l'âge d'or des Cèdres

La caisse populaire Desjardins Cascades a remis un don de 250 \$ au club de l'âge d'or des Cèdres pour lui permettre d'acquiescer un jeu de palet. On voit Gilles Thibeault, représentant de la caisse, Huguette Deveau, responsable du jeu de palet, et Jean-Guy Régis, président du club.

LE CHAMPION DU V.R. C'EST MOI
Charest Expert
 CHAMPION DU SERVICE
HORNET 2005 21RSL
 Caractéristiques standard :
 Douille-eau à gallons gaz/électrique DSI
 Trois stabilisateurs
 Boutelles de propane de 30 lb à changement automatique
 Bain-douche
 Radio AM/FM/CD
 Stérilisateur à 4 haut-parleurs
 Branchement pour le câble de télé
 Tablette pour télé dans la chambre
 Et plus...
PRIX DE CHAMPION 16 799\$
 Tout inclus, prêt à partir.
VISIBLE À L'INTÉRIEUR
 www.charestexpert.com
 OUVERT 7 JOURS SUR 7
371-3781
 Depuis 20 ans en affaires

CONFIEZ VOS SECRETS!
 Faites parvenir vos photos et anecdotes à Roland Paillé
 gensdici@lenouvelliste.qc.ca

CONSIDÉRÉE COMME LE SEUL TRAITEMENT EFFICACE CONTRE LA CELLULITE!
L'ENDERMOLOGIE
 • CELLULITE
 • RAJEUNIT LA PEAU
 • REMODELE LA SILHOUETTE
 • RAFFERMIT LA PEAU
 • DOULEURS MUSCULAIRES
 • ET BEAUCOUP PLUS...
 JAC-O
 124, boul. Sainte-Madeleine, Trois-Rivières, Secteur Cap-de-la-Madeleine
 378-6891

AUJOURD'HUI
 La Tuque 4/-12
 Québec 3/-8
 Shawinigan 2/-9
 Trois-Rivières
 Montréal 4/-6
 Victoriaville 3/-9
 Drummondville 2/-9
 Sherbrooke 5/-8

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	31/21	Martinique	Sol	31/22
Bermudes	Sol	19/16	Myrtle Beach	Plu	16/13
Barbades	Sol	31/25	Montego Bay	Sol	32/25
Cancun	Sol	35/23	Orlando	Ora	26/20
Fort Lauderdale	Ora	28/21	Puerto Plata	Sol	32/22
Freeport	Ora	26/21	Puerto Vallarta	Sol	28/22
Key West	Var	26/23	Tampa	Ora	26/20
La Havane	Sol	32/21	West Palm B.	Ora	28/22

DEMAIN
 MAX: 3 MIN: -6 PRÉC. 30%

Jeudi
 MAX: 3 MIN: -3 PRÉC. 30%

Vendredi
 MAX: 0 MIN: -6 PRÉC. 10%

Samedi
 MAX: 2 MIN: -2 PRÉC. 90%

LE MONDE

Amsterdam	Nua	16/7	Madrid	Ave	21/12
Athènes	Plu	17/8	Mexico City	Sol	29/13
Bruxelles	Plu	14/12	Moscou	Nei	-5/-6
Buenos Aires	Var	16/12	New York	Sol	10/3
Hong Kong	Sol	25/20	Paris	Plu	15/12
Lisbonne	Nua	20/12	Rio	Var	33/27
Londres	Plu	17/15	Rome	Nua	17/8
Los Angeles	Plu	15/12	Tokyo	Plu	17/12

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Nua	-2/-4	Rivière-du-loup	Mel	-1/-6
Barrage Gouin	Nei	-2/-13	Saguenay	Mel	2/-10
Chibougamau	Nei	-2/-13	St Georges	Sol	3/-8
Gaspé	Var	-1/-5	St-Hubert	Sol	4/-6
Gatineau	Sol	4/-9	St-Hyacinthe	Sol	4/-6
Iles de la Mad.	Nei	-1/-4	St-Jean	Sol	3/-8
Joliette	Sol	3/-9	St-Jérôme	Sol	4/-9
La Grande	Nei	-6/-15	Sept-Îles	Var	-3/-7
La Malbaie	Mel	0/-8	Sorel	Var	2/-9
Maniwaki	Sol	3/-12	Val d'Or	Nei	-3/-13
Québec	Sol	3/-8	Valleyfield	Sol	4/-6
Rimouski	Var	-1/-4	Victoriaville	Var	3/-9

LE SOLEIL
 5h48 18h05

LE VENT
 SO 10 km/h

FACTEUR VENT
 -1

AU CANADA

Calgary	Nei	-5/-12
Charlottetown	Nua	-1/-8
Edmonton	Nei	-4/-11
Fredericton	Var	3/-2
Halifax	Var	1/-5
Ottawa	Sol	3/-7
Québec	Sol	3/-8
Régina	Var	0/-6
Saint-Jean	Var	-1/-5
Toronto	Sol	5/-5
Victoria	Sol	10/3
Yellowknife	Sol	-11/-25

LES MARÉES

La Péréade	Hre	Ht/m	Trois-Rivières	Hre	Ht/m
4h45	1.2	6h30	1.2		
8h50	1.5	10h00	1.3		
15h10	1.2	17h35	1.3		
20h50	1.8	22h25	1.4		

ALMANACH

Max Normal	3°
Min Normal	-7°
Max Record 1979	11°
Min Record 1976	-19°

LA LUNE
 25 mars 02 avr
 08 avr 16 avr

Une autre tuerie dans une école

Un adolescent sème la mort dans la réserve de Red Lake, au Minnesota

Red Lake, Minnesota (AP)

Un adolescent a tué hier ses grands-parents, avant d'ouvrir le feu dans son lycée, situé dans la réserve indienne de Red Lake, dans le nord du Minnesota, tuant sept personnes et blessant quatorze autres, ont déclaré les autorités. Le jeune homme a été retrouvé mort par balle dans une salle du lycée.

Il s'agit de l'incident le plus grave survenu dans un établissement scolaire américain depuis le drame du lycée de Columbine, à Littleton, dans le Colorado, où deux adolescents ont tué 12 lycéens et un enseignant et blessé 23 autres personnes, avant de se donner la mort, le 20 avril 1999.

Hier, au lycée Red Lake de Minnesota, huit personnes - six lycéens dont le tueur, un enseignant et un responsable de sécurité - ont été tués, a précisé le porte-parole du FBI, Paul McCabe, lors d'une conférence de presse à Minneapolis.

Tous les lycéens tués se trouvaient à l'intérieur de la même salle, et l'un d'entre eux serait le tueur présumé, a-t-il poursuivi, sans confirmer si l'adoles-



PHOTO: AP

Le lycée a été évacué après la fusillade et bouclé pour permettre aux équipes d'enquêteurs de travailler.

cent s'est donné la mort. Au moins 14 autres lycéens ont été blessés et deux d'entre eux se trouvent dans un état critique, a-t-il ajouté.

Le port-parole du FBI a refusé d'établir un lien entre le couple tué et le suspect de la fusillade, mais un responsable des pompiers de Red Lake, Roman Stately, a déclaré à la presse

qu'il s'agissait des grands-parents du suspect.

Selon la même source, le grand-père du suspect, Daryl Lussier, était policier et ses armes pourraient avoir été utilisées par son petit-fils. L'adolescent avait deux armes de poing et un fusil de chasse.

«Après avoir abattu un gardien de sécurité, il a marché dans le couloir, en tirant et puis il est entré dans une classe où il a tué une enseignante et d'autres étudiants», a précisé Roman Stately à la télévision KARE du Minnesota.

Quelque 300 lycéens étudient au lycée Red Lake, situé dans la réserve indienne du même nom, à environ 390 km au nord des Twin Cities.

Interrogée hier, une lycéenne qui a assisté à la fusillade a déclaré que le tireur faisait des signes de la main et souriait à un élève sur lequel il pointait son arme, avant de pivoter pour tirer sur quelqu'un d'autre. «Je l'ai regardé dans les yeux et j'ai couru dans une salle et c'est là que je me suis cachée», a raconté Sondra Hegstrom à la presse locale.

Selon des lycéens et une enseignante, Diane Schwanz, le tireur a tenté de

casser une porte pour entrer dans une salle où se trouvaient des élèves. «J'ai appelé la police», a déclaré Diane Schwanz. «Je n'y croyais encore qu'à moitié.»

Selon Sondra Hegstrom, des élèves ont tenté de dissuader le jeune homme de tirer. «On entendait une fille dire, "non, Jeff, arrête, arrête. Laisse-moi tranquille. Qu'est-ce que tu fais?"», a-t-il confié.

Le lycée a été évacué après la fusillade et bouclé pour permettre aux équipes d'enquêteurs de travailler, a précisé hier Paul McCabe. «Cela nous prendra probablement toute la nuit pour comprendre exactement ce qui s'est passé», a-t-il confié.

C'est la première fois en plus de quatre ans qu'une fusillade mortelle a lieu dans un établissement scolaire américain. Le dernier incident de ce type date du 5 mars 2001: un élève de 15 ans a tué deux de ses camarades de classe et blessé 13 autres au lycée Santana, dans le comté de San Diego en Californie. Le tireur, Charles «Andy» Williams, a été condamné à une peine de 50 ans de prison. ●

Centres commerciaux de la Mauricie.



Les centres commerciaux habitent et habillent la Mauricie.

Les centres commerciaux accueillent des milliers de consommatrices et consommateurs. Ils font partie du paysage linguistique de la Mauricie.

Sur le thème *Branché sur le client*, le concours *Le français à l'affiche* vise, aujourd'hui comme hier, à améliorer la qualité de la langue française et à en valoriser la présence.

À la soirée des lauréats du 16 mars dernier, la SSJB de la Mauricie a rendu hommage à des centres commerciaux ou à des détaillants qui y tiennent un établissement.

Lauréats du concours 2004-2005

Le comité L'affichage commercial du centre commercial Les Rivières, du Carrefour Trois-Rivières-Ouest, des Galeries du Cap, des Galeries La Tuque, du centre commercial Louiseville et de la Plaza de la Mauricie a été attentivement scruté par un comité.

La population En remplissant le questionnaire *J'observe le visage français de mon centre commercial*, la population s'est prononcée. En s'inspirant de ces observations, les membres ont décerné deux Prix du jury.

Les lauréats

Catégorie Prix pour la qualité

Sur la photo :

M. Jean-Luc Bernard, responsable de la mise en marché du centre commercial Les Rivières; M. Jean-François Lacoursière, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie; et M^{me} Anne-Marie Liber, présidente du comité de valorisation et de protection de la langue française de la SSJB de la Mauricie.



Le centre commercial Les Rivières de Trois-Rivières, pour la qualité du français dans son affichage et dans ses communications avec la clientèle.

Il présente un affichage dont la qualité se distingue parmi les centres commerciaux qui ont été évalués.

Catégorie Prix pour l'originalité

Sur la photo :

M^{me} Johanne Bellemare, coordonnatrice de la promotion à la Plaza de la Mauricie; M. Jean-François Lacoursière, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie; et M^{me} Anne-Marie Liber, présidente du comité de valorisation et de protection de la langue française de la SSJB de la Mauricie.



La Plaza de la Mauricie pour la musique diffusée dans le mail.

Elle suggère à la clientèle une musique instrumentale faite de trouver une station qui diffuse uniquement de la musique française.

Catégorie Prix pour l'initiative linguistique

Sur la photo :

M. Jean-Luc Bernard, responsable de la mise en marché du centre commercial Les Rivières; M. Jean-François Lacoursière, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie; et M^{me} Anne-Marie Liber, présidente du comité de valorisation et de protection de la langue française de la SSJB de la Mauricie.



Le centre commercial Les Rivières pour son site Web présenté dans un français soigné et recherché.

Finalistes pour le Prix du jury

Les gens de la Mauricie nous ont de nouveau révélé de façon éloquent qu'ils apprécient les raisons sociales originales et en français.



Cinq finalistes ont été retenus :

Sur la photo : M. Yves Lefebvre, propriétaire de La perle rare; M. Gaétan Laberge, propriétaire de la boutique L'éventail; M^{me} Claudia Lebel, propriétaire du Restaurant Temps d'arrêt, M. Jean-François Lacoursière, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie; M. Jean-Luc Bernard, du centre commercial Les Rivières, qui recevait les certificats au nom de Caleçons vos goûts...? et Ainsi soit-elle; et M^{me} Anne-Marie Liber, présidente du comité de valorisation et de protection de la langue française de la SSJB de la Mauricie.

Caleçons vos goûts...?, du centre commercial Les Rivières; Restaurant Temps d'arrêt, du centre commercial Les Rivières; Boutique Ainsi soit-elle, du centre commercial Les Rivières; La perle rare, des Galeries du Cap; L'éventail, des Galeries Louiseville.

Ces raisons sociales trouvent écho auprès des consommatrices et consommateurs.

Lauréats pour le Prix du jury

Sur la photo :

M. Yves Lefebvre, propriétaire de La perle rare; M. Gaétan Laberge, propriétaire de la boutique L'éventail; M. Jean-François Lacoursière, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie; et M^{me} Anne-Marie Liber, présidente du comité de valorisation et de protection de la langue française de la SSJB de la Mauricie.



La perle rare, des Galeries du Cap; L'éventail, du centre commercial Louiseville.

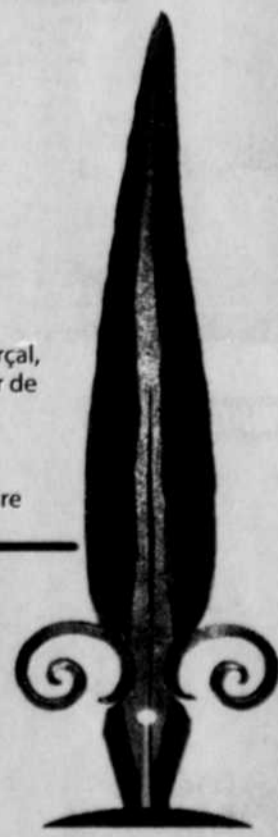
Afficher en français, c'est une bonne affaire !

Les gens de la Mauricie ont exprimé de nouveau leur agacement face à des raisons sociales unilingues anglaises.

Les Mauriciennes et Mauriciens n'aiment pas : Wal-Mart, Future Shop, Canadian Tire, Free Style, Payless Shoe, Foot Locker, Stokes, USA et bien d'autres.

CONCOURS Le français à l'affiche

Le trophée conçu par M. Antoine Marçal, forgeron-coutelier œuvrant à l'atelier de la coopérative Les forges de la Salamandre, rend hommage à l'écriture, à la langue et reflète par la fleur de lys notre histoire, notre culture et notre identité.



Société Saint-Jean-Baptiste de la MAURICIE

Collaborateurs et partenaires

Les Caisses populaires de la Mauricie
Caisse populaire Sainte-Marguerite
CFLM—Radio La Tuque
CHEM télé 8

CHLN—550
COGÉCO câble
Députée Noëlla Champagne
Député Claude Pinard

Imprimerie Le Graffiti
L'Écho de La Tuque
Le Nouvelliste
Université du Québec à Trois-Rivières

Ont également collaboré :

Éditions Québec Amérique et Librairie Clément Morin



PHOTO: SYLVAIN MAYER

LES ÉTUDIANTS COUCHENT À LA BELLE ÉTOILE

Des dizaines d'étudiants en grève du Collège Shawinigan ont posé une action toute spéciale la nuit dernière, en dormant dans des tentes devant le collège. Par cette action, les étudiants souhaitent symboliser qu'avec le nouveau programme offert par le gouvernement Charest dans le régime de prêts et bourses, les étudiants devront faire de plus en plus d'heures supplémentaires pour se permettre d'étudier. Les membres de l'AGE du Collège Shawinigan sont convoqués en assemblée générale spéciale aujourd'hui à 14 h à l'auditorium afin de se prononcer de nouveau sur le renouvellement de la grève, qui dure maintenant depuis six jours ouvrables à Shawinigan.

De l'huile sur le feu

Les étudiants dévoilent leur plan d'action

La Presse

Le fossé se creuse entre le gouvernement et les étudiants, dans l'impasse depuis l'échec des négociations la semaine dernière.

Pendant que les leaders étudiants et le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, se lancent la balle, les 170 000 étudiants en grève promettent de frapper fort.

Invités par le ministre Fournier à réfléchir à sa dernière proposition, qualifiée de «finale», les représentants étudiants de toutes allégeances lui ont servi un non catégorique en guise de réponse.

Les fédérations étudiantes universitaires et collégiales du Québec (FEUQ et FECQ) ont ajouté de l'huile sur un feu déjà vif à l'occasion du dévoilement de leur plan d'action, hier.

Les deux plus importants regroupements étudiants de la province, qui comptent 230 000 personnes, accusent le ministre de l'Éducation de mauvaise foi dans sa gestion de la crise qui paralyse le réseau des cégeps et universités depuis bientôt un mois. «La proposition de Fournier n'est pas bonne et la réponse des étudiants est claire», tranche le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard. «Présentement, c'est

l'impasse, c'est clair!» reconnaît-il.

Jean-Marc Fournier propose d'octroyer dès cette année 41,5 millions de dollars pour la mise en place de deux mesures. L'une d'elle consiste en un réinvestissement de 22,5 millions en bourses, l'autre, en un programme de remise de dettes.

La semaine dernière, la FEUQ avait cependant ouvert la porte aux compromis en affirmant être prête à considérer les offres du ministre.

Hier, le président de la FEUQ à de nouveau admis être ouvert à d'autres négociations. «Peu importe le montant que le ministre mettra sur la table, on est responsable et on va le présenter à nos membres. C'est aux assemblées générales de décider ensuite», souligne M. Bouchard.

Du côté des cégeps, dont 35 sont en grève, le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur constate la présidente de la FECQ, Julie Bouchard. Selon elle, les mandats de grève se renouvellent dans la plupart des établissements. «Ça se reconduit plus fort que le vote initial», indique Mme Bouchard.

De son côté, la faculté de médecine de l'Université de Montréal s'est prononcée, hier, en faveur d'une grève générale illimitée. Les 1000 étudiants devront décider, mardi prochain, s'ils reconduisent ou non leur débrayage.

Fournier défend sa proposition

À Québec, le ministre de l'Éducation estime que la balle est dans le camp des étudiants. Il les invite à mettre à leur tour quelque chose sur la table.

«Si on veut régler cela, il va falloir que chacun fasse un bout de chemin. Nous, on a fait passablement un bon bout de chemin, c'est au tour des étudiants. Ce n'est pas tout de faire des manifestations, il faut aussi faire des propositions», a déclaré, hier, le ministre Fournier à son entrée à la réunion du caucus libéral.

Le cabinet du ministre a confié entretenir des communications avec les meneurs de la fronde. «On se parle tout le temps», a résumé un collaborateur.

Panique

Les leaders étudiants estiment qu'ils réussiront à faire entendre raison au ministre de l'Éducation. Pour l'instant, pas question de déroger de leur objectif principal: récupérer les 103 millions de dollars transformés en prêts. «Le gouvernement commence à paniquer», croit Pier-André Bouchard.

Hier, les leaders étudiants étaient accompagnés des représentants étudiants des universités Concordia et McGill pour dévoiler leur «calendrier d'actions».

La FEUQ a profité de l'occasion pour lancer la version anglaise de son message publicitaire, diffusé à la télévision depuis quelques semaines.

Parmi les autres mesures de protestation prévues cette semaine, il y aura un sit-in aujourd'hui, des manifestations devant les bureaux de députés libéraux demain et une grande offensive pour souligner le premier anniversaire de la transformation de 103 millions de bourse en prêts le 30 mars. Des étudiants de la Faecum, dont 18 000 des 33 000 membres sont en grève, entameront pour leur part un jeûne devant les bureaux du ministre de l'Éducation, rue Fullum, à Montréal.

Dimanche matin, un étudiant du collège Montmorency a commencé une grève de la faim. ●

Calendrier des manifestations

Aujourd'hui

- sit-in de la FAECUM et de la FECQ, manifestations symboliques régionales qui ciblent les députés (FECQ).

Demain

- manifestation partout au Québec, notamment devant les bureaux de plusieurs députés (FECQ et FEUQ)

Judi

- manifestation à Québec (CASSEE, FAECUM)

Vendredi

- action croix noire de la FECQ partout au Québec

Lundi (28 mars)

- Les 10 plaies du gouvernement Charest (actions symboliques de la FEUQ et la FECQ)

Mardi (29 mars)

- actions symboliques (FECQ et FEUQ)

Mercredi (30 mars)

- manifestation pour le 1er anniversaire de la transformation des 103 millions de bourses en prêts (FECQ, FEUQ)

Toute la semaine

- perturbations économiques (CASSEE)

TELUS pour
votre ligne d'affaires,
et encore plus !

Profitez de nos offres alléchantes sur la ligne téléphonique d'affaires, le service Internet Haute Vitesse, les tarifs interurbains*, et bien plus encore.

Partout au pays, des entreprises comme la vôtre choisissent nos solutions d'affaires pour accroître leur productivité et optimiser leur budget de télécommunications. Bénéficiez ainsi du réseau national robuste, performant et sécuritaire de TELUS.

Prenez une décision d'affaires
qui portera fruits rapidement

Faites vite! Pour profiter de nos offres d'une durée limitée, appelez sans frais l'un de nos conseillers au 1 866 500-1233.

telusquebec.com



LES SOLUTIONS D'AFFAIRES DE TELUS

TELUS^{MD}
le futur est simple™

* Services offerts là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

4005754

Arts et Culture

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Éloïse Boies passe à une autre étape

Deux Mauriciennes feront les auditions finales de Star Académie

Trois-Rivières



STÉPHAN FRAPPIER

Un laissez-passer en vue de la dernière étape de sélection de la populaire émission, ça mérite bien un petit party!

En effet, la Nicolétaine de 19 ans est devenue officiellement hier la deuxième jeune femme de la région à être sélectionnée pour les dernières auditions de Star Académie qui auront lieu au mois d'avril à Montréal. Il y a quelques jours, la Lutuquoise Sandie Letendre avait reçu cette même confirmation de la part des bonzes des Productions J qui présenteront la troisième cuvée du concept télé-réalité quelque part l'automne prochain.

L'entourage d'Éloïse Boies savait depuis quelques semaines déjà que sa petite vedette avait été retenue lors du passage de la caravane de Star Académie en Mauricie le 25 février dernier à la salle Thompson de Trois-Rivières. En fait, c'est à la fin de cette deuxième étape de sélection, qui réunissait les meilleurs éléments de la Mauricie et de l'Abitibi-Témiscamingue, que la jeune femme et les membres de sa famille ont appris la grande nouvelle. Mais question de ne pas voler le punch de l'émission d'hier soir, on avait demandé aux 13 candidats alors sur place de garder le secret. Un engagement qui a été vraiment difficile à tenir.

«Moi, je n'ai pas eu de difficulté à ne pas en parler. Je trouvais ça même le fun de faire languir les gens», sourit la jeune femme qui a reçu une lettre du maire de Nicolet, Clément Dubois, la félicitant pour sa sélection. «C'est plutôt mon entourage qui en a parlé le plus. Le temps de le dire, presque tout le monde le savait. Et ceux qui n'étaient pas au courant n'arrêtaient pas de me demander si j'avais été prise. Je dois dire que j'étais un peu tannée d'en entendre parler à la fin.»

L'étudiante en musique au Cégep de Trois-Rivières tient cependant à préciser qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire avant son admission officielle à l'académie. «Là-dessus, les gens

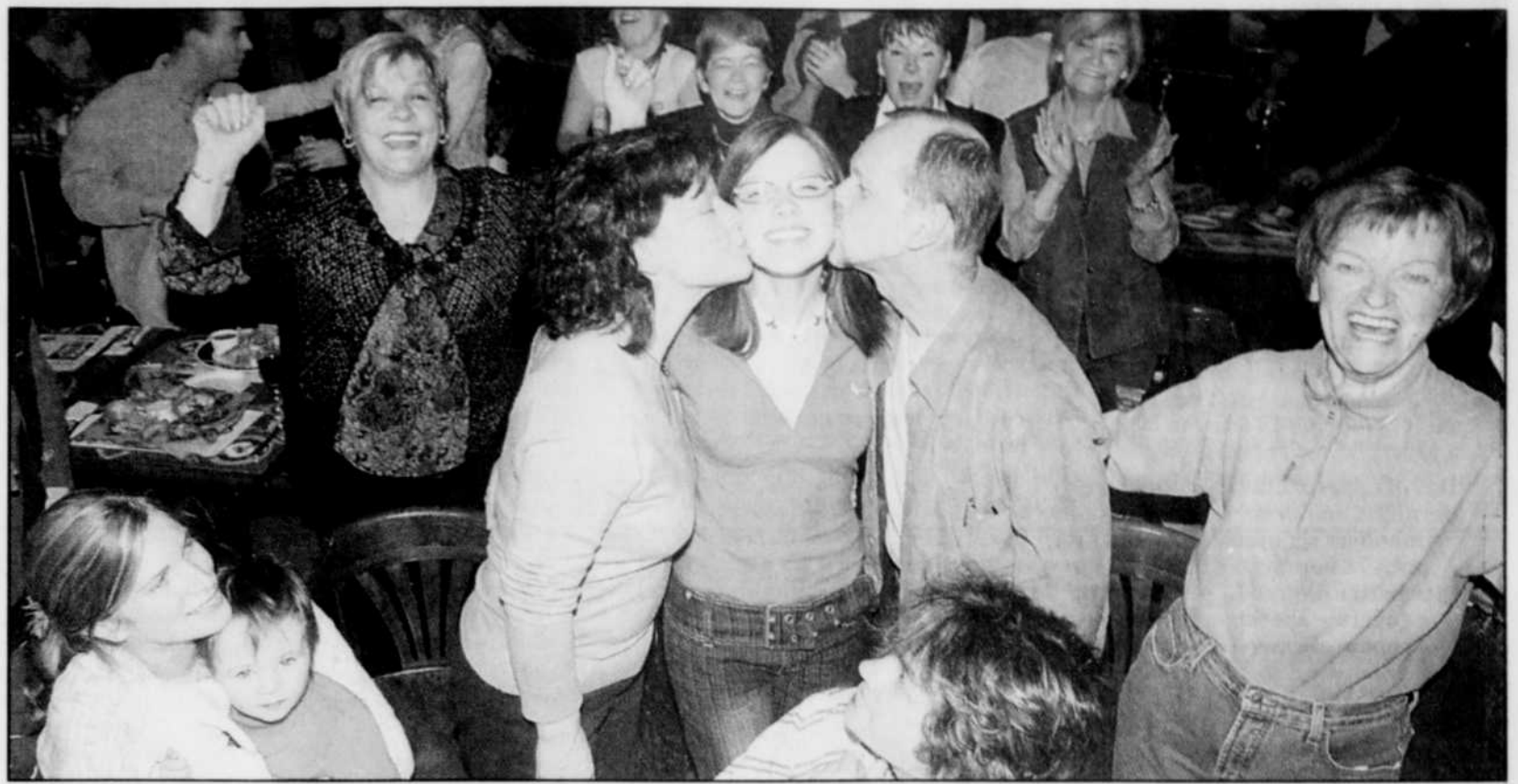


PHOTO: SYLVAIN MAYER

Éloïse Boies, sa famille et ses amis étaient réunis hier soir à la Cage aux sports de Trois-Rivières pour regarder l'émission hebdomadaire des auditions de Star Académie.

avaient tendance à sauter un peu vite aux conclusions», poursuit la musicienne qui joue de la batterie depuis sept ans. «Il reste encore une autre étape à passer et on va être environ 50. Quand on sait qu'ils en prennent 14, il faut rester calme.»

Dans un tel contexte, Éloïse Boies s'estime déjà très chanceuse d'avoir été sélectionnée parmi les 500 jeunes artistes en herbe qui ont passé les auditions à l'auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, les 20 et 21 février derniers. «Je trouve que c'est déjà bon d'être rendue là», indique celle qui a attiré l'attention du jury grâce à son naturel et son grand talent. «En tout cas, c'est un beau clin d'oeil et ça veut dire que je suis dans la bonne branche!»

La jeune Nicolétaine est encore plus heureuse qu'elle était la toute dernière en lice la journée où elle s'est présentée devant le jury de sélection.

«Ça faisait 12 heures et demie que j'attendais. J'étais bien consciente que tout le monde était fatigué. J'ai parlé avec les membres du jury et j'étais vraiment détendue. À la fin de ma chanson, j'avais le feeling que tout s'était bien passé», raconte la jeune chanteuse qui avait décidé d'interpréter une version jazzée de *Smile* de Charlie Chaplin. «Et quand j'ai su que j'étais retenue pour aller à Montréal, je me suis empressée d'aller féliciter les autres candidats. Tout le monde avait beaucoup de talent.»

Éloïse Boies n'est pas la seule chanteuse à avoir été sélectionnée lors des auditions présentées à la salle Thompson. Chez les filles, Linda Rocheleau (Notre-Dame-de-Guigues) et Annie Corbeil (Sorel) l'accompagneront à Montréal. Chez les gars, Francis Greffard (Rapide-Danseur) et William Sévigny (Princeville) en feront autant.

D'ici là, Éloïse Boies attendra l'appel des Productions J pour avoir encore plus de détails sur la suite des événements. Évidemment, elle espère se rendre jusqu'au bout de cette belle aventure. Mais, en même temps, le côté «télé-réalité» de Star Académie lui fait «un peu peur». «Ça doit être quelque chose d'être filmé 24 heures sur 24. Il doit y avoir une petite période d'adaptation», fait remarquer celle qui, peu importe ce qui arrive, tient à terminer sa formation musicale pour avoir la base théorique qu'il faut pour devenir auteure-compositrice.

«Mais il n'en reste pas moins que Star Académie est une excellente école. C'est juste plate qu'il ne soit pas possible de suivre tous les cours et de chanter avec tous les grands artistes sans passer à la télé. Mais, à bien y penser, ça n'aurait sûrement pas le même impact.»

GALA DES PRIX GÉNIE

Domination québécoise

Toronto (PC)

Le cinéma québécois a remporté les grands honneurs, hier soir à Toronto, où était présentée la 25e édition du gala des prix Génie, cette soirée au cours de laquelle le cinéma canadien récompense ses artisans.

Dans ce qui ressemblait à une réédition du gala de l'an dernier, les films québécois ont remporté la majorité des prix Génie dans les plus importantes catégories.

Ainsi, «Les Triplettes de Belleville», de Sylvain Chomet, a remporté le Génie du meilleur film, tandis que les Génies d'interprétation masculine et féminine étaient décernés à Roy Dupuis («Mémoires affectives») et Pascale Bussièrès («Ma Vie en cinémascope»).

Le comédien et sénateur Jean Lapointe («Le Dernier Tunnel») a pour sa part remporté le Génie d'interprétation masculine dans un rôle de soutien, tandis que l'Américaine Jennifer Jason Leigh («Childstar») l'emportait chez les femmes.

La récolte de «Mémoires affectives» n'allait pas se terminer avec le Génie attribué à Roy Dupuis. Le film a en effet valu à ses artisans les Génies pour la meilleure réalisation (Francis Leclerc) et le meilleur scénario (Francis Leclerc et Marcel Beaulieu).

«Monica la Mitraïlle», réalisé par Pierre Houle, qui était en nomination dans sept catégories, n'est pas reparti les mains vides puisqu'il a valu à Luc Dionne et Sylvain Guy le Génie de la meilleure adaptation.

C'est cependant le film «Head in the Clouds» qui a remporté le plus de prix, avec quatre Génies (images, montage, musique originale et costumes).

Outre le prix remporté par Jean Lapointe, «Le Dernier Tunnel» s'est aussi mérité le Génie pour le meilleur son d'ensemble, tandis que Jean-Baptiste Tard («Nouvelle-France») a mis la main sur le Génie pour la meilleure direction artistique.

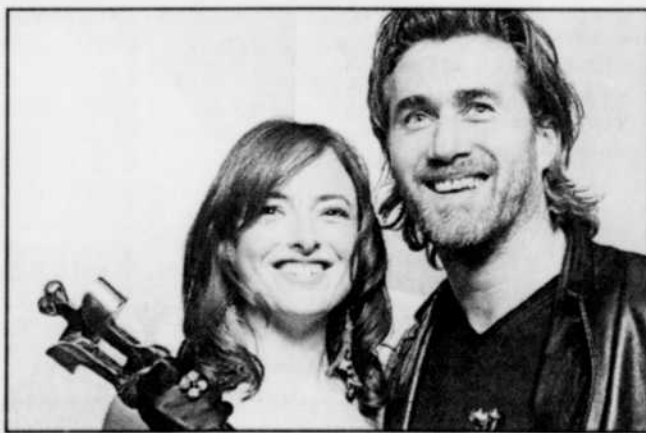


PHOTO: PC

Pascale Bussièrès et Roy Dupuis ont remporté le Génie d'interprétation féminine et masculine.

Enfin, «Ryan», qui a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation le mois dernier, aux États-Unis, a remis ça hier soir à Toronto, tandis que «The Corporation» avait le meilleur sur «Ce qu'il reste de nous» dans la catégorie documentaire.

On se rappelle qu'en 2004, le film «Les Invasions barbares», de Denys Arcand, déjà «oscarisé», avait triomphé, raflant une série de prix de premier plan. La comédie «La Grande Séduction» avait décroché 11 mises en nomination.

Le prix Claude-Jutra, qui récompense une première oeuvre, avait été attribué avant la soirée de gala. Il a été décerné à Daniel Roby, pour «La Peau blanche».

Les prix Génie sont sous la supervision de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, une organisation pancanadienne créée en 1979, qui comprend plus de 4000 professionnels du cinéma à travers le pays.

L'événement d'hier soir était retransmis en direct notamment sur les ondes de la chaîne de télévision Musimax pour le Québec.

Mode Beauté
été 2005

500\$ en prix

Soyez l'une des **2 personnes** gagnantes d'un chèque-cadeau d'une valeur de **250\$**, échangeable dans l'un des commerces de votre choix annonçant dans le cahier «**Mode-Beauté**» publié le 24 mars prochain dans

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Pour participer, consultez ce cahier, vous y trouverez le coupon de participation et les règlements.
Le tirage aura lieu le

vendredi 1^{er} avril 2005

AGNEAU, CHOCOLAT ET COCOS RIGOLOS
DANS LE MAGAZINE RICARDO

50+ RECETTES

LE GOÛT DU PRINTEMPS

EN KIOSQUE MAINTENANT

Les Éditions **gesca**

La plume d'Alexandre Fiset reconnue

Le Trifluvien d'origine décroche le troisième prix du Concours national de paroliers Chanson pour tes yeux

STÉPHAN FRAPPIER

Trois-Rivières

Organisé dans le cadre de *La Journée de l'Hymne au printemps*, le Concours national de paroliers Chanson pour tes yeux permet annuellement à des créateurs littéraires du Québec d'exprimer leur talent.

Cette année, pour la septième édition, un total de 1303 auteurs ont soumis 2805 textes au jury de sélection composé de Luc De Laroche et de Stéphane Blanchette et Constance Harward, deux ex-lauréats du concours.

À sa deuxième participation à cet événement, le Trifluvien d'origine Alexandre Fiset a réussi à séduire les membres du jury avec son texte *Assis sur un banc d'parc* et il s'est avantageusement classé en troisième place. La première position est allée au Montréalais François Trépanier et son texte intitulé *Paris Décembre*.

Alexandre Fiset, un étudiant au doctorat en études littéraires à l'Université Laval, a été agréablement surpris quand il a appris la nouvelle tard dimanche soir. «On est toujours un peu surpris de recevoir un tel honneur», indique l'auteur de 30 ans qui a déjà ga-



Alexandre Fiset

gné le Prix du public, volet parolier, du Festival de la chanson de Petite-Vallée. «Je n'ai pas écrit ce texte expressément pour ce concours; je l'ai écrit il y a quelque temps déjà. Ça parle de quelqu'un qui est seul. La solitude est un sujet qui me touche beaucoup.»

Visiblement fier d'avoir décroché cette troisième place assortie d'une

bourse de 250\$ et du disque *Quelque chose d'animal* de Luc De Laroche, le passionné de la création littéraire n'a quand même pas l'intention de changer ses plans de carrière pour tenter de percer le milieu artistique québécois.

«Ce n'est pas nécessairement une carrière artistique que je veux faire»,

lance celui qui vise plutôt le monde de l'enseignement à la fin de sa formation spécialisée en création littéraire.

«Mais c'est sûr que ce serait intéressant si ce prix pouvait m'ouvrir quelques portes dans le monde artistique. Mais je n'y tiens pas à tout prix. De

toute façon, je vais toujours continuer à écrire en parallèle. J'écris du théâtre, des nouvelles, des chansons.

«Écrire, c'est un besoin, c'est une passion que j'ai depuis toujours et je ne pense pas qu'elle va s'éteindre un jour.»

Assis sur un banc d'parc

Assis sur un banc d'parc
Seul avec mes viscères
En lisant Jean-Paul Sartre
De quoi me foutre en l'air
J'lève la tête pour voir si,
Malgré le jour mourant,
Il reste un peu de vie
Dans le regard des gens
J'tourn' les pag's de mon livre
Quand c'pas moi, c'est le vent
D'exister, ça m'rend ivre
V'là la nausée qui m'prend
J'lève la tête aux aguets
Pour voir si y'aurait pas
Un ami qui m'dirait :
Moi aussi mon cœur bat
V'là qu'j'ai fermé mon livre
C'pas la faute du vent

Mes yeux ne peuvent plus lire
Souvenez-vous : «l'jour mourant»
J'lève la tête bien haute
Y'a personne à part moi
Si l'enfer, c'est les autres
J'brûl'rais bien dans leurs bras
Assis sur un banc d'parc
Seul avec mes viscères
L'amour est une arnaque
J'ai le cœur à la mer
Jean-Paul Sartre, toi l'ami
Qu'avait pas un' bell' gueule
T'avais pas encor' compris
Qu'l'enfer, c'est d'être seul

Alexandre Fiset
Troisième prix
Concours national de paroliers
Chanson pour tes yeux

LES ARTS

EN BREF



PHOTO: SYLVAIN MAYER

SOIRÉE DE LECTURES

Dans le cadre de la Journée mondiale de la poésie et de la semaine Hymne au printemps, la Société des écrivains de la Mauricie en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec organisait une soirée de lectures en compagnie de Dominic Gagné (notre photo), Denise Joyal, Patrick Boulanger, Guy Béliveau et Gilles Devault.

Des réalisateurs aux soirées Rézo

Dans le cadre des soirées de cinéma Rézo, le Maquisart accueillera au cours des prochains mois des réalisateurs des films présents qui viendront discuter de leur film avec le public. Cette heureuse initiative débutera ce soir, à 19h30, alors que le réalisateur Ole Gjerstad viendra présenter son film *La Patrouille arctique*. Le 5 avril, le réputé André Forcier sera sur place pour parler de sa production *Acapulco Gold*. En mai, Jean Gagné sera au rendez-vous pour décrire le film réalisé en compagnie de son frère Serge Gagné, *La Marche de l'amour*. La semaine suivante, soit le mercredi 11 mai, ce sera au tour de Katherine Giguère de venir parler de son film *L'île aux fleurs*.



PHOTO: KRISTINE BUISSON

CHANSONS ET MOTS

Le café-bar La Chasse-Galerie de l'UQTR a été le théâtre d'un spectacle intitulé «Des chansons et des mots», une présentation spéciale des professeurs, chargés de cours et étudiants du Département de français de l'UQTR pour célébrer la journée Hymne au printemps. À cette occasion, on a rendu hommage en chansons et en poésie à de grands noms de la chanson québécoise.

«La Patrouille arctique»

Décidément, le film *La Patrouille arctique* sera à l'honneur aujourd'hui en Mauricie. En plus de faire escale au Maquisart en soirée, le réalisateur Ole Gjerstad ira présenter sa production à la Bibliothèque Bruno-Sigmen de Shawinigan-Sud dans le cadre des nouvelles projections Rézo à Shawinigan. Cette projection, prévue à 19h et offerte au coût de seulement 5\$, est un cadeau du Conseil des arts et de la culture de Shawinigan.

La Patrouille arctique est une fantastique chronique documentaire sur la plus froide et la plus audacieuse mission de l'histoire canadienne.

De 1922 à 1933, une poignée d'hommes de la Police montée avait été déployée sur l'île d'Ellesmere

située dans un archipel du Grand Nord. Leur mission: confirmer la souveraineté canadienne, empêcher l'incursion et annihiler la prétention des Norvégiens, des Américains, des Danois et des Groenlandais sur ces territoires. Information: 537-4222.

Concert annuel du Conservatoire de Trois-Rivières

Le Conservatoire de musique de Trois-Rivières invite les mélomanes au concert annuel des classes de musique de chambre de Denise Trudel jeudi prochain, à 19h, à la salle Anaïs-Allard-Rousseau de la Maison de la culture de Trois-Rivières.

Lors de cette soirée, les élèves interpréteront des oeuvres de Kuhlau, Rota, Glick, Debussy et Crumb. Aussi, il sera possible d'entendre des pièces composées par Olivier-Hébert Bouchard et François Pothier Bouchard, élèves de la classe d'initiation à la composition de Gilles Bellemare. L'admission est gratuite.

«Mercredis du Conservatoire»

Toujours dans le cadre des activités présentées par le Conservatoire de musique de Trois-Rivières, la série «Les mercredis du Conservatoire» se poursuit demain soir, à 19h, à la salle Armando-Santiago de l'établissement situé sur la rue Radisson à Trois-Rivières.

Il sera alors possible d'entendre les pianistes Olivier Hébert-Bouchard et Virginie Grenier-Damphousse de la classe de Denise Trudel, la clarinettiste Gabrielle Vincent de la classe de Gilles Carpentier, les cornistes Keith Nadeau, Émilie Martel et Marianne Martel-Turcot de la classe de Jean Letarte, la violoniste Josée Legris de la classe de Francine Dufour, ainsi que la trompettiste Léonie Deschênes de la classe d'Yves Lussier.

Au programme: Mozart, Beethoven, Saint-Saëns, Bach, Boucard, Stamitz et He. Nancy Pelletier et Raymond Perrin assureront l'accompagnement au piano.

TROISIÈME ÉPISODE DE STAR WARS

Anakin bascule du côté obscur

DAVID GERMAIN

Las Vegas (AP)

À la toute fin du film, Anakin Skywalker s'apprete à passer du côté obscur de la Force: habillé de noir — cape noire, masque noir, casque noir —, il ressemble déjà à Darth Vader.

Le réalisateur George Lucas a dévoilé la semaine dernière, lors de la ShoWest Convention, le rassemblement annuel des propriétaires de cinémas aux États-Unis, les premières images et la bande-annonce de «La guerre des étoiles, Episode III: la revanche des Sith», dont la sortie est prévue le 19 mai prochain.

Ce sixième film précède chronologiquement, dans le scénario de «Star Wars», le premier de la série sorti dans les salles, en 1977, et vite devenu un phénomène mondial.

La boucle est bouclée: il y a donc, dans l'ordre de l'histoire, «La menace fantôme» (1999), «L'attaque des Clones» (2002), «La revanche des Sith» (2005), «La guerre des étoiles» (1977), «L'Empire contre-attaque» (1980) et «Le retour du Jedi» (1983).

Bien sûr, «La revanche des Sith» commence par la cultissime mise en condition: «il y a très très longtemps, dans une galaxie très, très éloignée...», suivie de la célèbre musique. Puis s'ouvre sur une bataille spatiale, dans le plus pur style «Star Wars»: Anakin (interprété par Hayden Christensen) et son maître Obi-Wan Kenobi (Ewan McGregor) tentent de sauver Palpatine, le chancelier de la République, qui a été enlevé.

La bande-annonce esquisse la trame du scénario: Anakin qui se voit confier la charge d'espionner Palpatine — l'Empereur, dans la trilogie —, et Pal-

patine tentant de faire basculer le garçon du côté obscur de la Force.

Dans le film, Luke Skywalker et sa soeur Léia apparaissent déjà... mais ne sont encore que des enfants. Plus tard, à l'âge adulte (dans le premier «Guerre des étoiles», donc «Episode IV»), les personnages sont interprétés par Mark Hamill et Carrie Fisher, et protégés par Han Solo (Harrison Ford).

«Episode III: la revanche des Sith» est l'un des films les plus attendus de l'année, aux États-Unis comme dans le monde entier. «Je pense avoir fait le meilleur film que j'ai pu, et il ressemble vraiment à ce que j'imaginais, donc je suis content», a déclaré George Lucas à l'Associated Press.

«Il est différent des vieux Star Wars, a affirmé le réalisateur aux propriétaires de salles. Il est un peu plus émouvant. Nous aimons bien dire que c'est un Titanic dans l'espace. Cela va arracher des larmes.»

«Episode I: La menace fantôme» et «Episode II: l'attaque des Clones», les deux précédents volets de la «prélogie» — la série qui raconte l'enfance et l'adolescence d'Anakin, le père de Luke Skywalker — n'avaient pas fait l'unanimité lors de leur sortie en salles. Le premier, selon les fans, était trop puéril et s'attardait trop sur la jeunesse d'Anakin, alors que le deuxième avait

été jugé un peu trop mélo et trop sentimental.

«Je n'essaie jamais de savoir ce que le monde va penser, je ne me pose pas la question de savoir si les gens vont aimer ou pas, a prévient George Lucas, comme pour faire taire d'éventuelles critiques. Ce n'est pas mon travail de faire aimer mes propres films aux gens.»

Avec «La revanche des Sith», «tragédie faustienne» selon Lucas, le spectateur comprend désormais comment Anakin s'est transformé en Darth Vader, l'un des plus célèbres «méchants» de l'histoire du cinéma.

Mais que les spectateurs ne s'attendent pas à voir ce personnage, transformé par ses blessures en mi-homme mi-machine, massacrer tout sur son passage: «à l'évidence, les fans auraient voulu un film sur Darth Vader tuant des gens à tour de bras. Ce n'est pas l'histoire que je raconte, cela ne m'intéresse pas. Ce n'est pas le film», révèle George Lucas.

«Cette première trilogie parle en réalité du père, de la lutte d'un père — d'un homme, tout simplement — pour trouver son identité, et en même temps de sa chute dans la quête de certains pouvoirs, qui l'amène à faire un pacte avec le diable et, fondamentalement, à passer le reste de sa vie à le regretter.»

«Coeur atout» au Théâtre Laviolette cet été

LINDA CORBO

Trois-Rivières

Le Théâtre Laviolette connaîtra une troisième saison cet été, avec la création de «Coeur atout», une pièce écrite par le comédien Marc Legault, qui réunira sur scène certaines figures que l'on n'a pas vues depuis belle lurette, au sein de la région du moins, soit Françoise Lemieux et Jacques Salvail. La distribution sera complétée par Gilbert Comtois, Michel Houde, ainsi que Karine Laberge, jeune comédienne originaire de Grand-Mère, tous réunis sous une mise en scène de Denis Larocque.

Du 15 juin au 3 septembre, le Club de curling Laviolette se transformera pour un troisième été en théâtre, pour y loger la formule d'un souper-spectacle, incluant une prestation de Jacques Salvail pendant le souper, dans une portion animation qui devrait ramener le public dans l'esprit de l'émission *Jeunesse d'aujourd'hui*, qu'il a animée au cours des 1970. Le chanteur se transformera plus tard en comédien, comme il le fait depuis quelques années en saison estivale au sein de la troupe de Gilles Latulippe.

Écrite depuis la moitié des années 1980, cette pièce n'avait jamais encore été montée sur une scène. À vrai dire, l'auteur ne se souvenait même pas l'avoir écrite, raconte Gilbert Comtois, qui a trouvé ce texte dans de vieilles boîtes qui appartenaient jadis à Richard Niquette. Avant que ce dernier ne soit assassiné, il avait pris possession de ce texte, qui se nommait à l'époque «Bébittes à poil».

Or, s'il n'a pas aimé le titre, Gilbert Comtois a apprécié tout de suite la lecture du scénario, assez pour rejoindre Marc Legault, qui a dû y réfléchir à deux fois avant de se souvenir de ce texte, et qui a accepté de faire les retouches nécessaires pour réactualiser la pièce. Selon Gilbert Comtois, la pièce a le rythme soutenu d'un texte de Feydeau, une frénésie qu'il compte bien exploiter au maximum cet été, dans un décor à six ou sept portes pour assurer le mouvement.

«Coeur atout» met en scène un couple qui connaît l'essoufflement après 30 ans de vie commune, tant et si bien que chacun de son côté, les deux tentent de trouver leur plaisir à l'extérieur de leur union. C'est ainsi que monsieur tentera sa chance avec la femme de ménage de la maison, alors que madame relaquera de son côté un collègue de travail susceptible de lui offrir le luxe qu'elle souhaite. Deux histoires tristes, donc, qui prendront une toute autre tournure lorsqu'une histoire d'héritage viendra embrouiller le tableau, pour faire place aux quiproquos et aux situations rocambolesques.

Cette année, c'est le propriétaire du Théâtre Laviolette, M. Serge Brunelle, qui assumera le rôle de producteur de la pièce, et non plus les Productions Jo-Comte, qui réunissaient le tandem Gilbert Comtois et Josée Demers.

Résultats

LE JEU Tirage du 2005-03-21

08 13 15 17 18 23 24 25 30 32
40 46 47 52 53 58 59 60 61 64

MultiMatch Tirage du 2005-03-21

065 3086

Extra Tirage du 2005-03-21

NUMÉRO 497897

Les résultats d'un concours de loterie gagnent par le jeu de hasard.

Si vous avez un problème de jeu, appelez le 1-800-387-3242.

BIERMANS CINÉMA

1553, rue Biermans, Shawinigan

Info film : (819) 539-8899

8 salles ultra modernes
Sièges inclinables.

413 Emplois divers 413 Emplois divers 413 Emplois divers 413 Emplois divers

Chronique emploi Le Nouvelliste
L'ensemble des offres d'emploi disponible se retrouve sur Internet à l'adresse www.emploi.quebec.net

TRSA-0573797 - HOMME/FEMME DE MÉNAGE Poste permanent, t. plein ou partiel, jour, soir, fin de semaine. Salaire selon compétences, entre 20 et 40 h/sem. selon contrats. 5 années d'expérience. Doit posséder son véhicule et permis de conduire valide. Balayer, essuyer, laver, cirer et restaurer les parquets. Poussettes les meubles et passer l'aspirateur sur les tapis. Nettoyer et désinfecter. Ramasser et vider les poubelles. Laver les fenêtres et autres tâches connexes.

TRSA-0573759 - OPÉRATEUR/TRICE DE SCIE DE TRONÇONNAGE - SCIERIE (Schlachter) Poste permanent, t. plein, jour. Salaire à discuter. 40 h/sem. et plus. 1 à 2 années d'expérience. Opérer une tronçonneuse.

TRSA-0573758 - CUISINIER/IÈRE Poste permanent, t. plein, jour, soir, fin de semaine. 9.00\$/h. 30 h/sem. Secondaire terminé. 1 à 2 années d'expérience. Capacité à créer, préparer et servir menus du jour et les déjeuners.

TRSA-0573755 - COMMIS À LA VENTE - SERVICE À LA CLIENTÈLE Poste permanent, t. plein, jour, soir, fin de semaine. Salaire à discuter. 37 h/sem. DEC en documentation considérée. 1 à 2 années d'expérience. Commis en librairie. Expérience dans le commerce de détail, de l'intérêt pour la littérature jeunesse.

TRSA-0573642 - COMMIS-VEUNDEUR/EUSE (vendeur/euse commerce de détail) Poste saisonnier, t. plein, jour, soir, fin de semaine. Salaire à discuter. 40 h/sem. Collégial terminé ou expérience équivalente. 1 à 2 années d'expérience. Vente de bien et service très vite du matériel commercial ou résidentiel. Rencontre la clientèle, évalue les besoins et boadent des clients et propose les produits et les services de la compagnie en conformité avec les politiques de vente et de prix.

TRSA-0573644 - SERVEUR/SERVEUSE - permanent, temps partiel, 23 hrs/semaine, jour, soir, semaine et fin de semaine. Salaire 5.67\$/heure pourboires. Aimer travailler avec le public. 1 à 2 ans d'expérience.

TRSA-0573619 - ANIMATEUR-INTERVENANT/ANIMATRICE-INTERVENANTE - permanent, temps partiel, 20 heures de soir, 5 heures de jour, semaine et fin de semaine. Salaire 5.80\$/heure. DEC travail social ou éducation spécialisée ou psychopédagogie ou connexe. Dynamisme, sens des responsabilités, débrouillardise, habileté avec les jeunes, connaissance en informatique et posséder un véhicule des atouts. 1 à 2 ans d'expérience en maison des jeunes ou avec des adolescents/es.

TRSA-0573505 - MANUTENTIONNAIRE - permanent, temps plein, 37.50 heures/semaine, jour. Salaire à discuter, assurances collectives. 3 à 5 ans d'expérience. Sens de l'organisation, autonomie, motivation et bon esprit d'équipe. Connaissance en informatique un atout. Bilinéaire un atout. Capacité physique à lever des boîtes de 40-70 lbs. Habileté et rapidité manuelle. Très bonne vision et capacité à travailler debout.

TRSA-0573916 - ACHETEUR/ACHETEUSE - permanent, temps plein, 40 hrs/semaine, jour. Salaire à discuter, assurances collectives. Bacc en administration des affaires ou en gestion de la production ou équivalent. 3 à 5 ans d'expérience. Sens de l'initiative et de l'organisation, autonomie, disponibilité et motivation. Bonnes connaissances en informatique, logiciel Maximon un atout. Bilinéaire (parlé et écrit).

TRSA-0566249 - CUISINIER/CUISINIÈRE - permanent, temps plein, 35 à 40 hrs/semaine, pos et à temps partiel, 10 heures et plus, jour, semaine et fin de semaine. Salaire à discuter. Expérience dans le domaine un atout, ponctualité, dynamisme, responsable, autonomie, sens de l'organisation, doit travailler debout, esprit d'équipe, travail demandant des efforts physiques, initiative. (St-Geneviève-de-Batiscan).

TRSA-0573917 - JOURNALIER(E) - MANŒUVRE À LA TRANSFORMATION DU BOIS. Permanent, temps plein, soir, 40 heures/semaine, salaire selon expérience : 9.50\$ à 10.50\$ de l'heure. Secondaire terminé ou expérience pertinente. 1 à 2 années d'expérience, rapidité d'exécution, esprit d'observation, esprit d'équipe, débrouillardise, facilité d'apprentissage, intérêt pour la stabilité d'emploi, capacité à demeurer debout de longues heures. (Louisville).

625 Autos à vendre
GRAND AM 2004, V-6, tout équipée, 14 995\$
LOUISEVILLE AUTOS PONTIAC BUICK GMC 228-2711

2e CHANCE AU CRÉDIT
Marc-André Lanneville 377-3077

HONDA ACCORD SE 2000, 64 000km, automatique, 4 portes, équipée A à Z, condition impeccable, balance de garantie Honda, spécial 12 995\$. Avantage Honda. 819-539-5401

HONDA CIVIC DX 1991, manuelle, très propre. DODGE Caravan, 1991, 3.3L, 535-3504

HONDA CIVIC DX-G 2002, 34 800km, automatique, 4 portes, climatisé, comme neuve, balance de garantie Honda, aubaine, spécial 12 995\$. Avantage Honda. 819-539-5401

HONDA CIVIC DX 2003, 4 portes, manuelle, très propre, condition et mécanique A-1, super spécial 8995\$. Avantage Honda. 819-539-5401

HONDA CIVIC EX 2000, 5 vitesses, 4 portes, tout équipée, très bonne condition, super spécial 8495\$. Avantage Honda. 819-539-5401

HONDA CIVIC LX-G 2003, 4 portes, tout équipée, climatisé, balance de garantie complète Honda, super spécial 14 995\$. Avantage Honda. 819-539-5401

HYUNDAI ACCENT 2001 GSI, 2 portes, 97 000 km, manuelle. Garantie Hyundai, 6900\$. 372-9602 www.autostgermain.com

HYUNDAI ACCENT GS 2001, 79 000km, manuelle, garantie, 535-6752, 692-5774

KIA SEPZIA, 2000 4 portes, 99 000 km, automatique. Garantie 2 ans, 5900\$. 372-9602 www.autostgermain.com

MAZDA 2002, Protégé 5, tout équipée, 12 995\$ LOUISEVILLE AUTOS PONTIAC BUICK GMC 228-2711

626 Camionnettes à vendre
MAZDA TRIBUTE ES 2002, 4x4, bas millage, tout équipé, toit ouvrant + cuir, balance de garantie, super spécial 19 495\$. Prestige Mazda. 819-539-1015

626 Camionnettes à vendre
1992, GMC Astro Van, 7 places, extra propre, 2395\$. CAM inc. 65 Vachon, secteur, Cap. 373-1850

629 Pièces et accessoires
371-1327 moteurs, transmissions et pièces à bon prix.

631 Remorques
REMORQUE 20 x 8 pour transport auto, tracteur, etc. 3500\$. 371-1327

635 Machines agricoles
ÉPANDEUR à fumier International, modèle 175, excellente condition. 376-3658

631 Remorques
REMORQUE 20 x 8 pour transport auto, tracteur, etc. 3500\$. 371-1327

635 Machines agricoles
ÉPANDEUR à fumier International, modèle 175, excellente condition. 376-3658

631 Remorques
REMORQUE 20 x 8 pour transport auto, tracteur, etc. 3500\$. 371-1327

635 Machines agricoles
ÉPANDEUR à fumier International, modèle 175, excellente condition. 376-3658

631 Remorques
REMORQUE 20 x 8 pour transport auto, tracteur, etc. 3500\$. 371-1327

635 Machines agricoles
ÉPANDEUR à fumier International, modèle 175, excellente condition. 376-3658

631 Remorques
REMORQUE 20 x 8 pour transport auto, tracteur, etc. 3500\$. 371-1327

Un jeune homme subit son procès Il aurait agressé sexuellement un enfant

Le soir du 11 novembre 2002, un enfant de deux ans a dû être opéré d'urgence à l'hôpital Sainte-Justine pour une laceration profonde à l'anus.

L'enfant est ensuite référé au Dr Alain Sirar, un pédiatre du même hôpital et expert en maltraitance. Pour celui-ci, l'affaire est claire: l'anus de l'enfant a été «pénétré par un objet de gros calibre, tel un pénis en érection, un vibrateur, un bâton, etc.»

Le médecin relève plusieurs ecchymoses bleutées dans la région anale. Des lésions trop considérables pour être compatibles avec la pose d'un suppositoire, dit-il.

Le jeune Marc-André Boire-Dubé, âgé de 18 ans à l'époque, subit depuis lundi son procès, accusé d'agression sexuelle grave et de voies de fait graves aux dépens de l'enfant.

Il avait ce jour-là la garde de l'enfant de sa compagne de l'époque, une éducatrice, tandis que celle-ci se trouvait à ses cours. Il n'était pas le père du bambin.

Boire-Dubé soutient qu'en après-midi, ce jour-là, il avait constaté que l'enfant souffrait de constipation. Malgré qu'il empiétait, pour la première fois, sur les décisions de sa copine à cet égard, il décide de mettre un suppositoire au garçonnet.

Il n'y est parvenu qu'avec difficulté, dit-il, car l'enfant s'agitait. A bout de patience et agressif, concède-t-il, il finit par enfoncer le suppositoire, en se servant de son pouce, son index et son majeur. Il reconnaît avoir été «brutal».

Le jeune homme jure qu'il a alors appelé Info-Santé pour avoir des conseils. Mais une représentante du CLSC de Pointe-aux-Trembles a nié avoir reçu un tel appel à l'aide.

Boire-Dubé dit qu'il a dès lors donné un bain chaud à l'enfant «pour faire fondre le suppositoire», mais en vain. Il a appelé la mère de celui-ci, qui dit avoir soupçonné d'emblée une agression et appelé la police.

EN BREF
Endormie, elle est envoyée par erreur à la morgue

Surrey, C.-B. (PC) — Une compagnie engagée pour transporter des cadavres à la morgue du Surrey Memorial Hospital a transporté par erreur une vieille femme qui n'était qu'endormie.

Consultez les guichets d'emploi ou communiquez avec le Centre local d'emploi de votre territoire pour connaître les exigences liées à ces postes.

625 Autos à vendre
AUTO-VISION 2775, Gene-H. Kruger (rond-point Royale) TROIS-RIVIÈRES - 694-4444 (prix à la semaine)

625 Autos à vendre
BMW 328i, 2000 89 000km, manuelle, balance de garantie BMW, comme neuve, tout équipée. Prestige Mazda. 539-1015

626 Camionnettes à vendre
MAZDA TRIBUTE ES 2002, 4x4, bas millage, tout équipé, toit ouvrant + cuir, balance de garantie, super spécial 19 495\$. Prestige Mazda. 819-539-1015

629 Pièces et accessoires
371-1327 moteurs, transmissions et pièces à bon prix.

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

- BEAUDOIN BRÛLÉ, Mme Julia**
98 ans, Trois-Rivières
- BÉLANGER, M. Roland**
76 ans, Sainte-Flore de Grand-Mère
- BIRON, M. Jérôme**
81 ans, Trois-Rivières
- BRUNELLE, M. Jude**
73 ans, Shawinigan
- FAUCHER, M. Jules**
87 ans, Trois-Rivières
- HÉBERT, M. René**
54 ans
- HUMBLE GRÉGOIRE BELLEY, Mme Françoise**
82 ans, Shawinigan
- LACOURSIERE, M. Jean-Paul**
80 ans, Trois-Rivières
- LADOUCEUR LE BRUN, Mme Huguette**
67 ans, Saint-Eustache
- LAMBERT TESSIER, Mme Madeleine**
82 ans, Nicolet
- LAPORTE GERMAIN, Mme Jacqueline**
82 ans, Joliette
- LAVIGNE, M. Jules**
72 ans, Bécancour
- PAQUETTE, M. Roger**
91 ans, Saint-Étienne-des-Grès
- PROVENCHER, M. Gérard**
82 ans, Bécancour
- SOULARD NORMANDIN, Mme Simone**
91 ans, Trois-Rivières
- ST-LOUIS, M. Jean-Robert**
80 ans, Shawinigan
- TOUPIN, Mme Jeannine**
50 ans, Trois-Rivières
- TURCOTTE, M. Alain**
49 ans, Saint-Wenceslas
- VILLEMURE, M. Claude**
52 ans, Trois-Rivières

Bourgeois, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 11h en l'église Saint-Jean-de-Brebeuf de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens. L'inhumation aura lieu au cimetière de Pointe-du-Lac.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Clothilde, ses enfants : Suzanne, Lucien (France Ouellet), Maurice (Hélène Beaudet), Dorothee (Jean-Claude Huot), Nicole (feu Michel Beaudet, Jean-Jacques Martin), Serge (France Benoit); ses petits-enfants : Caroline (Patrice), Jean-François (Josianne), Jean-Philippe, Alexandre, Antoine, David, Marie-Andrée, Christine, Stéphanie, Xavier, Raphaël, Alexis, Francis-Olivier, Florence; ainsi que trois arrière-petits-enfants : Antoine, Mathieu et Matis; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Madeleine Biron (feu Yves Hélie), Hector Biron, Marcel Biron (feu Marguerite Desaulniers), Julien Normandin (feu Claire Biron), Jeannine Normandin (feu Hervé Biron), Kerwood Murphy (feu Brigitte Biron), Flore Bourgeois, Julien Bourgeois (feu Yvette Lafond), Jean Bourgeois (Gilberte Longtin), Eliane Bourgeois (feu René Bégin), Jérôme Bourgeois (Shirley Lilly), Rose Bourgeois, Michel Bourgeois (Louise Boisjoli), Gérard Poirier (feu Sarah Bourgeois); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condolances@centrerousseau.com



**BRUNELLE
M. JUDE
(1931 - 2005)**

Au CSSS de l'Énergie Centre Lafèche de Grand-Mère, le 20 mars 2005, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Françoise Belley, épouse en premières noces de feu John Humble et en secondes noces de feu Roger Grégoire, demeurant à Shawinigan.



**HUMBLE
GRÉGOIRE
MME FRANÇOISE
BELLEY**

Au CSSS de l'Énergie Centre Lafèche de Grand-Mère, le 20 mars 2005, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Françoise Belley, épouse en premières noces de feu John Humble et en secondes noces de feu Roger Grégoire, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Pellerin
290, 7e rue
Shawinigan

Heures d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 15h en l'église Saint-Pierre de Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil, sa fille Kathleen Humble (Claude Charpentier), son fils Robert Humble (Francine Coutu); ses petits-enfants : Stéphanie Charpentier, Lucie Charpentier (Daniel Leblanc) et leur fille Ariane Leblanc, Jade, Kevin et Jennifer Humble; ses sœurs : Ursule Belley (feu Paulo Blackburn), Jeanne Belley (feu Charles Tremblay); sa belle-sœur Colette Grégoire (Benoît Fafard); sa grande amie Rolande Désilets de l'Arche; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Reconnaissance toute spéciale à Mme Jeanne-D'Arc Ethier-Domine, sa compagne de chambre à Lafèche, pour sa gentillesse et sa serviabilité. La famille tient aussi à témoigner sa reconnaissance au personnel et résidents de l'Arche de Shawinigan, qui ont su l'entourer d'attentions et d'amitié pendant de nombreuses années, ainsi qu'au personnel du CSSS Lafèche, unité SSI pour les bons soins prodigués.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation du CSSS de l'Énergie Centre Lafèche seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 538-3388. Télécopieur : (819) 538-0110. Courriel : c.f.pellerin@arbormemorial.com



**LAMBERT
MME MADELEINE
TESSIER**

Au CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska, le 14 mars 2005, est décédée à l'âge de 82 ans et 8 mois, Mme Madeleine Tessier, épouse de feu Raymond Lambert, demeurant à Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire J.N. Rousseau et frère Itée
1370, boul. Louis-Frèchette
Nicolet

Heures d'accueil : lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mardi 22 mars, à 14h en la Cathédrale de Nicolet. L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Jocelyne (Jean-Marie Lebeau), Hugues, Denis (Claire St-Cyr), Yves (Marthe-Andrée Lamothe), Pierre (Hélène Trotter); ses petits-enfants : Thierry, Jean-Sébastien (Josée), Nicolas (Joannie), Emmanuel Beaulac (Hélène), Jean-François (Mélanie), Marie-Ève (Miguel), Julie (Eric), Olivier (Julie), Frédéric, Jackie (Eric), Dave, Marc et Emilie Lambert; ses arrière-petits-enfants : Scalliah et William Duval-Beaulac, Anais Vincent-Lambert; ses sœurs et frères : Andréa (feu Jean-Marie Croteau), Marcel (Huguette Vanasse), Jean-Marie, Georgette (feu Germain Boisclair), Jean-Claude (Marjorie Provancher), feu Yves (Esther Gagnon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Une reconnaissance spéciale au personnel du 4e étage du Centre de santé Nicolet-Yamaska, pour les excellents soins prodigués ainsi qu'à son médecin, Mme Michèle Blondin-Couture.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie. Ces dons seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 293-4511. Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212. Courriel : jn_rousseau@sogetel.net

Julien Philibert et fils inc.
1300, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès.

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 14h en l'église de Saint-Étienne-des-Grès. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil : son épouse, Alice Paquette; ses enfants : Pierre (Michèle Drolet), Louise (Pierre St-Onge) et Claire (Fernand St-Germain); ses petits-enfants, Martin Paquette, Vincent et Benoît St-Onge, François et Pierre St-Germain et leur conjointe; une arrière-petite-fille : Lory-Piét St-Germain; ses frères et sœurs : Pierre (Juliette Lefebvre), Marie-Ange (feu Origène St-Pierre), Henri (Cécile Desaulniers), Marie-Claire (feu Jacques Massicot), Thérèse (feu Adolphe Lampron), Noël (Louise Rathier), Emma (Viateur Lacerte) et Cécile (Albert Boisvert). Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à l'Association des cardiaques de la Mauricie seraient appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**PROVENCHER
M. GÉRARD**

Au CHRTR, pavillon Sainte-Marie, le 20 mars 2005, est décédée à l'âge de 82 ans et 9 mois, M. Gérard Provancher, époux de Jeannette Lavigne, demeurant à Bécancour (secteur Gentilly).

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
2415, boul. Bécancour
Bécancour
(secteur Gentilly)

Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 16h en l'église Gentilly. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Jeannette Lavigne; ses enfants : Céline (Serge Auger), André (Louise Thibodeau), Marcel (M.-Marthe Lambert); ses 7 petits-enfants : Renée (Sylvain Lemieux) et Patricia Auger, Daniel (Annie Champagne), Nathalie, Francis, Sébastien et Vanessa Provancher; 2 arrière-petits-enfants : Camille et Marie Noël Lemieux; son frère, Jean (Odette Côté); ses sœurs : Blanche, Jeanne (Gaston Turcotte); ses beaux-frères et belles-sœurs : Elphège (Louise Poisson), Thérèse (feu Robert Provancher), Marcel (Denise Souldard), Gérard (Yvonne Baron), Irène (Jacques Oumet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Les personnes désireuses de témoigner leur sympathie par un don, pourront le faire à l'Association du diabète du Québec ou à la fondation de leur choix.

Pour renseignements : (819) 297-2928. Télécopieur : (819) 297-2727. Courriel : lggauc@infoteck.qc.ca



**SOULARD
MME SIMONNE
NORMANDIN**

L'amour d'une mère ne meurt jamais.

À la Résidence Joseph-Denis du CSSS de Trois-Rivières, le 19 mars 2005, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Simone Normandin, épouse de feu Conrad Souldard, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h; mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 13h en l'église Saint-François-d'Assise de la paroisse Immaculée-Conception. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil : ses enfants : André (Pierrette Desmarais), Lise (Pierre Bornaïs), Nicole (Jean-Claude Tessier), Jean-Claude (Louise Duranleau), Alain (Micheline Boucher), ainsi que Louise Asselin; ses petits-enfants : Manon Tessier (Mario Brazeau), Louis Tessier, Sylvain Bornaïs (Isabelle Dionne), Isabelle Souldard (François Robert), Hugo Souldard (Line Hammond), Emilie Souldard (Denis Gauthier), Anne-Marie Souldard; son arrière-petite-fille : Léa Robert; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : feu Antonio Normandin (Gisèle Bherer), Armand Normandin (feu Thérèse Richard), Robert Normandin (feu Clara Godin), feu Gisèle Normandin, Maurice Normandin, Bernadette Normandin (feu Séverin Dugré), Jean-Paul Normandin (Louise Sylvain), feu Marcel Normandin, Marie-Thérèse Normandin (feu Flavien Descoiteaux), ainsi que Nellie Julien et Florence Charland, Florian Souldard (Charlotte Delisle); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Marcel Bisson, aux infirmières et aux préposés du 3e étage de la Résidence Joseph-Denis, pour la qualité de leurs soins et leur présence attentive.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condolances@centrerousseau.com

**NÉCROLOGIE
SUITE
PAGE 28**

DÉCÈS
Le Nouvelliste
LEADER EN INFORMATION ÉCONOMIQUE
cybergresse.ca

Communiquez avec votre directeur de funérailles, il nous transmettra vos avis de décès.



**BEAUDOIN
MME JULIA
BRÛLÉ**

Au CSSS Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine), le 20 mars 2005, est décédée à l'âge de 98 ans, Mme Julia Brûlé, épouse de feu Émilien Beaudoin, demeurant à Trois-Rivières (secteur Saint-Louis-de-France).

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 24 mars, à 15h en l'église Saint-Odilon. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

La défunte laisse dans le deuil, ses filles : Doris, Marie-Adèle (André Vanier); ses petits-enfants : David Steines (Chantale Morin), Julie Steines (Louis-Joseph Cabana), Nancy Steines (Jonathan Beaulieu), Caroline Vanier (Arnaud Guénette), Karl Vanier (Tina Doyon); le père des enfants de Doris, Raymond Steines; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à l'unité des soins palliatifs du CSSS Cloutier-du Rivage seraient appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**BÉLANGER
M. ROLAND
1928 - 2005**

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 20 mars 2005, est décédée à l'âge de 76 ans et 8 mois, M. Roland Bélanger, célibataire, fils de feu M. Ernest Bélanger et de feu Mme Annie Lavergne, demeurant à Sainte-Flore de Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salons funéraires Oscar St-Ours Itée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 15h en l'église Sainte-Flore de Grand-Mère. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Flore de Grand-Mère à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, ses sœurs et frères : Jeannine, Monique, Réjean (Marie Lachance), Georgette (Jacques Lavergne), Solange (Tom Draper), Gisèle (feu Joe Bernardi), Armand (Jacqueline Fugère); son beau-frère, Jos Lavergne (feu Mariette Bélanger); son oncle et ses tantes : Donat Bélanger (Rolande Bélanger), Yvonne Bélanger (feu Jacques Auger), Rita Gélinas (feu Lucien Bélanger); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Reconnaissance spéciale au personnel du CSSS de l'Énergie pour les bons soins prodigués à notre frère.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés de la famille.

Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 536-4259.



**BIRON
M. JÉRÔME**

À Trois-Rivières, le 19 mars 2005, est décédé subitement, à son domicile, à l'âge de 81 ans et 8 mois, M. Jérôme Biron, époux de Clothilde



**FAUCHER
M. JULES**

Au pavillon Sainte-Marie du CHRTR, le 20 mars 2005, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Jules Faucher (retraité de Provigo "Dominion"), fils de feu David Faucher et de feu Aldéa Faucher, conjoint de Marie-Rose Bellemare, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h et mercredi, jour de la cérémonie, à partir de 10h.

La Liturgie de la Parole sera célébrée le mercredi 23 mars, à 14h 30 au complexe funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil : sa conjointe : Marie-Rose Bellemare, son fils : Jacques Faucher (Louise Francoeur); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants : Sylvie Faucher (Stéphane Berthiaume), Jacques jr Faucher (Roxanne Robert), Marc-Antoine et Jonathan Berthiaume; ses sœurs : Blanche Faucher (feu Jourdain Bergeron) et Juliette Faucher (Gérard Duguay); sa belle-sœur : Jeannine Gagnon (feu Frédéric Faucher). Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**HÉBERT
M. RENÉ**

À Drummondville, le dimanche 20 mars 2005, est décédé à l'âge de 54 ans, M. René Hébert. La famille recevra les condoléances à l'église, jeudi, à partir de 13h, sous la direction du :

Funérarium Charland et Soucy
La cérémonie aura lieu le jeudi 24 mars, à 14h en l'église de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Il laisse dans le deuil, ses deux enfants : Pascal et Jasmine (Mario Viani), nés de son union avec Clairette Biron; sa mère, Yvette Hébert (feu Hilaire); son frère, Martin (Edith Bonnot); sa belle-sœur, Kathleen Andrews (feu Jean-Claude); ainsi que ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 356-2519. Télécopieur : (819) 356-2727. Courriel : jcsoucy@lino.com



**LACOURSIERE
M. JEAN-PAUL
1924 - 2005**

À l'Institut de cardiologie de Montréal, le 17 mars 2005, est décédé à l'âge de 80 ans et 5 mois, M. Jean-Paul Lacoursière, époux de feu Mme Pauline Monaghan, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

La famille accueillera parents et ami(e)s, à partir de 19h, mardi, au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 14h en l'église Saint-Eugène de Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

Il laisse dans le deuil sa compagne Thérèse Lemay, ses fils Michel et André, sa sœur Denise, sa petite-fille Evelyn, ses beaux-frères et belles-sœurs : Thérèse Monaghan (feu Gérard Martel), Maurice Monaghan (Thérèse Martel), Janine Monaghan (Paul Bernier), Léo Monaghan (Janet Dempster), Gertrude Monaghan, Wilfrid Monaghan (Diane Gosselin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-3732. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715. Courriel : jdgarnau@arbormemorial.com



**LADOUCEUR
LE BRUN
MME HUGUETTE**

À l'Hôpital Saint-Luc de Montréal, le 18 mars 2005, est décédée à l'âge de 67 ans, Mme Huguette Ladouceur, épouse de M. Raymond Le Brun, demeurant à Saint-Eustache.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Funérarium de la Maison J.D. Garneau
Centre funéraire communautaire
740, rue Sainte-Cécile
Trois-Rivières
(Stationnement rue Saint-Paul)

Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 24 mars, à 11h en l'église Sainte-Cécile de la paroisse Immaculée-Conception de Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Elle laisse dans le deuil, son époux, Raymond Le Brun; ses enfants et petits-enfants : Eric (Micheline Roy et Frédéric Giroux), Stéphane (Lorraine-Anne Gamelin et Kym Le Brun) et Karina (Marc Lépine); ses frères et sa sœur : Roland (Henriette Martel), Claudette (Philippe Montour), Jean-Claude (Jeannine Vautour); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-3650. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715. Courriel : jdgarnau@arbormemorial.com

Le Nouvelliste
offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées



**LAVIGNE
M. JULES**

Au CHRTR, pavillon Sainte-Marie, le 21 mars 2005, est décédée à l'âge de 72 ans, M. Jules Lavigne, époux de Olive Provancher, demeurant à Bécancour (secteur Sainte-Georgette).

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
8685, Parc Industriel
Bécancour
(secteur Sainte-Georgette)

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 13h 30 en l'église Sainte-Georgette. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Olive Provancher; son fils : Sylvain (Sylvie Ross); ses 2 petits-fils : Eric (Véro) et Michel; son frère, Jean (Pauline Mc eddy); sa sœur, Thérèse; ses belles-sœurs et beaux-frères : Marie-Mance (André Cyrenne), feu Lucienne (Marcel Morissette), Fleurette (Guy Deshaies), Simon (Cimette Robichaud), Marielle (André Laflour); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces et ami(e)s.

Reconnaissance au Dr Alain Devault, à l'équipe du CLSC et à l'équipe des soins palliatifs du CHRTR.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements : (819) 297-2928. Télécopieur : (819) 297-2727. Courriel : lggauc@infoteck.qc.ca



**PAQUETTE
M. ROGER**

Au pavillon Sainte-Marie du CHRTR, le 19 mars 2005, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Roger Paquette, époux de Alice Paquette, demeurant à Saint-Étienne-des-Grès.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire

NÉCROLOGIE



ST-LOUIS
M. JEAN-ROBERT
1924 - 2005

Au CSSS de l'Énergie, Résidence du Saint-Maurice, le 18 mars 2005, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Jean-Robert St-Louis (retraité de l'Alcan), époux de feu Mme Liette Gélinas, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 11h en l'église Saint-Charles-Garnier de la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Normand (Hélène Boisvert), Ginette (Jean Gélinas), Suzanne (Richard Lalonde), Sylvain (Danielle Drolet); ses petits-enfants : Michèle (Gaétan), Patrick (Judith), Daniel (Doneta), Martin (Bianca), Éric (Isabelle), Isabelle; ses arrière-petits-enfants : Émile, Rosalie, Doris; ses sœurs : Irène (feu Lucien Lévesque), Marie-Paule (feu René Duchesne), Denise; ses belles-sœurs : Jeannette Simard (feu Charles St-Louis), Éva Lefebvre (feu Lionel Gélinas), Thérèse Larocque (feu Aurel Gélinas); son beau-frère, Gilles Gélinas (Ghislaine Lemay); ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 3e étage de la Résidence du Saint-Maurice pour leur dévouement quotidien et tous les soins prodigués à leur père.

Des dons à la Fondation du Centre de réadaptation InterVal de Trois-Rivières seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 536-4259.



TOUPIN
MME JEANNINE

Au CSSSTR, Cloutier-du-Rivage, le 21 mars 2005, est décédée à l'âge de 50 ans, Mme Jeannine Toupin, fille de Bella Lacoursière et de René Toupin, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). La famille se réunira à l'église, une heure avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Direction des funérailles : **Complexe funéraire J.D. Garneau** 274, rue Saint-Laurent Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). Les funérailles auront lieu le mercredi 23 mars, à 15h en l'église Sainte-Famille de Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Elle laisse dans le deuil, outre sa mère, Bertha; sa fille, Alexandra Robert (David Lafrenière); ses frères et sa sœur : Claude, André, Lisette ainsi que leur famille; ainsi que d'autres parents et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance à M. Charles Rheault pour son accompagnement des derniers mois. Pour renseignements : (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715. Courriel : jdgarnau@arbornemorial.com



TURCOTTE
M. ALAIN
1955 - 2005

À Saint-Wenceslas, accidentellement, le 18 mars 2005, est décédé à l'âge de 49 ans, M. Alain Turcotte, conjoint de dame Sylvie Tanguay, fils de feu Florian Turcotte et de dame Berthe Proulx, demeurant à Saint-Wenceslas. M. Turcotte repose au :

Centre funéraire A. Lauzière/ Yves Houle et frère 1010, rue Principale Saint-Wenceslas

Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le jeudi 24 mars, à 14h en l'église de Saint-Wenceslas. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Turcotte laisse dans le deuil, outre sa conjointe, dame Sylvie Tanguay; sa mère, dame Berthe Proulx-Turcotte; ses sœurs : Danielle (Gatien Proulx), Maryse (Serge Mélançon); ses filles : Josiane Proulx (son ami Jonathan Houle) et Alyson Deblois; ses nièces : Marie-Josée Proulx (son ami François Drolet), Geneviève Proulx (son ami Yannick Paquette), Elizabeth Mélançon; ses beaux-parents, Réjeanne et Laurent Tanguay; sa belle-sœur, Nancy Tanguay (Steven Deblois); son beau-frère, Marco Tanguay (Karine Beaudoin); plusieurs oncles, tantes, cousins, cousins ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s. Des dons à la Fondation Jean-Pierre-Despins seraient grandement appréciés.



VILLEMURE
M. CLAUDE

Au pavillon Sainte-Marie du CHRTR, le 19 mars 2005, est décédé à l'âge de 52 ans, M. Claude Villemure, fils de feu Raymond Villemure et de Blanche Lemay, conjoint de Chantal Bellerive, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Saint-Barnabé-Nord. La direction des funérailles a été confiée au :

Salon funéraire Jul Ien Philibert & fils inc. 623, rue Notre-Dame Saint-Barnabé-Nord.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, 30 minutes avant la cérémonie religieuse.

Les funérailles auront lieu le mardi 22 mars, à 14h en l'église de Saint-Barnabé-Nord. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil : sa conjointe, Chantal Bellerive; sa mère : Blanche Lemay Villemure (feu Raymond Villemure); sa belle-mère : Monique Gélinas Bellerive (feu Roger Bellerive); sa sœur et son frère : Lise (André Boucher) et Jacques (Louise Bour-nival); ses beaux-frères et belles-sœurs : Alain Bellerive (Estelle Gauthier), Robert Bellerive (Danielle Lemay) et Louise Bellerive (Daniel Pépin). Il laisse aussi plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com

925 Prières

REMERCIEMENTS

Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.H.

IN MEMORIAM



M. CLAUDE VILLEMURE

La Fondation du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières se joint aux commerçants membres du Fonds Francine Lachance pour offrir à la famille éplorée leurs plus sincères condoléances.



Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à : 1920, rue Bellevue, Trois-Rivières, G9A 3T2
Téléphone : (819) 376-2511
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2000

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine	
Prix de vente au comptant	3,25 \$
+ part du coût de livraison	0,70 \$
+ TPS D.T. 7%	0,23 \$
+ TVA DE 7,5%	0,37 \$
TOTAL	4,55 \$

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale	
Prix de vente au comptant	3,41 \$
+ part du coût de livraison	0,72 \$
+ TPS D.T. 7%	0,23 \$
+ TVA DE 7,5%	0,33 \$
TOTAL	4,75 \$

LIVRAISON À DOMICILE			
PAYÉ À L'AVANCE :	5 2 sem.	26 sem.	13 sem.
PRIX	95,00	102,18	51,09
T.P.S.	13,65	7,15	3,58
T.V.Q.	15,65	8,20	4,10
TOTAL	124,30	117,53	58,77

PAR LA POSTE				
Partout au Canada				
52 sem.	26 sem.	13 sem.	1 mois	
PRIX	395,20	225,16	158,08	80,00
T.P.S.	27,66	15,76	11,07	5,60
T.V.Q.	31,71	18,07	12,69	6,42
TOTAL	454,57	258,99	181,84	92,02

Rédaction	376-2501 ext. 233
Service aux abonnés	376-2000
Sports	376-2501 ext. 237
Nécrologie	376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX	
Centre Mauricie	376-2000
Zone extérieure	1-877-933-2506

Pour l'amour des enfants handicapés

ENVOYEZ DON



1111 TUBES DE PAQUES
1 800 263-1969

La commission Gomery bâillonnée?

KARIM BENESSAIEH

La Presse

Le commun des mortels risque de ne jamais prendre connaissance des témoignages de trois acteurs majeurs du scandale des commandites, Charles Guité, Jean Brault et Paul Coffin.

À l'aube des comparutions les plus attendues de la commission Gomery, les audiences pourraient en effet se retrouver frappées d'un interdit de publication, voire se tenir à huis clos, comme l'ont demandé hier les avocats des trois hommes. Ces témoignages, qui se tiendraient moins d'un mois avant les procès criminels, pourraient créer de la « confusion dans l'esprit des (futurs) jurés », a plaidé l'avocat de Jean Brault, Harvey Yaroski.

MM. Guité et Brault sont accusés conjointement de six chefs d'accusation de complot et fraude totalisant 1,96 million de dollars. M. Coffin, lui, doit

répondre à 18 chefs d'accusation de fraude totalisant deux millions de dollars. La sélection des jurés pour ces deux procès commencera le 2 mai prochain.

Du côté des avocats de la commission, on a proposé un compromis : une ordonnance de non-publication « dont la portée est limitée en durée et en contenu », a exposé Me Guy Cournoyer. La commission aurait à décider à la fin de chaque témoignage s'il risque de nuire aux procès à venir. Dans l'affirmative, on en interdirait la diffusion. Les médias devraient donc attendre plusieurs jours, dans certains cas, avant de savoir si le contenu d'un témoignage pourrait être rapporté.

Le commissaire John Gomery a pris la demande en délibéré et rendra sa décision le 29 mars prochain. Il se basera notamment sur deux décisions de la Cour suprême qui font autorité en la matière, les arrêts Dagenais et Phillips.

S'il acquiesce à la demande, l'interdiction de publication pourrait même toucher d'autres témoins, par exemple des ex-employés des accusés. « Une ordonnance de non-publication perd de son intérêt si on permet des témoignages qui portent sur les mêmes sujets », estime Me Yaroski.

L'avocat des médias, Mark Bantey, a de son côté affirmé qu'un jury « bien instruit » par le juge pouvait faire abstraction des informations diffusées lors d'une commission d'enquête. « L'impartialité ne peut être considérée comme l'ignorance de l'affaire. » Citant l'exemple récent du superprocès des Hells Angels, largement médiatisé avant même son ouverture, il a rappelé qu'on avait tout de même réussi à former rapidement un jury. « On a trouvé 12 jurés en une ou deux semaines. Regardez les affaires Pearson ou O.J. Simpson : un accusé ne dispose pas du droit d'être épargné par toute publicité avant son procès. »

FINANCES MUNICIPALES

La solution n'est pas dans les tarifs

La Presse

Un recours accru à la tarification des services aux résidents par les municipalités « n'apporte aucune réponse » aux problèmes financiers des Villes et ne ferait que hausser le fardeau fiscal des Québécois sans améliorer les services ni régler les problèmes d'infrastructures.

C'est ce qu'a soutenu hier l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en réponse aux propositions d'un document de consultation du gouvernement, qui soutient qu'elles pourraient aller chercher 380 millions de dollars par année auprès des contribuables en tarifiant leurs services au même niveau que la moyenne des villes canadiennes.

Cette invitation à peine déguisée faite aux municipalités de recourir davantage à la tarification pour financer les services municipaux, fait partie des pistes de solution proposées par Québec dans le document intitulé *Repenser les relations avec les municipalités*, rendu public en décembre 2005, à l'occasion des négociations sur un nouveau pacte fiscal entre Québec et les municipalités.

Le document, publié par les ministères des Finances et des Affaires municipales « pour faire le point sur la situation financière des municipalités », stipule clairement que « la situation financière du gouvernement du Québec lui permet difficilement de transférer des champs fiscaux ou d'augmenter substantiellement son aide aux municipi-

palités, sans contrepartie ».

En revanche, selon Québec, la tarification des services donnerait aux municipalités « une marge de manoeuvre importante » sur le plan budgétaire, qui ne nécessiterait aucun amendement législatif ni négociations compliquées, puisque les municipalités ont déjà les pouvoirs d'imposer des tarifs.

L'UMQ, qui représente 250 municipalités regroupant plus de la moitié de la population du Québec, a tenu à rappeler hier que, dans de nombreuses villes, des services municipaux importants comme la fourniture d'eau potable ou la collecte des déchets sont déjà tarifés, et que la loi interdit aux municipalités d'exiger des tarifs qui dépasseraient le coût réel du service rendu. ■

BABILLARD

INFORMATION@LENOUVELLISTE.QC.CA

CLUBS SOCIAUX

■ **CLUB TOASTMASTERS:** Invitation aux professionnels désirant perfectionner leur présentation, leur style d'animation ou déployer leur talent de communicateur et de leader, tous les mardis de 19h à 21h au Collège Lafèche, local 248. Info: Rollande Benjamin 691-0411.

ENTRAIDE

■ **ARTISANS DE LA PAIX:** Pour vous débarrasser de vos meubles, de vos appareils électroménagers, articles divers et vêtements, contactez les Artisans de la Paix et ils iront les chercher à votre domicile. Info: 371-3366

■ **CENTRE ADRIENNE-ROY:** Tous les mardis, 13h30 à 16h, 2092, rue Lavergne, Shawinigan, rencontres animées par Nicole Gilbert, psychothérapeute sur la dépendance et la codépendance. Info: 539-9285.

■ **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN:** La société canadienne du cancer a un urgent besoin de bénévoles afin de réaliser sa cueillette de dons dans le cadre de son actuelle campagne de souscription. Le porte-à-porte aura lieu en avril dans les municipalités de St-Boniface, St-Mathieu, Shawinigan et Shawinigan-Sud. Info: 539-8844

■ **CENTRE DE FEMMES DE SHAWINIGAN:** Café-rencontre gratuit au Centre de femmes, 465, 5e rue, bureau 203, le 22 mars de 13h30 à 15h30. Une intervenante de Domrémy parlera des drogues d'aujourd'hui, leurs impacts sur la vie de nos proches et les traitements dans la région. Inscription non-requise, ouvert aux membres ou non-membres, pour femmes seulement.

■ **COMSEP:** Pour les personnes de 17 ans et plus ayant des problèmes en lecture et écriture. Inscription en tout temps, 378-6963. www.comsep.qc.ca

■ **ECKANKAR:** « Découvrir de nouvelles façons d'ouvrir son cœur à Dieu », 22 mars à 19h30 au centre Eckankar, 53 St-Antoine, Trois-Rivières. Info: 375-7820

■ **GROUPE PAC DU RIVAGE:** « Se taire ou le dire », groupe de personnes atteintes de cancer, mardi, 22 mars à 19h30 chez les Filles de Jésus, 566, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine.

■ **GYROSCOPE:** Café-rencontre, le 22 mars à 19h au 121 Petite-Rivière local 28, à Louiseville. Pour les proches de personnes éprouvant des problèmes de santé mentale. Info: Pierre Piché 228-2858

■ **LE PÉRISCOPE, FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE MENTALE D'UN PROCHE:** Les mardis du 15 mars au 12 avril, programme d'aide. « Les épisodes psychotiques et les troubles bipolaires ». 2422 avenue St-Marc, Shawinigan. Places limitées. Confirmez votre présence au 539-6487.

ACTIVITÉS

■ **DÉFILÉ DE MODE POUR LA FONDATION CANADIENNE DU REIN:** Mardi 22 mars à 19h30 au pavillon St-Arnaud. Billets en vente au coût de 10\$ au 694-4155. Plusieurs prix de présence à gagner.

■ **HARMONIE AU FÉMININ:** Parade de mode avec la boutique Mode-entête, Gentilly, le 22 mars à l'Auberge Godefroy. Souper à 18h30 suivi du défilé. Pour réservation: Lise 298-2714 ou Denise 233-4741

ATELIERS

■ **CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE LA MAURICIE:** Mardi, 22 mars de 13h30 à 16h, « La sexualité pour moi ». Pour les femmes de 50 ans et plus. Inscription au centre 15 minutes avant le début de l'atelier. Contribution volontaire. Info: 378-1661

■ **CENTRE RESSOURCES NAISSANCE RÉGION MAURICIE:** Une session de cours de massage bébé débute le 22 mars de 10h à 12h. Info et inscription: 370-3822

■ **DÎNERS GÉRONTOLOGIQUES:** Rencontre avec Richard Lefrançois, auteur du livre « Les nouvelles frontières de l'âge » qui viendra parler de « Clés du bien vieillir ». Mardi, 22 mars de 12h à 13h au 1051 Pavillon Michel-Sarrasin, un laboratoire de gérontologie.

PÉTANQUE

■ **PORT ST-FRANÇOIS, NICOLET:** Mardi, 22 mars, inscription de 18h à 19h. Un capitaine et deux à la pige. Info: 376-2851

■ **PÉTANQUE-AMIS STE MARTHE:** Tous les mardis et jeudis, journée des

ainés. Trois parties au total des points. Un capitaine + 2 à la pige. Inscription de 12h30 à 13h30. 2\$ pour tous. Info: 373-3666

OUVROIR

■ **NOUVEAU COMPTOIR VESTIMENTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT-DE-PAUL:** Ouvert le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 20h et le samedi de 10h à 15h au 2525 rue Royale, Trois-Rivières. Prix vraiment dérisoires. Info: 697-1162.

■ **OUVROIR À ST-JEANNE D'ARC, SHAWINIGAN-SUD:** Heures d'ouverture: le mardi de 13h à 15h30 et le jeudi de 13h30 à 15h30 et le soir de 19h à 20h30

ÂGE D'OR

■ **DE LA PALESTRE:** Activités tous les mercredis après-midi à 13h15 au local des Loisirs du Christ-Roi, boul. Royal, Shawinigan. Info: 539-3814

■ **DES CÈDRES:** Cabane à sucre chez Boisvert à St-Stanislas, 23 mars de 10h à 16h, diner et danse. Coût: 15\$ pour membres et non-membres. Réservation: 537-6528

■ **STE-MADELEINE:** Cabane à sucre chez Boisvert, le 22 mars. Réservation: 379-3024

■ **SÉRÉNITÉ, GRAND-MÈRE:** Le 22 mars à 9h, bricolage. Bibliothèque de 12h à 13h15 et assemblée régulière à 13h30 suivi de danse et léger goûter. En soirée cours de tennis intérieur pour aînés. Info: 538-7335

CHEVALIERS DE COLOMB

■ **4e DEGRÉ DE L'ASSEMBLÉE PÈRE BUTEUX:** Réunion mensuelle, le 22 mars à 19h30 à l'Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Guimont. Il y aura de la documentation concernant la collation des 9 et 10 avril à Drummondville.

AÎNÉS

■ **RETRAITÉS DU CANADIEN PACIFIQUE:** Invitation à tous les membres, le 22 mars à 13h30 au pavillon Laviolette, 6455 Notre-Dame ouest Trois-Rivières. Info: 375-1742 ou 386-2652

COLLECTE DE SANG

■ **UQTR:** Mardi, 22 mars de 13h30 à 20h dans le hall d'entrée du Pavillon Albert-Tessier. ■

AGROACTIVITÉS

Avis aux producteurs de porcs du Centre-du-Québec

À tous ceux et celles qui n'ont pas encore suivi la formation AQC. Nous désirons vous aviser que vous avez jusqu'au 1er juin 2005 pour y adhérer, à partir de cette date, des frais supplémentaires de mise en marché seront chargés aux porcs non certifiés AQCcmd, et des contraintes de mise en marché pour les porcs non certifiés AQCcmd seront mises en place à partir du 1er novembre 2005.

Pour être en règle d'ici le 1er juin 2005, vous devez donc vous inscrire au cours AQCcmd. À l'intérieur de ce cours, on vous expliquera les démar-

ches à entreprendre pour obtenir votre certification. Dans la région Centre-du-Québec, ces cours se tiendront:

1. le mercredi 23 mars, à compter de 19 h 30
2. le jeudi 7 avril, à compter de 19 h 30

Endroit: Érablière La Pente Douce 1549, Principale
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Les frais d'inscription pour ce cours sont de 50 \$ pour chaque responsable de site. Les frais comprennent le manuel du producteur. Le tout est payable par chèque ou en argent sur place. Vous devez réserver votre place en téléphonant à Mme Maryse Letendre au (819) 293-5838, poste 3162. ■

Grâce à vous un miracle pourra s'accomplir.

Veuillez signer une carte de don d'organes et discutez de votre décision avec votre famille.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN